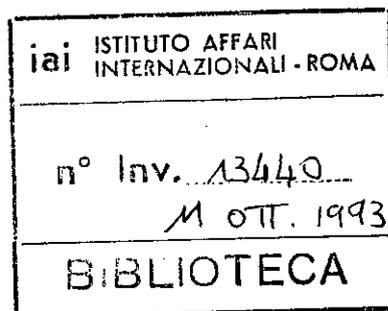
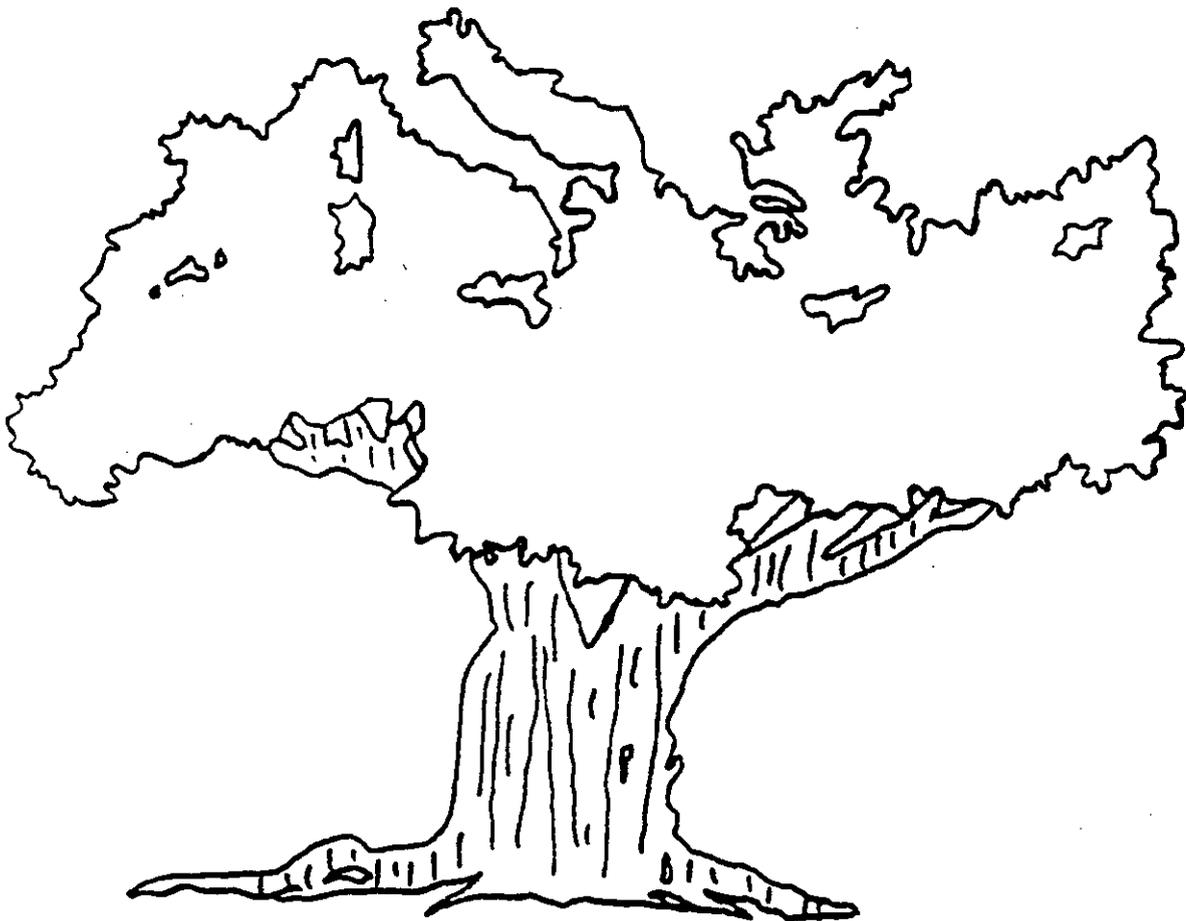


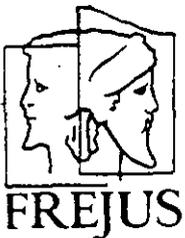
CONSEIL DE LA MÉDITERRANÉE: MYTHE OU RÉALITÉ?
Jeune Chambre Economique de Frejus/Saint Raphael
Frejus, 19/VI/1993



19 JUIN 1993



1^{er} FORUM DES ASSOCIATIONS
MEDITERRANEENNES

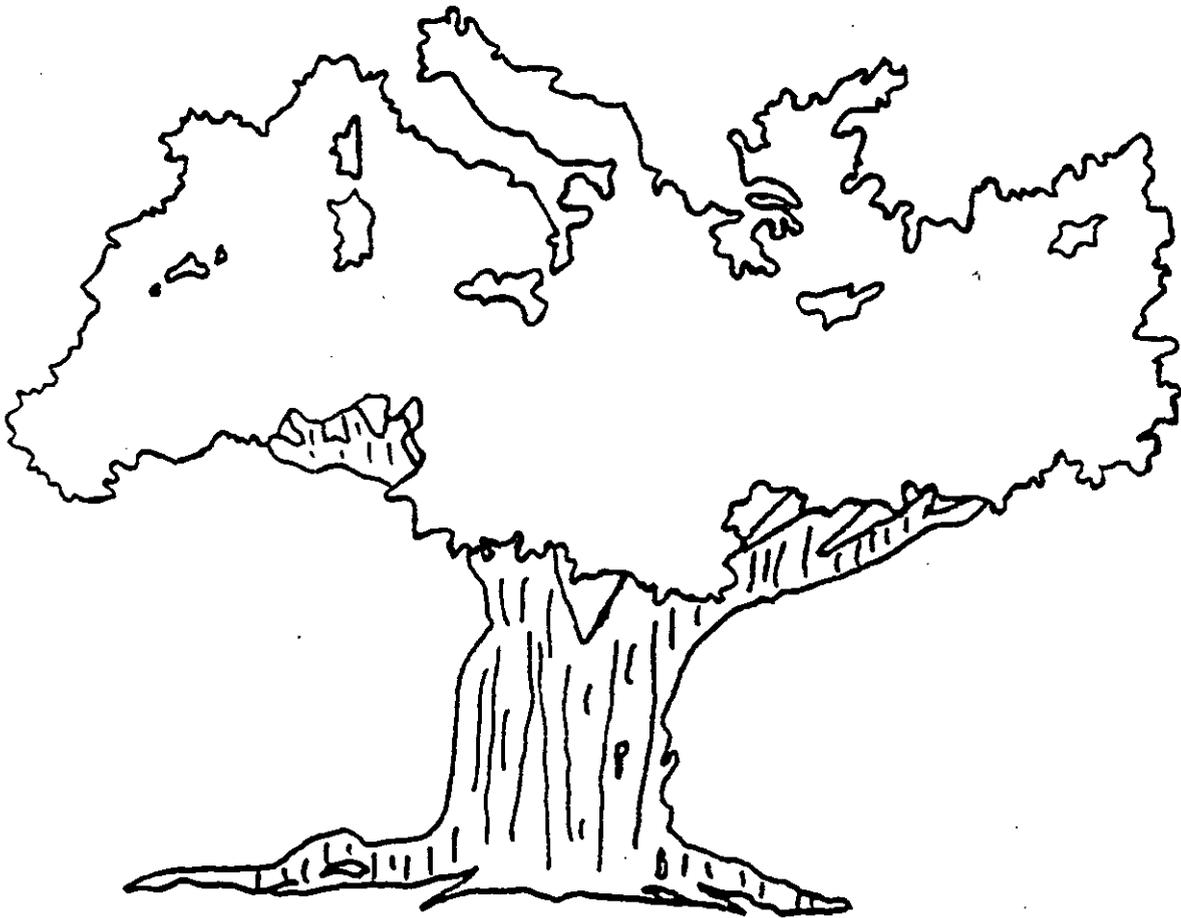


*JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE
FREJUS/SAINT-RAPHAEL*
Association reconnue d'utilité publique par
décret du 10 juin 1976

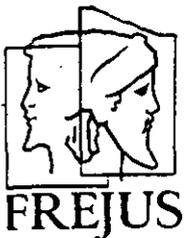


Manifestation organisée avec le concours de la
CHARTRE DU BASSIN MEDITERRANEEN

19 JUIN 1993



**1^{er} FORUM DES ASSOCIATIONS
MEDITERRANEENNES**



*JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE
FREJUS/SAINT-RAPHAEL*
Association reconnue d'utilité publique par
décret du 10 juin 1976

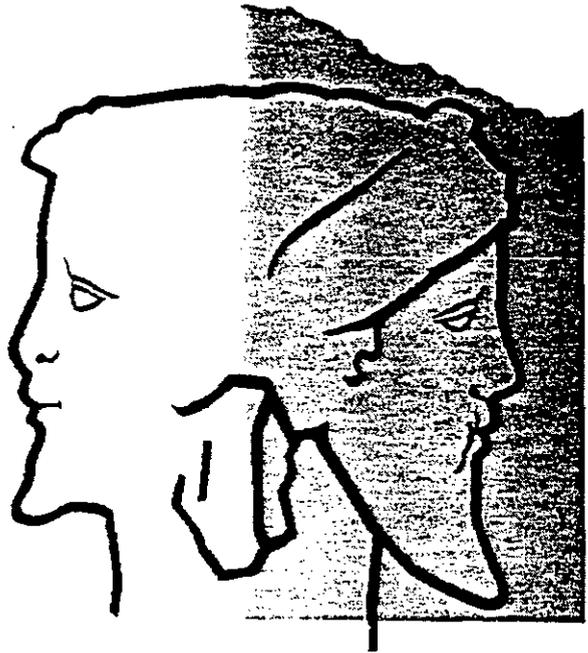


**Manifestation organisée avec le concours de la
CHARTRE DU BASSIN MEDITERRANEEN**

iai ISTITUTO AFFARI
INTERNAZIONALI - ROMA

n° Inv. 13440
11 OTT. 1993

BIBLIOTECA



FREJUS

“Voyez-vous, il y a de l’autre côté de la Méditerranée, des pays en voie de développement. Et ces pays ont une civilisation, une culture, un humanisme, un sens des rapports humains que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées, et qu’un jour nous serons probablement très contents de retrouver chez eux.

Eux et nous, chacun à notre rythme, avec nos possibilités et notre génie, nous avançons vers la civilisation industrielle. Mais si nous voulons, autour de cette Méditerranée, accoucheuse de grandes civilisations, construire une civilisation industrielle qui ne passe pas par le modèle américain et dans laquelle l’homme sera une fin et non un moyen, alors il faut que nos cultures s’offrent très largement l’une à l’autre.”

Charles DE GAULLE

François Léotard

Fréjus, le 10 MAI 1993

22/962/430

Madame la Présidente,

Vous avez bien voulu me faire un compte-rendu complet de l'action entreprise par la Jeune Chambre Economique pour mettre en place le Premier Forum des Associations Méditerranéennes et je vous en remercie.

Dès l'origine, j'ai souhaité que cette initiative aille jusqu'à son terme et que la Ville de Fréjus y soit largement associée. C'est aujourd'hui chose faite.

Je demande à mon secrétariat de réserver la date du 19 Juin, bien que je ne puisse pas prendre d'engagement à si long terme.

En souhaitant d'ores et déjà le meilleur succès à cette manifestation internationale, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *et bien cordiaux.*



François LEOTARD.

Madame MORACHE
Présidente de la Jeune Chambre Economique
B.P. 169

33615 FREJUS

Secrétariat : Mairie de Fréjus - 83608 Fréjus - Cedex

Sommaire

Présentation de la Jeune Chambre Économique	1
Objectifs de la Commission	9
Constat	10
But	
Réunion préparatoire du 17/10/92	12
Programme du 19 juin 1993	18
Les Intervenants	19
Adresses des Intervenants	20
Plan de la journée	21
Plateaux : > Économique	23
> Culture et Environnement	48
> Communication et Développement	66
> Politique Internationale	72
Quelques perspectives d'actions futures	79
Multi-jumelages méditerranéens	
IIème Forum des associations méditerranéennes	
Thème régional J.C.E. PACA : "Méditerranée 2010, entreprises et cités".	
10, 11, 12 juin 1994 : Réunion des Présidents des Jeunes Chambres du bassin méditerranéen	
Annexes	
Revue de presse	82
Bibliographie	87
Charte du bassin méditerranéen	93
Thème mondial J.C.I. : "L'ère de la citoyenneté globale"	104
Livre des résolutions	
Le mot de la FIN	109



**Présentation de la
Jeune Chambre
Économique**



CREDO de la Jeune Chambre Internationale



Nous croyons,

Que la foi en Dieu donne à la vie son véritable sens ;

Que la fraternité humaine transcende la souveraineté des nations ;

Que la liberté des individus et de l'entreprise assure mieux la justice économique ;

Que l'autorité doit s'appuyer sur la loi et non sur l'arbitraire;

Que la personne humaine est la plus précieuse des richesses ;

Et que servir l'humanité constitue l'œuvre la plus noble d'une vie.





EXEMPLES D' ACTIONS JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Justice Economique et Liberté d'Entreprendre
Entreprises du 3^{ème} Type
Colloque Vésubie
Signé Marseille
Interdépendance Est/Ouest
Responsabilité et Equilibre Economique
Festival d' Art pour Enfants
L'informatique et l'Enfant
Cercles de Qualité dans l'Entreprise
Agro-Alimentaire An 2000
Transmission d'Entreprises
Incendies de Forêts
Interports
Sud Génération: Maîtrisons les Nouvelles Technologies
Concours d'Orthographe
17 Numéro d' Appel Unique
Concept des Zones Piétonnes
Réhabilitation des Centres Villes
Mutations du Commerce
Jumelages Internationaux
Charte de l'Homme Européen
Management des Entreprises
Prendre son Pays en Main





L'Initial

Notre Mouvement

Définition

Un Mouvement international de jeunes décideurs, acteurs du progrès économique et communautaire de leurs Cités.

Identité

Reconnue d'utilité publique, la Jeune Chambre Economique Française rassemble dans plus de **250** Jeunes Chambres Economiques Locales, près de **6500** femmes et hommes de moins de 40 ans. Ils sont pour la plupart cadres, dirigeants d'entreprises ou exercent une profession libérale.

Valeurs

Exprimées dans le Credo de la J.C.I., elles prônent essentiellement :

- la liberté des individus
- la défense de la libre entreprise
- le refus de l'arbitraire
- le respect de la personne humaine
- la fraternité internationale

Vocation

Elle est triple :

- observer en permanence notre environnement macro-économique afin de détecter et d'anticiper les nouveaux besoins de nos Cités
- agir en précurseurs pour apporter des solutions concrètes
- favoriser une future prise de responsabilité sociale ou civique en développant les capacités de chacun.

Historique

4 dates essentielles à retenir :

- 1915** : Henry Giessenbier crée "l'Association des Jeunes Hommes pour le Progrès Civique".
- 1944** : à Mexico, les organisations nationales se fédèrent en Jeune Chambre Internationale (Junior Chamber International).
- 1952** : sous l'impulsion d'Yvon Chotard, est créée la Jeune Chambre Economique Française.
- 1976** : la J.C.E.F. est reconnue d'utilité publique.





L'Initial

**La Jeune Chambre
Economique Locale**

Elle compte un **minimum statutaire de 20** adhérents.

Elle est gérée par un Bureau, élu en Assemblée Générale par l'ensemble des adhérents à jour de cotisation.

Le Bureau comprend :

- le Président
 - 3 Vice-Présidents (Programmes, Développement, Formation)
 - un Secrétaire Général
 - un Trésorier
- et éventuellement le Past-Président (membre de droit)

Suivant la taille de la J.C.E.L. et le programme présidentiel, il est souvent opportun de créer des postes de Vice-Président International et Communication. Les mandats électifs sont d'un an, renouvelables une fois.

Le **Comité Directeur** est constitué du Bureau et des directeurs de commissions.

Le Président est élu sur un programme. Il représente la J.C.E.L. dans tous les actes de la vie civile et assure l'ensemble des relations, tant avec les élus locaux qu'avec les média.

Le **Vice-Président Programmes** veille au bon déroulement des commissions et conseille leurs directeurs. Il anime la réflexion pour la création de nouvelles commissions.

Le **Vice-Président Développement** bâtit une stratégie de développement, en s'appuyant sur le plan de développement national. Il est l'animateur des soirées d'information destinées aux futurs adhérents et veille à leur bonne intégration au sein du Mouvement. Il a également en charge la réalisation de l'audit de la J.C.E.L.

Le **Vice-Président Formation** met en place un plan de formation, en fonction des besoins exprimés par les commissions et les adhérents. Il s'appuie sur les modules disponibles auprès du Centre National de Formation et sur les compétences locales (en particulier celles des Sénateurs).





L'Initial

La Commission

L'**ACTION** constituant notre raison d'être, la richesse essentielle d'une J.C.E.L. réside dans ses commissions.

Chaque année, plus de **800** actions sont menées en France.

Tout au long de l'exercice, le Bureau local sollicite ses adhérents pour qu'ils proposent des sujets de commissions, en rapport avec les orientations du Mouvement et les besoins locaux. Une petite équipe se crée autour du futur directeur de commission et prépare un dossier de présentation. Le choix définitif se fait par vote en Comité Directeur ou en Assemblée Générale.

Il est recommandé :

- que le Directeur de Commission ait suivi la formation adéquate et qu'il la dispense ensuite auprès de son groupe de travail
- que chaque commission rassemble un **minimum de 5 adhérents**
- que chacun des adhérents ne participe qu'à **une seule** commission à la fois
- que les membres du Bureau se consacrent uniquement à leur fonction
- que le planning de la commission prévoit une action dans un délai de **10 à 15 mois** maximum.
- que l'aboutissement des diverses commissions soit planifié sur l'ensemble de l'exercice.

Afin de contribuer au développement du Mouvement, chaque commission doit dégager un **excédent** prévu dès l'établissement du budget. Cette somme revient à la J.C.E.L. et non à la commission.





L'Initial

Notre Méthodologie

Chronologiquement, elle comporte 6 étapes :

- 1-l'enquête
- 2-l'analyse
- 3-la planification
- 4-l'action
- 5-l'évaluation
- 6-la transmission

1-L'ENQUETE

définit le projet à élaborer.
recense le maximum d'informations interne et externe sur le projet.
détermine les ressources humaines, financières... nécessaires à sa résolution.
formule les objectifs de ta J.C.E.L. par rapport à ce projet.
évalue toutes les incidences(économiques, sociales...)pour le site.
détermine les circuits administratifs, privés locaux, régionaux pouvant servir à solutionner le projet.
chiffre le coût de l'action.
C'est une enquête de FAISABILITE préalable à toute action Jeune Chambre.

2-L'ANALYSE

décide de la poursuite ou de l'arrêt de l'action (action innovante ou pas, demandant des moyens trop importants..).
aide à choisir de maintenir ou de modifier l'aspect de l'action.
formule les conclusions de l'enquête dans un dossier écrit (avantages-inconvénients, points forts-points faibles...). Ce dossier est un outil de vente. Il peut être remis à toute personne ou structure ayant un rôle à jouer dans la réussite de l'action.

3-LA PLANIFICATION

répond dans l'ordre mentionné aux questions ci-dessous :
QUI fait QUOI, OU, QUAND, COMMENT (avec quels moyens)
établit un plan d'action remis à chaque membre. Le plan peut être modifié à chaque réunion de commission en fonction de l'avancement des travaux.

4-L'ACTION

demande à chaque membre de la commission d'exécuter la ou les tâches qu'il a acceptées de mener à terme.
fait l'objet, à chaque réunion de commission, d'un compte-rendu transmis à tous les membres de la commission et au bureau de ta J.C.E.L.
trouve ou pas son aboutissement dans le résultat escompté.
s'achève quand le dossier de transmission est arrivé au siège de la J.C.E.F.



5-L'EVALUATION

a lieu à la fin de l'action, par une discussion/évaluation orale entre tous les membres de la commission avec ou sans le V.P. Programme et le Président de ta J.C.E.L.

se traduit au final par un rapport écrit, qui mesure l'adéquation ou l'écart entre les objectifs de départ et l'action réalisée, et qui présente les points forts et les points faibles de la commission.

a lieu même si l'action ne va pas à son terme (la commission explique les raisons de cet arrêt).

6-LA TRANSMISSION

doit permettre à toute structure de reprendre l'action à son compte.

est matérialisée par le rapport écrit ci-dessus mentionné et complété comme suit :

- présentation des différentes phases de l'action

- présentation des outils nécessaires

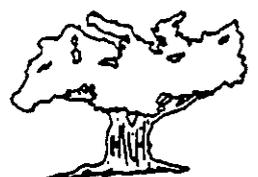
- déroulement des différentes phases menant à l'objectif

- présentation d'un press-book sur l'action.

sert de base au montage du dossier récompense.

se fait au niveau local (un dossier pour les archives de ta J.C.E.L.) et au niveau national.

LA COMMISSION TRAVAILLE EN LIAISON CONSTANTE AVEC LE V.P. PROGRAMME
QUI EST CHARGÉ DE LUI APPORTER LE SOUTIEN DE TA J.C.E.L., EN CAS DE
DEMANDE.



Objectifs de la Commission
“Conseil de la Méditerranée:
Mythe ou Réalité?”

- ⇒ Le constat
- ⇒ Le But
- ⇒ La réunion préparatoire du 17 octobre 1992
à Fréjus



CONSTAT:

Malgré l'histoire et les barrières linguistiques et culturelles, les européens ont en 30 ans, créé la Communauté Economique Européenne.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la **Méditerranée**?

En effet, les peuples qui bordent la Méditerranée ont une histoire commune. Pourtant, ils communiquent très peu. En tout cas, c'est l'impression que cela donne. L'impression est encore accentuée par le phénomène Nord-Sud.

Les conséquences de cet état de fait donnent une situation complexe, en permanence au bord de l'explosion.

Le But du Projet:

1992 a marqué le début, pour cinq ans, du nouveau **Thème Mondial de la jeune Chambre Internationale:**

L'ERE DE LA CITOYENNETE GLOBALE

Au niveau régional, la Jeune Chambre Economique a travaillé et a proposé des actions en rapport avec le **Plan Bleu des Nations Unies**. Le thème régional P.A.C.A 1992 était intitulé:

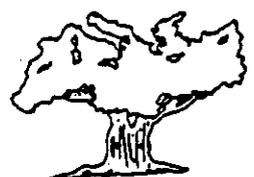
NOS CITES A L'HORIZON 2010

La Jeune Chambre Economique de Fréjus-Saint -Raphaël a suivi le thème mondial et le thème régional, en axant plus particulièrement son projet sur la création d'un futur **CONSEIL de la MEDITERRANEE**, à l'exemple du **CONSEIL de L'EUROPE**.

Nous souhaitons pour cela, montrer l'exemple, en demandant par tous les moyens dont nous disposons, à notre organisation mondiale, la création d'un poste de Vice-Président Mondial chargé de la "Région Méditerranée". Nous souhaitons, par ailleurs, mettre en place un multi-jumelage Méditerranéen, avec les jeunes Chambres économiques présentes dans les autres pays du bassin méditerranéen.

Nous sommes persuadés que, nous, Membres Jeunes Chambres, avons un rôle à jouer dans ce formidable défi des 30 prochaines années et c'est pour cela que nous avons voulu organiser un **colloque le 19 juin 1993**, sur le thème:

CONSEIL de la MEDITERRANEE, MYTHE ou REALITE?



Le but de ce colloque était, en fait, de découvrir de **nouvelles pistes d'actions** qui nous permettront d'avoir un rôle actif dans la préparation et la construction d'autres projets. C'est pour cela que nous pensons que ce colloque sera la fin de notre enquête, puisque ensuite, seulement, commencera le vrai travail préparatoire du futur conseil de la Méditerranée.

Nous avons bénéficié d'un soutien important en la personne de Monsieur **François Léotard, Député-Maire de Fréjus**, qui a accueilli dans sa Ville, cette manifestation.

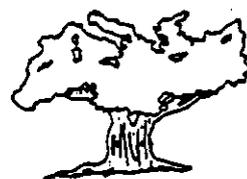
Quatre thèmes ont été débattus, lors du colloque par les différents organismes et personnalités invités.

Economie
Culture et Environnement.
Communication et Développement
Politique internationale

Nous espérons que ce dernier aura été:

Le 1er forum des "ASSOCIATIONS MEDITERRANEENNES"

Les conclusions de cette manifestation doivent permettre de proposer, , la création d'un **Conseil représentatif des Institutions Méditerranéennes**, véritable ébauche d'un **futur Conseil de la Méditerranée** que pourraient reprendre les politiques.



Le rapport qui suit constitue le compte rendu d'une réunion qui a eu lieu le 17 octobre 1992. Le but de cette réunion était :

- d'informer publiquement les différentes entités concernées de notre projet,
- de confronter avec eux nos différents points de vue afin d'aboutir à l'action finale du mois de juin 1993.





JAYCEE TERRANEE

Le bulletin de la commission
"Conseil de la Méditerranée, Mythe ou Réalité ?"

N°6 Janvier 93

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE 1992

Présents le matin :

Madame ARDUIN
Mademoiselle BARRAS
Monsieur BENLANUINE
Monsieur BOUCHARD
Monsieur BRAHIM
Monsieur CHABASSON
Madame CHAPELET
Monsieur CHAROLLAIS
Monsieur CHAUDEUR
Monsieur CINI
Monsieur CURZY
Monsieur EL KAREH
Monsieur FAUGERE
Monsieur FERRAIOLI
M. et Mme FERRER
Mademoiselle GILLE
Monsieur GOMEZ
Monsieur JACOLIN
Monsieur JACOMET
Monsieur JAUFFRET
Monsieur LASNEL
Madame LOISEAU
Monsieur LOPEZ
Monsieur MANCHON
Monsieur MARIANI
Monsieur MATHIEU
Madame MORACHE
Monsieur MAZE
Monsieur PIERRU
Monsieur SALLES
Madame VIERS

Monsieur Mariani nous fait l'historique du projet "Conseil de la Méditerranée, Mythe ou réalité ?".

Ce projet a vu le jour début 1991. Quelques associations avaient déjà organisé des colloques avec le logo représentant l'arbre.



Le théâtre des opérations (vu de loin).

Monsieur Mariani nous présente le bulletin diffusé régulièrement afin de faire passer le message sur la Méditerranée, pour faire savoir ce qui s'y fait.

En moins de 30 ans, beaucoup de structures se sont mises en place malgré la différence des langues. Le Sud a l'impression d'être mis de côté.

Problème de communication. L'axe nord-sud n'est pas vraiment développé.

Pourquoi ne pas envisager un Conseil de la Méditerranée à l'exemple de celui de l'Europe ?

La première structure vers laquelle la Jeune Chambre s'est tournée est la Mairie de Fréjus: Monsieur Léotard nous a immédiatement soutenus.

La Jeune Chambre Internationale vote tous les 5 ans un thème mondial. Pour 92/96 le thème est **l'ère de la citoyenneté globale**.

3 axes de travail :

- développement économique,
- avenir de l'enfance,
- environnement.

M. Jacomet nous indique que la J.C.E. PACA a travaillé sur le **Plan Bleu** des Nations Unies : perspectives à 30 ans sur l'environnement, la démographie, etc...

Thème régional PACA 92/93: **que serons-nous devenus dans 20 ans ?**

Il apparaît clairement une volonté de pérenniser un forum des associations méditerranéennes. Les participants préfèrent le terme d'entités à celui d'associations.

Le but est de réunir un maximum de gens intéressés par la Méditerranée.

Comment savoir quelles sont les personnes utiles, n'étant pas nous-mêmes des spécialistes ?

M. Manchon pense qu'une fois le cadre et les idées définies, les associations spécialistes du monde méditerranéen pourront travailler dessus.

Un fil directeur et 6 thèmes ont été instaurés :

- culture,
- politique internationale,
- économie,
- droit international et structures juridiques,
- l'humanitaire,
- l'environnement,

La finalité :

"Penser la Méditerranée et non penser à la Méditerranée".

La Jeune Chambre Économique souhaite mettre en place des réseaux, créer des compétences, chacun travaillant dans son domaine.

Réaliser des multi-jumelages : excellent contact avec la Tunisie. A ce propos, le souhait est exprimé de se jumeler avec Mahdia. M. Ferraioli a bien reçu le message !

Créer un vivier d'idées et des actions futures.

Avec ces idées, pourquoi ne pas envisager des actions locales méditerranéennes ?

M. Cini lance l'idée d'une réserve, comme à Cannes, avec éducation des enfants à la Méditerranée dans les années à venir.

Des contacts en Turquie, Espagne et Tunisie.

Une préoccupation : avoir une assise locale et une assise méditerranéenne pour faire passer le message.

La Jeune Chambre Économique est présente presque partout en méditerranée. Celle de Mahdia est prête à coopérer avec nous sur cette action.

Nous souhaitons au cours de cette manifestation avoir :

Les colloques, le rassemblement des JCE de la Méditerranée, la réunion des structures Méditerranéennes (politiques, entreprises, etc...)

Et aussi le rapprochement des petites associations et initiatives individuelles.

Un des buts étant de créer un **conseil représentatif des institutions méditerranéennes.**

La question se pose d'imaginer la structure des différents ateliers.

Les expériences vécues des associations présentent nous montrent leur façon de travailler et avec qui.

OBJECTIFS JCE

Souhait d'avoir des partenaires financiers et des conseillers.

Personnes intéressées par ce travail et qui interviennent.

Evaluation de cette action : transmission du travail.

Mme Morache demande l'opinion des gens quant à la possibilité de le faire et comment.



M. Ferraioli intervient en disant que ce n'est ni un mythe ni une réalité mais une nécessité. Il avait eu la même idée il y a 5 ou 6 ans. L'entreprise sera difficile mais il nous offre son appui.

M. Lecat, Maire de Fréjus, pense que l'idée n'est pas utopique mais intéressante.

Il serait bon de se tourner vers le Conseil Régional pour une participation. Le problème financier est épineux.

M. Charollais préfère le terme 1^{er} Forum plutôt que Conseil car il y a une dynamique à lancer. L'idée a été lancée par la Chambre de Commerce franco-arabe de Marseille.

Plusieurs organismes en Espagne s'intéressent à un Conseil de la Méditerranée.

Mme Viers pense que c'est une réalité car l'idée de la Méditerranée est plus appréhendable que celle de l'Europe.

M. Mariani précise que nous ne sommes pas des spécialistes mais des fédérateurs. Par exemple les financiers ne sont pas au courant de ce qui se passe au point de vue humanitaire dans la Méditerranée.

M. El Kareh n'est pas favorable aux experts. Partir sur la réalité. Être à l'écoute de ce qui vient d'en face. L'idée ne doit être vécue comme un concept offensif.

Il pense qu'il faut définir des pistes de travail. Ne pas négliger la notion de partenariat et accepter des différences.

Définir d'abord le contenu du débat stratégique.

Constat historique : idée de la Méditerranée vécue dans un cadre historique très précis, lors de la guerre froide est-ouest. Se mettre à l'écoute de ce qui peut se faire en Turquie. Souhaite que la JCE joue l'intermédiaire entre les deux rives de la Méditerranée.

Il y a un foisonnement d'idées.

Aujourd'hui, on ne parle plus de la Méditerranée dans les instances internationales.

Il y a un drainage des cerveaux important du sud vers le nord.

M. Mariani souligne que tout le monde est intéressé mais qu'aucun échange n'est intervenu.

M. Manchon peut nous mettre en rapport avec des gens intéressés. Rejoint l'idée de M. Charollais quant à l'appellation de Forum, pour la pérennité.

Comment comprendre les pôles d'intérêt de chacun ? Un forum est une bonne occasion.

M. Chabasson intervient en demandant quelle idée rassemble les pays ?

Les résultats pour l'environnement ne sont pas à la hauteur.

Il préfère le terme Forum.

Penser à l'après (qu'est-ce que l'après Rio?).

Marseille, Toulon et Nice : pas de planification d'ensemble.

Tunis a fait son métro, ce qui ne semblait pas être une priorité.

Il ne faut pas oublier le fait que nous sommes une des régions les plus touristiques de la planète.

Plutôt que de prévoir des catastrophes, essayer de se tourner vers ceux qui ont fait des choses positives (gestion de la forêt réussie, agriculture durable, transports, voitures...)

Peu de traités internationaux.

Comment conduire une politique de développement sur le bassin méditerranéen qui permette d'accroître le niveau de vie sans tout assécher ?

Intégration de l'environnement dans notre développement.

Comment avoir un développement urbain qui ne génère pas de pollution.

Comment se transporte-t-on ?

Comment maîtriser le développement ?

Le tourisme : comment faire en sorte qu'il apporte une contribution de la vie économique sans dégrader le site naturel.

Important d'échanger des vues pour avoir comment y parvenir.

Comment développer l'idée de conseil sans y mettre le gouvernement. Le forum est plus ouvert.

M. Charollais : le colloque démarre un forum.

Le Docteur Rey met l'accent sur l'image de la mer donnée par les adultes aux enfants.

Important de parler des mythes (racines).

Réalité : ce qu'on dit et ce qu'on vit. Va-t-on parler uniquement du vécu local ou des grandes échelles (Bruxelles face aux pêcheurs) ?

Les enfants ne connaissent plus la mer, ni sa faune et sa flore. Pour eux c'est une gigantesque piscine. L'économie en est-elle responsable ?

Il compare la mer au liquide amniotique = lieu de vie ou lieu géopolitique.



M. El Kareh en réponse à M. Rey souligne que le désarmement est indispensable pour pouvoir s'engager plus avant. Il se méfie du terme de mythe (associé à l'histoire culturelle) car au nom des mêmes valeurs, des actes contestables sont commis (infibulation, excision).

Le Plan Bleu a failli échouer il y a 2 ans car les gens étaient dans un taudis (on ne leur avait pas donné assez de moyens).

Au niveau culturel : la culture est à réinventer. Il faudrait imaginer une structure cohérente qui pourrait servir à tous.

Monsieur Mariani demande ce qu'il faudrait faire pour que les Méditerranéens travaillent entre eux.

M. Rey précise que la mer est le premier véhicule commercial = tolérance avec l'étranger.

M. El Kareh demande quelle est la logique du Plan Bleu : mettre en commun les moyens. Les frontières ne s'arrêtent pas où les guerres les ont tracées.

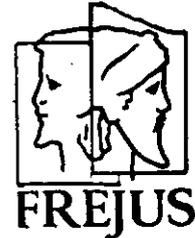
Mise en commun des moyens. Une cohérence est en train de se mettre en place en Mauritanie, au Maroc et en Algérie, qui doit servir de référence.

A l'inverse, en Tunisie, un lac artificiel était alimenté par 6 rivières qui se sont, un jour, tarées. Le Ministre de l'Industrie avait construit des barrages sans prévenir son collègue de l'environnement !

M. Mariani pense qu'un Conseil de la Méditerranée permet d'aller suffisamment loin pour ne plus pouvoir revenir en arrière.



NOS PARTENAIRES



F M E S



La mascotte de la J.C.E. de Fréjus

Présents l'après-midi:

Madame ARDUIN
Mademoiselle BARRAS
Monsieur BACCHI
Madame CHAPELET
Monsieur CHAROLLAIS
Monsieur CHAUDEUR
Monsieur CINI
Monsieur CURZY
Monsieur EL KAREH
Monsieur FAUGERE
M. et Mme FERRER
Mademoiselle GILLE
Monsieur JACOLIN
Monsieur JACOMET
Mademoiselle JAUDON
Monsieur JAUFFRET
Monsieur LASNEL
Monsieur LEBERRE
Madame LOISEAU
Monsieur MANCHON
Monsieur MARIANI
Monsieur MATHIEU
Madame MORACHE
Monsieur MAZE
Monsieur PIERRU
Madame PIC
Monsieur RUER
Monsieur SALLES
Madame VIERS

Madame Arduin fait la synthèse de ce qui a été dit le matin afin de relancer le débat.

M. Mariani pose la question : quel public pour quelle manifestation ? Savoir qui est ciblé et comment les cibler.

Si les associations interviennent, elles peuvent prendre en charge les intervenants et leur propre public.

M. Lasnel souligne que le mot échange est important dans cette rencontre méditerranéenne.

Deux objectifs : permettre les rencontres et les échanges aux méditerranéens pressés de se rencontrer et de se connaître mieux pour faire tomber les préjugés, quels qu'ils soient les publics et les passions.

Proposer des échanges en direction des jeunes issus des immigrations.

- La durée est essentielle. Un échange est préparé donc des travaux sont à faire. Durée d'exploitation.

- Globalisation de l'action (démultipliation du projet).

- La réciprocité. Comment peut-on arriver à un échange de courant ?



Vu d'un peu moins loin...

- Multiplicité sociale et culturelle des groupes. Revalorisation des éléments de leur identité.

Quant à notre projet, un atelier "échange de personnes" intéresserait M. Lasnel. Il souhaiterait que le culturel soit pris au sens anthropologique. Il possède une banque de données d'environ mille fiches.

M. Lasnel, à la demande de M. Charollais présente son institution.

Celle-ci est responsable des échanges à l'ambassade de France à Alger.

Le budget est passé de 0 à 3.000.000 F. Mission interministérielle en France des échanges interméditerranéens, basée à Marseille.

M. Charollais est satisfait qu'une mission interministérielle soit basée à Marseille.

M. El Kareh précise qu'une mission de ce genre est basée à Sophia-Antipolis.

M. Lasnel souligne que les visas sont obtenus plus facilement par les Marocains.

Onze ateliers ont été mis en place pour trouver de l'argent.

M. Curzy privilégie la relation humaine et souhaite que le forum soit une organisation d'échange.

M. Charollais souhaite confronter les associations pour apprendre à se connaître.

M. Mariani souligne que le terme association en France n'est pas le même que dans d'autres pays.

M. Manchon nous apprend que la Catalogne et l'Italie n'ont pas de statut loi 1901.

M. El Kareh pense que depuis cinq ans les relations inter-étatiques ne répondent plus aux besoins humains. Faut-il remplacer cet échange par des rapports entre les sociétés civiles exclusivement. Ne pas rejeter la fonction des états.

Le support essentiel est l'ensemble des Jeunes Chambres Économiques du bassin méditerranéen.

Les barrières doivent tomber entre la Méditerranée orientale et la Méditerranée occidentale.

Comment être efficace sans tomber dans la mystification ?

Mettre un terme à l'assistanat entre le nord et le sud. Un effort doit être fait dans les deux sens.

Mme Chapelet pense qu'il faut revaloriser les jeunes par rapport à leur propre culture et par rapport aux autres. Il serait d'ailleurs bon de commencer chez nous. Chacun doit apporter ses propres expériences.

M. Mariani souhaite mélanger les genres pour que les élus se sentent poussés par la pression des associations afin d'en reprendre les idées.

M. Curzy pense que le type de public idéal serait un bouillon de culture: un public de rencontre, un public de participants.

Mme Viers précise que la culture juive s'est développée sous la domination arabe. L'écriture est un signe extérieur des cultures. C'est un moyen de communication.

M. Manchon nous présente son association. Elle va de Valence à La oscane. Son objectif : l'aménagement du territoire (espace culturel), la recherche de patrimoine culturel et méditerranéen. Son but: s'étendre au bassin méditerranéen. Les grands besoins sont la culture et environnement.

Le développement entre les italiens, les espagnols et les autres méditerranéens est essentiel. L'objectif est de tisser un réseau entre les mouvements.

Ateliers universitaires mis en place à Nice afin de réunir 75 jeunes pour étudier ce qu'est la Méditerranée.

M. Charollais nous précise que M. Hansberger est le Président de l'Arc Méditerranéen.

Les membres: chambres de commerce, entreprises, urbanistes, architectes.



M. Cini explique que Méditerranée 2000 a été lancée par la Lyonnaise des Eaux.

L'eau est vitale et va se raréfier. Cette association a pour but de former et d'informer le public, afin de protéger l'eau et la Méditerranée. Elle permet de faire connaître la Méditerranée, de travailler avec les scientifiques et les universitaires.

Elle souhaite :

- transmettre son savoir,
- faire adopter par le public un nouveau comportement vis-à-vis de l'eau, surtout par les jeunes,
- toucher des élus.

M. Mariani propose la mise en place d'une réserve marine à Fréjus, avec le concours de cette association.

M. Salles déplore que les gens travaillant sur la Méditerranée ne se connaissent pas. Ce doit donc être un des objectifs de cette manifestation. Ne faudrait-il pas créer une banque de données commune aux participants d'aujourd'hui et faire un premier colloque avec toutes ces personnes ?

C'est la première étape avant d'envisager un colloque plus vaste.

La première étape: que tous les gens présents aujourd'hui fassent l'inventaire de leur démarche, de leurs activités et des associations qu'ils connaissent.

Se fixer des objectifs à moyen terme afin de rassembler les forces de tout le monde.

M. Salles est en contact avec la fondation René Seydoux à Paris. Cette fondation a rassemblé tout ce qui se fait dans le domaine universitaire dans la Méditerranée. Il serait intéressant de collaborer avec elle. Ils sont d'accord pour nous transmettre des contacts.

M. Ferrer souhaite que l'on rencontre des associations que l'on ne connaît pas et qui travaillent sur le même sujet.

M. El Kareh pense qu'il faut établir la liste des organismes qui ont le même but que nous afin d'avoir un outil de travail.

M. Leberre nous informe que les 28,29 et 30 octobre sont organisées des journées régionales de l'ARPE. Le but : agir pour la qualité de la vie. Il travaille sur la culture et la démographie au Maghreb.

Une structure s'est créée avec MM. Charollais et Faugère.

M. Jacomet travaille avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie et le Conseil Régional pour la prospective régionale.

L'objectif : coopérer pour gérer ensemble l'équilibre entre l'économie et les espaces.

Comment y arriver ? Se connaître pour se reconnaître donc se rassembler pour s'accepter.

Déterminer les points et les actions qui sont concurrents ou complémentaires.

La discussion est parfois bloquée car on pense qu'il y a concurrence et non complémentarité. Rechercher ensemble des points de convergence.

Déterminer un cadre de référence commune ne détériorant pas la spécificité.

Se donner les moyens de faire circuler les informations.

L'information doit se divulguer, elle doit aller partout.

Créer un réseau de circulation de l'information.

Développer le réflexe de l'écoute : le devenir de nos villes est très dépendant des collectivités périphériques.

Quels sont les thèmes porteurs ?

1) l'environnement : celui qui passe le mieux auprès du public.

2) l'enfance : dans 20 ans, 80 % de la population en méditerranée aura moins de 10 ans.

M. Mathieu pense que les gens des pays pauvres n'ont pas les mêmes préoccupations.

Les problèmes de l'enfance ne sont pas perçus de la même façon que nous.

M. El Kareh nous parle d'une association pour la coopération et le dialogue et techniques euro-arabes.

Ils ont lancé une mission sur le rôle des technopoles en Méditerranée. Aboutissement : évolution humaine, technique, financière de politique locale.

Un chercheur pense aménager des relations avec la formation et l'industrie. L'idée de départ est de savoir si les technopoles peuvent apporter une réponse aux pays du sud de la Méditerranée, et à l'ensemble des pays arabes.

Il y a de la richesse au Sud mal utilisée.

63 % des médecins canadiens sont égyptiens.

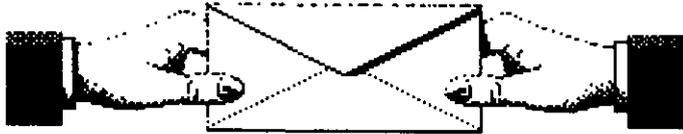
Peut-on penser que les financiers des pays arabes commencent à s'intéresser à leur propre industrie avant de placer leur argent ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice, l'Aérospatiale, l'Université de Nice, Le Plan Bleu, Air-France, l'ADEMN se sont associés pour les aider à sortir de l'assistanat.

Il faut faire en sorte que les chercheurs puissent travailler sur des projets communs.

Responsabilisation des différents partenaires. Des gens qui n'ont pas les mêmes moyens mais qui sont unis au départ, doivent être partenaires.

Mise en place d'un réseau d'échanges. Faire l'état des lieux.



Mise en place d'un DEA : cycles de formation courts aux chefs d'entreprises sur la base du partenariat en écoutant l'autre côté.

Concevoir des technopoles dans les pays du Sud Méditerranéen.

M. Charollais pense qu'il apparaît intéressant d'être à l'écoute de multiples associations, parler de leur projet, et permettre des liens.

Deux points clés : entente entre les hommes et les projets, développement. Ne pas se précipiter, dire aux associations qu'on ne va pas trop loin. Leur demander de venir pour qu'elles nous présentent leur but.

M. Mariani souhaite que chacun soit un partenaire à des titres divers.

Est-ce que chacun peut intervenir ?

Comment travailler ? Quelle date prévoir pour la manifestation ?

Mme Morache nous informe que le colloque devrait avoir lieu à Fréjus avec 6 thèmes. Les élus sont prêts à proposer des locaux. Date envisagée courant mai ou juin 93.

La Ville de Fréjus a subventionné le projet et propose de la logistique.

La Fondation Méditerranéenne envisage de prendre en charge le colloque de politique internationale avec sa logistique.

M. Charollais attend les conclusions de chacun.

M. Manchon propose que l'arc méditerranéen prenne en charge l'aménagement du territoire et l'espace culturel. L'association peut tenir un stand et son président M. Hansberger pourrait animer un débat à ce sujet.

Mme Morache demande combien de journées seront nécessaires.

M. Salles désire savoir quelle forme aura la manifestation :

Un colloque assez large avec plusieurs tables rondes ?

Deux journées, par exemple pour faire un défilé de présentation d'associations et de création de réseaux ?

Mme Morache demande combien d'associations seront en jeu ?

M. Mariani précise que ce ne sont que des associations à spécificité méditerranéenne.

M. El Kareh connaît un centre d'études méditerranéennes à Belfort.

Il faut donc être très prudent et maîtriser l'organisation de cette manifestation.

Il faut prendre conscience de la dimension de ce qui peut être apporté.

Ne pas voir les choses en grand.

M. Curzy croit aux vertus d'une phase préparatoire pour mieux se placer à l'écoute des partenaires étrangers qui désirent s'associer à nous.

Il faut être à l'écoute des uns et des autres.

Mme Viers souligne qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas de représentant de l'autre côté de la Méditerranée aujourd'hui.

M. Charollais souhaite une dynamique à la base pour entraîner les dirigeants.

Bien trier les associations. En faire l'inventaire. Laisser les gens s'exprimer.

M. Manchon souligne le problème financier qui intervient pour faire venir des partenaires de l'autre côté de la Méditerranée.

Ce forum sera-t-il pour nous ou pour ceux de l'autre côté ?

M. Curzy prend en charge la venue de ses partenaires algériens.

M. Mathieu pense que les autres Jeunes Chambres Économiques peuvent prendre en charge la venue des représentants des autres Jeunes Chambres.

A ce sujet M. Mariani souligne qu'il est important de mettre en place un effet multiplicateur où chaque association présente aujourd'hui prendrait en charge la venue des représentants d'autres pays du bassin méditerranéen.



Le théâtre des opérations (vu de près)

Programme

du

19 juin 1993

⇒ Les Intervenants

⇒ Plan de la journée

⇒ Plateaux



Conseil de la Méditerranée: Mythe ou Réalité?

FREJUS, le 19 juin 1993

LES INTERVENANTS

PLATEAU COMMUNICATION et DEVELOPPEMENT

Sous la Présidence de séance de:

L'INSTITUT MEDITERRANEEN de la COMMUNICATION

- Monsieur le Sénateur Louis PERREIN Président de l'IMCOM
- Monsieur Robert HANSBERGER Président de l'Association Internationale de l'Arc Méditerranéen
- Monsieur Jean-Paul GUIRAUDON Secrétaire Mondial du Mouvement International des Loisirs Scientifiques et Techniques
- Monsieur Jean-Claude LASNEL Directeur de la Mission pour les échanges et le Développement Méditerranéen

PLATEAU ECONOMIQUE

Sous la Présidence de séance du:

CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

- Madame Nathalie ROUX LA MEDITERRANÉE ECONOMIQUE
- Monsieur Jean ROUSSILLON Président délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur
- Monsieur Claude-Henry MUSSAT Club Financier Méditerranéen
- Monsieur ROUX-ALEZAY Président de l'Association des Chambres de Commerces de la Méditerranée
- Monsieur Marc DREVON Finances Méditerranée

PLATEAU CULTURE et ENVIRONNEMENT

Sous la Présidence de séance de:

La FONDATION RENE SEYDOUX

- Monsieur Paul BALTA La Méditerranée Réinventée
- Monsieur Serge ANTOINE
- Monsieur Bernard GLASS Directeur Du PLAN BLEU (Sophia Antipolis)
- Monsieur Lucien CHABASSON Conseiller Régional PACA
Auteur du Projet National pour l'Environnement

PLATEAU POLITIQUE INTERNATIONALE

Sous la Présidence de séance de:

La FONDATION MEDITERRANEENNE D'ETUDES STRATEGIQUES

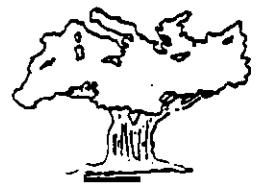
- Monsieur CHAROLLAIS Vice-Président de la DE LA FMES
- Monsieur Marc BONNEFOUS Ambassadeur de France
- Monsieur BEN JELLOUN Directeur de l'Institut Royal d'Etudes Stratégiques (Maroc)
- Monsieur le Professeur ALIBONI Directeur de recherches à L'Institut des Affaires Internationales (Italie)

Cette manifestation ayant lieu avec le concours de la CHARTE DU BASSIN MEDITERRANEEN, des intervenants du Conseil Régional PROVENCE ALPES COTE D'AZUR seront sur chaque plateau.

Discours de CLOTURE par Monsieur François LEOTARD

Ministre d'Etat, Ministre de la Défense, Maire de FREJUS

(sous réserve)



ADRESSES DES INTERVENANTS PRESENTS LE 19 JUIN 1933

-VILLE DE FREJUS:

Place Formigé 83600 FREJUS

-F.M.E.S:

Maison des technologies,
Place G.POMPIDOU 83000 TOULON

-I.M.C.O.M:

Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard 75291 PARIS cedex 06

-Fondation Renée SEYDOUX:

33, rue du Louvre 75002 PARIS

-ARC MEDITERRANEEN:

C.C.I Marseille, direction des affaires économiques
B.P 1856 13222 MARSEILLE Cedex 01

-MISSION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ECHANGES MEDITERRANEENS:

4, Rue de la Visitation 13004 MARSEILLE

-ASSOCIATION MILSET:

CSI 75930 PARIS Cedex 19

-FINANCES MEDITERRANEE:

53, Cours pierre Puget 13006 MARSEILLE

-CONSEIL REGIONAL:

Hôtel de la région 27, place jules Guesde
13481 MARSEILLE

-CENTRE D'ECONOMIE ET DE FINANCES INTERNATIONALES:

Faculté des sciences économiques, université Aix-Marseille II, Château La Farge,
route des Milles 13290 Les MILLES

-COMITE NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTERIEURS:

22, Avenue Franklin Roosevelt
75008 PARIS

-PLAN BLEU:

Place Sophie Laffitte 06560 VALBONNE

1^{er} FORUM des ASSOCIATIONS MEDITERRANEENNES

HORAIRES DE LA JOURNEE

- 8 H 00 - 9 H 00 ACCUEIL**
- 9 H 00 - 9 H 30 PRESENTATION DE LA JOURNEE**
- 9 H 30 - 11 H 00 PLATEAU ECONOMIQUE**
- 11 H 00 - 11 H 15 PAUSE**
- 11 H 15 - 12 h 45 PLATEAU
CULTURE ET ENVIRONNEMENT**
- 12 h 45 - 14 h 45 REPAS**
- 14 h 45 - 16 h 15 PLATEAU
COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT**
- 16 h 15 - 16 h 30 PAUSE**
- 16 h 30 - 18 h 00 PLATEAU
POLITIQUE INTERNATIONALE**
- 18 h 00- 18 h 30 INTERVENTIONS DE CLOTURE**
- DE LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE**
 - DE LA FONDATION MEDITERRANEENNE**
 - DE LA VILLE DE FREJUS**



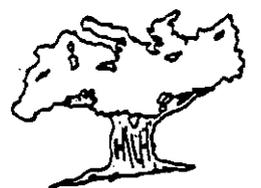
Intervention de Monsieur FERRAIOLI- ADJOINT AU MAIRE DE FREJUS

Je vous souhaite la bienvenue pour ce "Premier Forum des Associations Méditerranéennes", organisée par la jeune chambre économique. Mon collègue, Elie BRUN, Deuxième-Adjoint de la Ville de Fréjus, et surtout présent ici en qualité de Conseiller Régional interviendra tout à l'heure et m'a également chargé d'ouvrir les "hostilités" pour vous dire que FREJUS est heureuse d'accueillir une telle réunion et heureuse aussi de cette initiative. Nous souhaitons la bienvenue aux délégations étrangères et à la délégation de la Jeune Chambre Economique de MADHIA en Tunisie que j'ai eu le plaisir de rencontrer en Mairie hier. C'est une JCE très dynamique et il ne fait aucun doute que ce premier contact sera suivi d'autres avec la JCE de Fréjus. Je souhaite également la bienvenue à Monsieur ALIBONI de Rome et à tous les intervenants qui se succéderont à cette tribune aujourd'hui.

FREJUS, l'antique FORUM JULII Romaine vient de renouer grâce à Port-Fréjus, ce port que nous avons re-creusé à l'intérieur des terres, à l'emplacement même où existait le port romain, avec sa vocation maritime, après 3 siècles d'interruption car il avait été malheureusement comblé au 16ème siècle. Fréjus a donc toujours été ouverte sur la Méditerranée et le Monde. Forum Julii, c'était le Forum de Jules. Jules César et vous savez que de nombreuses galères des armées romaines sont parties d'ici. Donc, nous sommes ici pour parler de la Méditerranée et ceux qui se succéderont à cette tribune, nous parlerons de la Méditerranée et de ses divers aspects qui nous intéressent. Mais on ne peut pas parler de la Méditerranée quand on est méditerranéen comme moi sans avoir une certaine passion au fond du cœur parce que la Méditerranée c'est d'abord et avant tout ce creuset des grandes civilisations et des trois grandes religions qui se sont répandues dans le monde et c'est toute une histoire. Donc je suis persuadé que cette journée sera bénéfique à tous et que cette initiative de la Jeune Chambre économique qui tente de regrouper tous les aspects et toutes les diversités de la Méditerranée, aura des lendemains, car de nombreuses initiatives se sont fait jour sous divers aspects en ce qui concerne cette région, mais sont souvent des actions isolées. Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est de voir un jour un grand Conseil de la Méditerranée, c'est en tout cas le souhait que formule les dirigeants de la Jeune Chambre économique. Voilà, ce que je voulais vous dire. Mesdames, Messieurs, en vous souhaitant un excellent colloque et en renouvelant au Nom de Monsieur François LEOTARD et du conseil Municipal tous nos vœux de bienvenue à Fréjus.



PLATEAU
ECONOMIQUE



LE SYSTEME D'INTERDÉPENDANCE DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EURO-MÉDITERRANÉENNES

Nathalie ROUX - CEFI

JUIN 1993

Mon intervention se situera dans le prolongement de l'étude sur la "Méditerranée Economique" qui a permis de proposer un premier état des lieux. Il s'agira, à la suite de ce premier travail, dirigé par Jean-Louis REIFFERS, de poursuivre la réflexion sur l'espace économique méditerranéen en le resituant par rapport au pôle européen.

Globalement, la Méditerranée représente 15% de la production nationale brute mondiale et 15% des échanges commerciaux.

Au sein de l'espace méditerranéen, on observe un dynamisme relatif des échanges : 25% des échanges des pays méditerranéens sont intérieurs à la zone.

La démographie est un point fondamental qui caractérise cet espace avec une croissance démographique faible au nord, qui n'atteint pas le taux de renouvellement et une croissance importante au sud, qui dépasse les capacités nationales d'intégration économique des pays concernés avec toutes les conséquences que cela suppose tant au niveau des taux de chômage que des vagues d'émigration. Sa population qui est actuellement de 390 millions d'habitants (7% de la population mondiale) passera selon les prévisions à 520 millions dont 350 millions dans les pays non membres. De plus, les jeunes de moins de 25 ans représentent chez les riverains de la Méditerranée Sud et Est une proportion impressionnante autour de 60% dans les pays méditerranéens arabe, de 45% pour les autres, contre environ 30% pour les 4 pays de la Méditerranée européenne.



Les différences sont encore marquées si l'on observe les indicateurs de PIB et de PIB par habitants : en 1990, les 4 grands pays riverains de la CEE produisaient 87% du Produit Intérieur Brut Méditerranéen. Moins de la moitié de la population produit et utilise plus des 4/5 de la valeur marchande réalisée en Méditerranée.

Les questions qui se posent à l'heure actuelle pour l'avenir de l'espace économique méditerranéen doivent être resituées dans le contexte de l'évolution du système de relations économiques internationales des dernières décennies.

En effet, les décennies des années 80-90 sont marquées par un double phénomène:

- d'une part, pour les pays du Sud, par l'ajustement économique d'inspiration libérale ; il s'agit pour chacun des pays méditerranéens endettés (en gros les pays de la Méditerranée Sud et Est) de rétablir les grands équilibres économiques et de s'intégrer aux échanges mondiaux. Ouverture et libéralisation sont les deux principes généraux sur lesquels la plupart des pays tiers méditerranéens doivent plancher.

- d'autre part, la tendance est au regroupement des échanges internationaux. Trois pôles structurent aujourd'hui les relations internationales ; le pôle américain, avec le traité NAFTA qui établit les liens entre les USA, le Canada et le Mexique; le pôle asiatique fondé sur le développement des pays du Sud Est asiatique et le rôle fondamental des japonais et enfin le pôle européen dont nous allons voir que l'attitude vis-à-vis des pays méditerranéens tiers est encore relativement indéterminée.

La constitution de chacun de ces sous-systèmes de l'économie mondiale repose sur une conception de la proximité géographique d'espaces nationaux qui impose que les pays ou groupes de pays leaders prennent en compte la dimension développement de leurs partenaires moins avancés. Il s'agit d'intensifier les interdépendances : c'est à dire d'une part de soutenir leur croissance économique et d'autre part de concourir à minimiser les



risques qui ne manquent pas de peser sur le développement de ces systèmes qui s'ouvrent au libéralisme et à la compétition internationale.

Deux espaces de proximité s'offrent à l'Europe. A l'est, l'effondrement du bloc soviétique et les difficultés pour mettre en place dans ces pays les fondements d'une économie de marché tout autant que les opportunités commerciales qui s'ouvrent, ont amené les européens à considérer ces marchés potentiels avec beaucoup d'attention.

Mais l'appui que les européens apportent aux efforts de restructuration des pays de l'Europe de l'Est doit-il occulter le développement et la stabilisation des relations économiques que la CEE et les pays du Sud et de l'Est méditerranéen ont établies depuis longtemps. Plusieurs raisons peuvent être évoquées en faveur du renforcement des interdépendances euro-méditerranéennes.

La première tient à l'équilibre interne de la Communauté. En fait, il est clair qu'un renforcement des accords de coopération avec des pays comme la Pologne la Tchécoslovaquie ou la Hongrie pérennise un axe de développement Nord-Nord de l'Europe qui ne doit pas se faire au détriment d'une logique de développement vers le Sud. Au sein de la CEE, les pays du sud européen comme la France, l'Italie, l'Espagne et la Grèce ont intérêt à établir les bases d'une logique relationnelle au Sud dans laquelle ils sont plus particulièrement partie impliqués

La seconde relève du clivage entre des logiques d'essence économiques et le contexte socioculturel. Dès lors, poser le problème de l'espace méditerranéen en terme de proximité, c'est aussi évoquer le réel danger qu'il y a à marginaliser un ensemble de pays aussi proches de l'Europe que le sont les pays du Maghreb, du Machrek et ceux de la Méditerranée Orientale comme la Turquie. L'immigration dont la France a été le premier pays européen à subir les conséquences sociales est un phénomène qui touche aujourd'hui l'Espagne, l'Italie sans oublier l'Allemagne. La seule façon de réguler ces vagues de travailleurs qui quittent leurs pays à la recherche d'un emploi est de créer chez eux les conditions



économiques qui leur permettent de travailler sur place. De même, les décalages de plus en plus profonds que vivent les nombreux jeunes de ces pays entre les aspirations sociales que le voisinage avec les pays riches (via la télévision par exemple) leur permet d'entrevoir et les réalités des contraintes économiques libérales qui au contraire les excluent de plus en plus du schéma mondial de répartition du bien-être, sont en eux-mêmes porteurs de germes explosifs (développement des intégrismes et autres fermetures culturelles et sociales sur un idéal national).

La troisième s'appuiera sur des arguments d'ordre plus strictement économiques. Le volume des échanges commerciaux entre les pays riverains et les pays de la CEE est assez important pour que l'on puisse parler d'un marché euro-méditerranéen. Il est caractérisé par un système de relations commerciales qui offre aux producteurs européens les avantages d'un grand marché euro-méditerranéen : avantages en terme de potentialités d'élargissement du marché interne et en termes d'espaces concurrentiels préservés. Nous analyserons ce dernier point avec plus de détail dans ce qui va suivre en essayant d'identifier les logiques générales qui structurent les relations d'interdépendance et en soulignant les imperfections.

Quoiqu'il en soit, ces quelques arguments montrent l'urgence qu'il y a pour les européens à ne pas se laisser se dégrader ces situations et l'intérêt qu'il y a pour chacune des parties à accentuer les fondements des interdépendances euro-méditerranéennes.

Pour caractériser les relations économiques euro-méditerranéennes, nous insisterons sur les quatre points suivants:

- Les différences de niveaux de développement des partenaires en présence font que les relations commerciales sont asymétriques, qu'elles jouent sur des relations de dépendances et qu'elles figent des formes de spécialisations de type Nord-Sud,



- Les avantages économiques du grand marché euro-méditerranéen sont inégalement répartis,

- La faiblesse du volume des flux financiers euro-méditerranéens ne permet pas de réguler les déséquilibres commerciaux,

- enfin, le bilatéralisme qui caractérise l'action européenne ne permet pas à la Communauté d'établir les bases d'une approche globale.

1 - L'Asymétrie, la dépendance et des spécialisations productives

Aujourd'hui, les relations euro-méditerranéennes sont profondément marquées par l'asymétrie, la dépendance et des formes de spécialisations peu porteuses de dynamiques.

En effet, pour les pays riverains non-membres de la Communauté Européenne les échanges avec les pays de la CEE représentent plus de la moitié des débouchés et des fournisseurs. Le phénomène est encore plus accentué pour ce qui concerne le Maghreb. Face à cette polarisation verticale, les échanges entre pays méditerranéens tiers ne représentent qu'entre 1 et 5% des échanges. La création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) n'a pas encore donné de résultats observables.

Vu de l'autre rive, le commerce des pays de la CEE avec les pays méditerranéens voisins ne représente, en moyenne, que 1 à 3% des échanges (4% pour la France et 5% pour les italiens). Bien que la part de ces échanges ne soit pas négligeable, elle est sans commune mesure avec le commerce de sens inverse.

Cette asymétrie est d'autant plus accentuée qu'elle repose sur une spécialisation caractéristique des rapports entre pays de niveaux de développement différents. Grossièrement, on dira que les pays riverains échangent des biens primaires (hydrocarbures pour l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte et la Syrie, phosphates pour le Maroc, produits agricoles pour le Maroc et la Tunisie), peu élaborés, ne nécessitant



pas de savoir-faire qualifié, générateurs de peu de valeur ajoutée, contre des produits alimentaires de base et des produits industriels (biens intermédiaires et biens d'équipement) et des produits de consommation élaborés qu'ils ne produisent pas sur place ou qu'ils produisent à des coûts trop supérieurs. Cette forme de spécialisation est tout à fait caractéristique en Algérie, pays pour lequel le pétrole représente 95% des exportations qui permettent d'importer des céréales et des biens d'équipements (machines et matériels de transport). Elle se retrouve sous des formes plus ou moins accentuées dans la plupart des pays non européens riverains du bassin. Soulignons cependant que cette tendance ressort d'une analyse globale et qu'elle ne traduit pas une réalité homogène. Ainsi, au sein de l'ensemble des pays tiers méditerranéens, certains pays comme la Turquie ou Israël ou encore la Yougoslavie, révèlent une structure d'échanges plus complexe et plus orientée sur des produits intermédiaires transformés ou des produits de consommation et sont donc moins directement dépendants d'exportations de produits primaires. Soulignons également que ces pays sont moins directement impliqués dans le commerce euro-méditerranéen.

Le danger de ces spécialisations est double : outre le fait qu'elles ne représentent pour les pays producteurs qu'un moyen d'obtenir des devises fortes sans avoir des effets d'entraînement positifs sur leurs systèmes productifs, elles exposent les économies nationales aux fluctuations des prix internationaux, qui peuvent voir leurs recettes d'exportations diminuer sous la seule influence d'une baisse du dollar ou la redéfinition du prix du baril. De ce point de vue, les européens peuvent jouer un rôle important s'ils permettent de réguler mieux les variations de flux de revenus des pays exportateurs avec lesquels ils commercent.

Enfin l'asymétrie a pour corollaire la dépendance: la dépendance alimentaire s'est accentuée à cause d'une part, de la croissance démographique forte et d'autre part des politiques d'ajustement qui, pour les pays exportateurs de produits agricoles, ont amené à favoriser la production pour l'exportation au détriment de la production destinée aux marchés intérieurs. Cette dépendance



de base se double d'une **dépendance technologique** tout aussi inquiétante. Ainsi, du côté des exportateurs européens, les marchés des pays tiers reposent essentiellement sur la fourniture de biens incorporant des connaissances technologiques. On sait en effet que 80% des fournisseurs de machines et matériels de transport du marché marocain sont européens (les fournisseurs de l'Europe du sud représentent 60%), cette proportion est de 70% pour les algériens et 60% pour les turcs

Ce phénomène caractérise le marché euro-méditerranéen alors que la dépendance alimentaire est un phénomène plus mondial, la dépendance technologique implique plus fortement la responsabilité des fournisseurs européens. Plus précisément, pour les pays importateurs, la question se pose en termes de diffusion de technologies de base. En fait la maîtrise technologique transférée avec la fourniture de biens d'équipements est nécessairement élémentaire et se réduit à des recettes techniques de maintenance que le fournisseur a bien voulu vendre avec ses unités industrielles clés en main ou ses machines et matériels. Les industriels qui achètent ces usines ou ces machines ne participent pas à l'élaboration technique du produit et n'intègrent qu'un savoir-faire ponctuel. Dans ces conditions, les entreprises ne peuvent dominer durablement une technique qui s'épuise avec l'équipement, ce qui ne motive pas les entreprises à s'engager dans un processus de recherche et ce qui d'autre part ne permet pas d'établir les bases des rapports avec le monde universitaire articulés sur les besoins du monde industriel.

Nous verrons plus loin que la question de l'acquisition d'un savoir-faire technologique pour les pays moins avancés est inévitablement liée à celle de l'investissement direct international et de la délocalisation industrielle.

2 - Les avantages économiques du grand marché euro-méditerranéen sont Inégalement répartis.

Globalement, les échanges euro-méditerranéens se soldent par un excédent pour les européens qui entre 1989 et 1991 est d'environ



6 milliards de dollars sur un volume total d'exportations de l'ordre de 30 milliards de dollars.

Cependant ce résultat ne doit pas être imputé au seul manque de dynamisme des exportateurs méditerranéens non européens ou au manque de qualité de leurs produits. En effet, une analyse plus fouillée nous a permis de constater que si le gros des marchés des fournisseurs européens dans les pays riverains tiers portent sur des produits élaborés, le marché euro-méditerranéen se révèle être porteur de réels avantages pour les européens.

Plus précisément en termes économiques, on a construit un indicateur d'avantage compétitif fondé sur les exportations et les importations qui permet d'apprécier la place de chaque pays dans la concurrence internationale, et cela pour chaque catégorie de produits. Un indicateur négatif signifiera un désavantage compétitif sur le produit et s'il est positif il suggère une position de compétitivité favorable. Nous avons effectué ces calculs pour comparer les situations de chaque pays sur le marché méditerranéen par rapport à sa position compétitive mondiale.

Il ressort que globalement pour la grande majorité des pays méditerranéens, le commerce intra-méditerranéen révèle un gain d'avantage compétitif. Cela s'explique par la proximité géographique qui permet de diminuer les coûts de transports et par une tradition commerciale ancienne qui lie les pays entre eux.

Cependant, si les avantages du grand marché méditerranéen existent, ils ne sont pas répartis de façon équivalente entre tous les partenaires. En effet, on constate que pour les pays de l'Europe méditerranéenne, le commerce intra-méditerranéen permet:

- soit d'améliorer très fortement des positions d'avantage réelles : c'est le cas pour les biens de la catégorie des produits chimiques pour les français et pour les Italiens et cela concerne certains biens d'équipement et matériels de haute technologie.

- soit de faire basculer une position compétitive réelle désavantageuse sur le plan mondial, en une situation d'avantage au sein du marché méditerranéen. Nous citerons pour exemple le cas



français pour lequel la grande majorité des produits appartenant à la catégorie des machines et biens d'équipement, et les produits manufacturés technologiques. Le cas italien présente les mêmes caractéristiques.

Ainsi, pour les pays du Nord, le commerce intra-méditerranéen permet d'occuper des positions meilleures que ne leur permettrait leur situation compétitive réelle sur la majorité des biens qu'ils exportent le plus vers les pays tiers riverains, même si pour certaines catégories de biens on observe l'effet inverse: textile en France, Fruits et légumes en Italie et en France.

Le marché méditerranéen offre-t-il les mêmes avantages pour les pays riverains non européens? En règle générale on observe une légère amélioration des situations sauf pour l'Algérie et le Liban mais peu de renversement de tendance, seuls quelques pays moins centraux de l'espace méditerranéen comme le Turquie, la Yougoslavie ou l'Egypte passent de situation de désavantages nets à des situations d'avantages compétitifs. Mais, sur les marchés qui fondent la spécialisation des pays du sud et de l'est méditerranéen il n'y a pas, comme c'est le cas pour les pays de l'Europe du Sud, de gains de compétitivité dans des proportions comparables.

Cela signifie que les effets de "grand marché" que représentent les échanges jouent essentiellement en faveur des fournisseurs de produits intermédiaires et de produits industriels élaborés de la Méditerranée européenne. Mais si la contribution du marché méditerranéen au renforcement des avantages concurrentiels des producteurs du Sud et de l'Est est relativement faible, cela signifie que les pays du Nord ne laissent pas pénétrer leurs marchés par les autres producteurs riverains dans les mêmes proportions.

3 - L'espace financier euro-méditerranéen n'a pas une vocation de rééquilibrage

Enfin, le solde commercial excédentaire obtenu par les pays de la Communauté sur les pays tiers crée une épargne qui n'est que partiellement redistribuée sous forme de flux financiers de sens



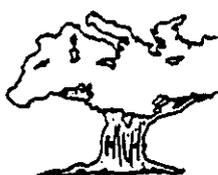
inverse. Les européens ne reversent, sous forme de ressources financières nettes, qu'en moyenne 2,3 milliards de dollars, soit 30 à 40% du déficit. Il apparaît que les européens ne jouent pas, au niveau financier, le même rôle que celui qu'ils assurent pour les échanges commerciaux.

Plus précisément, la part que représentent les ressources allouées par la Communauté et ses membres est égale à moins du quart des ressources financières totales mises à la disposition des pays méditerranéens non-membres. Et dans le contexte plus restreint de l'aide multilatérale, la Communauté ne participe en moyenne qu'à hauteur de 17% au financement global.

Globalement, les apports financiers de la CEE n'atteignent pas la masse critique qui permettrait d'obtenir un impact réel sur le développement des pays concernés. Pour avoir un élément de comparaison, les financements proposés par la Communauté à 8 des pays tiers méditerranéens (sans la Yougoslavie et la Turquie) s'élèvent à 2,4 écus par habitants alors qu'ils sont de 4,7 écus pour les pays ACP et 6,8 écus par habitant pour l'Europe Centrale.

Les apports financiers de la CEE et ses membres sont marqués par le **bilatéralisme** et par la **faiblesse des capitaux privés**, ou plus inquiétant encore par les mouvements de désengagement que l'on retrouve à peu près partout sauf en Turquie.

Sur l'ensemble des ressources financières issues de la Communauté et de ses membres, les apports bilatéraux représentent près de 10 fois les apports multilatéraux communautaires, et à peine 30% de l'aide bilatérale totale. Parmi les pays qui concourent le plus au financement des pays tiers riverains, l'Allemagne se détache très nettement en représentant plus de 60% des ressources bilatérales. La France ne compte que pour 4% et, avec les italiens, les pays tiers enregistrent même des flux négatifs. On remarquera également le poids des flux financiers japonais qui se montent à 30% des apports européens et représentent 9% de l'aide globale. Les ressources japonaises se dirigent essentiellement vers les économies turques, syriennes et égyptiennes. Les ressources financières des U S A sont destinées, à



65% d'entre elles, à l'économie israélienne; pour le reste, elles se partagent entre l'Egypte et la Turquie.

Lorsque l'on distingue entre capitaux privés et publics, on retrouve des différences de comportements essentielles. En France ou en Italie par exemple, les ressources bilatérales sont surtout constituées de financements d'origines publiques et les investissements privés ont plutôt tendance à se désengager; en Allemagne, par contre, aide publique et apports privés sont dans des proportions 2 tiers 1 tiers.

4 - Les forces qui poussent au fractionnement de l'espace méditerranéen

Le bilatéralisme marque fortement les orientations géographiques des ressources allouées aux PTM. La France vers les pays du Maghreb (Algérie, Maroc), l'Italie vers le Maroc, la Tunisie et l'Egypte, l'Allemagne vers l'Egypte et la Turquie. De fait, on constate que globalement la répartition géographique de l'ensemble des ressources est très inégale : les pays du Maghreb ne reçoivent que 12,6% des ressources globales et moins du quart des apports d'origines publiques.

De même, la politique méditerranéenne de la Communauté, régie par une série de protocoles ne permet pas de dégager une réelle stratégie globale établissant des rapports des coopérations entre la Communauté et l'ensemble des pays méditerranéens non-membres. Aujourd'hui, la politique méditerranéenne se cherche et repose sur une extension de la base bilatérale par la reconduction des protocoles établis, bien que la réflexion soit sérieusement amorcée sur la globalisation de l'approche méditerranéenne. L'approche méditerranéenne rénovée repose sur cinq priorités:

- renforcer l'autosuffisance alimentaire,
- développer les ressources humaines,
- développer les petites et moyennes entreprises et les institutions financières,
- favoriser les actions en faveur d'une intégration régionale,



- aider à la protection de l'environnement.

Ainsi, au regard de ces premières constatations statistiques, force est de constater que la Communauté et ses membres ne jouent pas du point de vue financier, le rôle de rééquilibrage que sa position dans les échanges commerciaux lui dicterait. De plus, en laissant aux rapports bilatéraux le rôle de premier plan, il est difficile pour la Communauté Européenne de construire les fondements économiques d'une politique méditerranéenne globale, de même qu'il est difficile aux pays tiers riverains de structurer les fondements des complémentarités économiques et productives qui permettraient d'atténuer la dépendance vis-à-vis de leurs partenaires du Nord. Si avec la politique méditerranéenne renouvelée conçue dans les années 90, on prévoyait de tripler les financements - que ce soit à travers les protocoles financiers ou les financements directs de projets - il ne s'agit en fait que d'un montant de 4,5 milliards d'écus sur cinq ans pour les 12 pays tiers méditerranéens.

Conclusion

En conclusion, il semble que de nombreux facteurs poussent à la création d'une zone d'échanges privilégiés au sein d'un marché euro-méditerranéen - que ce soit des facteurs démographiques, humains et culturels ou des raisons plus strictement économiques. Mais la constitution de cette zone ne pourra se faire qu'en luttant contre les effets du libéralisme économique qui impose ses spécialisations et conduit à la marginalisation. Les bases de la constitution d'un espace cohérent sont à rechercher de l'intérieur et un certain nombre de pistes sont d'ores et déjà identifiables:

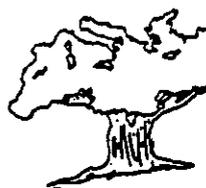
Premièrement, il est capital d'y rétablir les fondements d'une confiance mutuelle entre les deux rives afin de favoriser les délocalisations productives à partir de l'Europe avec l'établissement d'un cadre juridique sur lequel chacun des acteurs pourrait s'appuyer pour résoudre les conflits,



En second lieu, il faut mettre dans les mêmes rapports flux financiers et flux de marchandises pour pérenniser les avantages existant du grand marché euro-méditerranéen. En effet, les rapports d'échanges entre les deux groupes de pays ne se limitent pas à un simple problème de barrières douanières ou de contingentements tarifaires. La question doit être posée dans une problématique de recherche de complémentarités (entre les pays tiers, et entre ces derniers et les producteurs européens) plus que dans celle d'une protection contre la concurrence. Cela tendrait à élargir les avantages du grand marché euro-méditerranéen à l'ensemble des acteurs. C'est à dire libérer les frontières européennes sur les produits d'exportations essentiels pour les pays tiers et défendre les intérêts commun des marchandises méditerranéennes à l'extérieur de la communauté. Plus précisément, il faudrait remplacer la concurrence par des liens de complémentarités productives. L'asymétrie des relations commerciales donne aux européens un poids considérable : il suffit de voir qu'une ouverture de 1% des marchés européens aux importations de produits textiles méditerranéens pèse pour plus de 15% sur l'augmentation des exportations d'un pays comme la Turquie. A l'inverse, pour le Maroc par exemple, la CEE est le principal client des exportateurs de produits agricoles (la France en particulier) et se trouvent obligés de s'adapter aux règles de la PAC. De ce point de vue, la Communauté a le pouvoir d'augmenter les risques qui pèsent sur les revenus d'exportation des pays tiers ou de les réguler en amortissant les variations.

De même, sans une réflexion approfondie de la part de chacun des pays tiers sur les politiques de développement et sans des engagements nets de part et d'autres, toutes formes d'aides financières, dons ou prêts, ne constituent que des mesures conjoncturelles, répondant aux urgences de l'heure mais dont les répercussions sur les dynamiques économiques des pays d'accueil n'ont que de faibles chances d'opérer.

Troisièmement, la Communauté Européenne a une carte maîtresse à jouer et doit affirmer une position plus globale par rapport aux différentes actions des organisations multilatérales qui touchent



ces pays. En effet, le poids commercial des pays européens vis à vis des pays tiers permettrait de faire jouer des effets de levier particulièrement importants sur les niveaux d'importation des produits méditerranéens pour des produits tels que le textile ou les cuirs. Plutôt que de s'aligner sur les positions du FMI et de la Banque Mondiale en ce qui concerne la problématique de développement fondée sur une vision universelle des questions de développement, même si le respect de certains équilibres économiques constitue des conditions incontournables, la Communauté pourrait intervenir en corrigeant les déséquilibres sociaux graves qu'engendrent ces plans pour les pays qui jouent la carte du libéralisme et de l'ouverture. La CEE devra se doter des moyens institutionnels et financiers qui lui permettent de se positionner en tant qu'acteur et proposer des solutions aux déséquilibres sociaux internes des pays tiers en développant une logique de développement plus proche des spécificités nationales. Ceci implique bien évidemment de restructurer les moyens financiers européens dans une perspective dans laquelle le "communautaire" prendrait le pas sur le bilatéralisme et d'augmenter considérablement le montant des fonds communautaires destinés aux pays méditerranéens tiers.



Intervention de Monsieur Elie Brun, premier Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte-d'Azur

L'ouverture sur le Monde est une nécessité économique pour la région. Provence Alpes Côte-d'Azur ne peut en effet concevoir son avenir uniquement dans le cadre étroit de ses limites administratives.

Dans le contexte d'économies de plus en plus imbriquées et complémentaires, la région a vocation à s'ouvrir :

- * sur les régions françaises voisines, notamment celles du grand sud et Rhône-Alpes par une coopération inter-régionale plus institutionnalisée.
- * sur les régions, membres ou non membres de la communauté du monde méditerranéen, qui représentent l'un des enjeux stratégiques des prochaines décennies.
- * sur les régions européennes, parce-que l'Europe économique, des entreprises et des consommateurs précède et préfigure l'Europe institutionnalisée.

L'étude de la région sur l'économie de la Méditerranée a particulièrement montré l'intérêt d'un rééquilibrage de l'Europe vers le sud.

- * ouverture enfin sur le monde parce-qu'on ne peut ignorer qu'aujourd'hui l'économie, l'emploi, les échanges, n'ont plus de frontière.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, LANGUEDOC-ROUSSILLON, CATALOGNE, MAROC, TUNISIE.

Elle vise à l'établissement d'accords concrets de coopération, dans les principaux domaines économiques, sociaux et culturels.

Cette charte ne peut exister que si la volonté politique se traduit par un travail pragmatique quotidien destiné à mettre en œuvre des projets concrets de collaboration.

Ces projets existent dans les domaines de l'économie, de l'aménagement du territoire, de la qualité de la vie, de l'éducation-formation.

PARTICULARITÉS ET ORIGINALITÉS DE CETTE CHARTE

I) Il s'agit d'un "protocole d'intention" destiné à être confirmé en novembre 1993 par une véritable charte de coopération.

A Séville, il s'agissait, si vous voulez bien me permettre de faire un parallèle, de "fiançailles" (donc limitées dans la temps) qui se concrétiseront par un "mariage" en novembre 1993, reposant sur des projets concrets de coopération.

II) Elle concerne des régions sud-européennes et des pays du Maghreb : il s'agit d'une nouveauté.

Il s'agit de réunir des partenaires ayant une communauté d'intérêt économique et culturel : la Méditerranée.

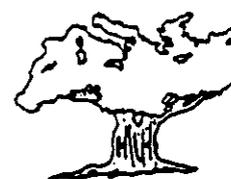
III) Cette charte a été volontairement limitée à sept partenaires dans un souci de pragmatisme. Après novembre 1993 elle pourra s'ouvrir à d'autres régions méditerranéennes.



IV) Afin d'obtenir des résultats concrets garants de sa crédibilité et de sa durée, la charte a mis en place des "groupes de travail" techniques chargés de travailler sur des accords de collaboration concrets : développement économique, éducation-formation, aménagement du territoire, qualité de la vie, promotion et communication.

V) Enfin, il s'agit d'un cadre général qui ne se substitue pas aux autres initiatives (chambres de commerces, villes, départements...).

La démarche est complémentaire et se fait en partenariat avec les acteurs de toutes les initiatives. Elle est à la base d'un véritable réseau qui se dessine autour du bassin méditerranéen. Elle est dans la continuité de la politique d'ouverture menée depuis 1986 par la région PACA. Exemple : route des hautes technologies de l'Europe du sud.



Intervention de Monsieur Thierry Delcroix, responsable de la promotion et de la communication au Conseil Régional

Je voudrais revenir un instant sur les propos du Président Elie Brun pour insister sur le fait que cette charte signifie une politique d'ouverture de la part de la région. Les raisons de la signature de cette charte sont liées au constat qu'il faut rééquilibrer l'Europe du sud par rapport à l'Europe du nord et maintenant avec l'Europe de l'est.

Sans vouloir faire de concurrence, il fallait éviter qu'il n'existe qu'un seul axe Londres/Berlin/Moscou. C'était d'autant plus important que les P.I.M. (Programmes Intégrés Méditerranéens) vont disparaître. Le cadre de la charte est donc récent.

FONCTIONNEMENT DE LA CHARTE

Le pragmatisme est le maître mot de cette initiative.
La volonté politique doit se traduire par des résultats.

Il s'agit en fait d'une collaboration entre régions qui doit aboutir à un travail rapide et à un pragmatisme dans le fonctionnement par la mise en place de groupes de travail et d'un comité technique de coordination animé par Monsieur Jean-Claude GONDARD, directeur général des services de la région PACA.

- Pragmatisme dans les résultats. Il s'agit d'obtenir des résultats concrets de coopération. La région PACA a fait en ce sens un certain nombre de propositions sur la base desquelles sera signée, en novembre, la charte.

C'est pour cela qu'un choix a été fait entre cinq régions et deux pays. Certains nous ont demandé pourquoi nous n'avions pas mis en place de relations avec l'Algérie. Pour les raisons que nous venons d'énoncer ce n'était pas faisable rapidement et concrètement.

En ce qui concerne le Maroc et la Tunisie, ces deux pays ont été associés car la notion de région n'est pas encore concrète. Par exemple au Maroc, la région n'a pas de personnalité morale, elle n'existe que sur le "papier" pour l'instant. Pour la Tunisie, il existe des régions institutionnelles qui font qu'il n'y a pas d'autonomie des régions, mais nous commençons à travailler, en particulier avec le district de Tunis.

Il faut, à cet effet, distinguer les opérations pouvant être réalisées à court terme et celles à long terme.

- À court terme, il s'agit de crédibiliser la charte par des opérations concrètes d'intérêt commun aux sept signataires et pouvant être réalisées dès novembre 1993. (Exemple : création d'Eurosud-capital).

- À plus long terme, il s'agit des autres propositions des groupes de travail nécessitant plusieurs années pour être réalisées. A cet effet, cinq groupes de travail ont été formés :

1. Le développement économique sous la responsabilité de la région Languedoc-Roussillon
2. L'éducation et la formation sous la responsabilité de l'Italie
3. L'aménagement du territoire sous la responsabilité de la Catalogne et du Maroc
4. La qualité de la vie (environnement et culture) sous la responsabilité de la Tunisie
5. La communication, la promotion et l'image de marque sous la responsabilité de la région PACA



Comme il s'agit d'une véritable volonté politique et non uniquement d'un "coup médiatique", la charte a mis en place un "label" permettant à tout projet de coopération de recevoir la caution des parlements régionaux.

Ce label est le vecteur de communication du bassin méditerranéen auprès de la communauté européenne ainsi que le gage de la crédibilité du sud de l'Europe, de la région PACA et de tout le bassin méditerranéen.

L'avantage de la "labelisation" est de peser plus fortement auprès des instances communautaires pour obtenir des financements sur les projets bénéficiant du "label charte".

EN CONCLUSION

Derrière les clichés négatifs caricaturants notre région se cache une réalité qu'il nous appartient de promouvoir sans cesse : une réalité reposant sur l'efficacité et la volonté.

Nul ne doit ignorer que PACA fait partie des régions les plus performantes d'Europe, et pas uniquement dans le domaine sportif.

✓ 3^{ème} région française pour sa population et pour son produit régional brut.

✓ 2^{ème} région française pour son potentiel de recherche public et privé.

✓ un niveau d'excellence en matière de recherche européenne dans les domaines de l'électronique, de l'informatique, de la chimie, de la santé, de l'agro-alimentaire.

✓ elle est la région championne de l'innovation par le nombre d'entreprises créées par les nouvelles technologies.

✓ elle est enfin, la seule région française à pouvoir proposer aux investisseurs six technopoles reliées entre elles à la fois par un réseau de télécommunications et par le partage d'une stratégie commune incarnée par la route des hautes technologies.

A l'image de PACA, le bassin méditerranéen possède de réels atouts propres à séduire les investissements créateurs d'emploi.

Une stratégie de communication et de promotion adaptée sera mise en œuvre, destinée à valoriser l'image et le potentiel de l'espace méditerranéen.

Un grand enjeu se dessine pour le bassin méditerranéen : harmoniser le développement économique créateur d'emplois et préserver l'environnement méditerranéen.

Cela signifie travailler ensemble pour préserver notre identité commune, notre culture, nos racines et assurer l'avenir des générations futures.

L'ouverture du bassin méditerranéen est une nécessité.

Ouverture tout d'abord sur les régions méditerranéennes dans un souci de partenariat économique, social et culturel.

Ouverture aussi sur l'Europe et sur le monde afin qu'il se positionne d'une manière active sur l'échiquier économique international.



Intervention de Jean ROUSSILLON

Vice-Président Délégué,

Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Merci à la Jeune Chambre Économique de Fréjus/Saint Raphaël pour avoir pris l'initiative de rassembler un certain nombre d'organisations qui ont, parmi leurs préoccupations essentielles, la Méditerranée et son devenir.

C'est une approche de coordination que le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France a lui-même adoptée lors de ses précédentes réalisations.

Un mot tout d'abord sur ce qu'est le Comité National, puis sur ce qu'il a fait dans les domaines qui nous rassemblent aujourd'hui et enfin sur ce que nous pouvons suggérer.

Le Comité National, Association privée reconnue d'utilité publique, regroupe les 2900 Conseillers du Commerce Extérieur de la France, véritables spécialistes du commerce international, présents sur l'ensemble des marchés d'exportation.

Un Conseiller du Commerce Extérieur de la France est un dirigeant français efficace, choisi parmi les responsables d'entreprises exportatrices performantes et nommé par décret, pour trois ans, par le Ministère du Commerce Extérieur.

Les CCE ont plusieurs missions :

- Aider bénévolement les Pouvoirs Publics dans la mise en oeuvre de la politique du Commerce Extérieur,
- Concourir par leur action personnelle dans leur entreprise, leur profession, leur région et leur pays de résidence, à l'expansion du Commerce Extérieur français.

1400 d'entre eux travaillent à l'étranger dans 111 pays différents et sont pour leurs collègues et les entreprises françaises un appui privilégié.

Les autres CCE sont répartis en France, (dont, par exemple 42 pour le Comité Nice Côte d'Azur présidé par H-J. ROCA).

Les CCE ont crée à travers le monde d'échanges et d'informations.

Ils se réunissent régulièrement géographiques et sectorielles pour dossiers du commerce extérieur profession ou à un pays et proposer

INSTITUT CATALA' D'EST
MEDITERRANEA
SIMPOSIO INTERNACIONAL
DE FUTUROS POSIBLES DE EUROPA
MEDITERRANEA. PROSPECTIVAS
BARCELONA, 6-7 OCTUBRE
G. BONVICINI

C'est dans cet esprit que le Comité National a choisi, il y a cinq ans, de consacrer ses Assises au problème méditerranéen.

"Méditerranée, Marché Unique" était le titre volontairement provocateur de nos travaux en 1989.

L'année où ce choix a été décidé, la mode n'était guère à la priorité méditerranéenne.

Certes, il y avait des approches gouvernementales Europe du Sud-UMA, mais déjà les difficultés d'une telle démarche s'annonçaient.

Nos travaux de novembre 90 ont bien sûr mis l'accent sur l'importance des évolutions prévisibles :

- Déséquilibres rives Nord-rives Sud,
- Evolutions démographiques inéluctables,
- Importance vitale et réciproque des deux zones riveraines,
- Conséquences évidentes d'une absence de politique commune véritable,

Toutes choses que nous connaissons tous fort bien.

Nous avons établi plusieurs constats :

- ① Peu d'initiatives réellement décisives étaient ou seront prises par les gouvernements,
- ② Une analyse "à froid" révélait une Méditerranée disloquée,
- ③ C'était, à l'évidence, aux entreprises, aux voyageurs (migrants, touristes, commerciaux, entrepreneurs) de tisser les liens nécessaires, d'occuper le plus de terrain possible, de préparer les évolutions indispensables.

D'autre part, un certain nombre de voies s'avéraient prioritaires :

- Promouvoir les organisations régionales,
- Réorganiser les équilibres agricoles et agro-alimentaires,
- Présenter des politiques concertées en matière, notamment, de transport, d'environnement, de culture et de communication.

Un maître mot s'imposait → PARTENARIAT.

Une conclusion : *la Méditerranée devait constituer pour la France son premier pôle de rayonnement.*

Ces débats avaient bénéficié de la participation de personnalités politiques et chef d'entreprises de nombreux pays riverains. Nos sections des CCE se mobilisaient pour la mise en oeuvre de ces conclusions.

C'était alors la guerre du Golfe avec les risques évidents de fractionnement du monde méditerranéen.

Un an après, conformément à notre programme, nous tenions un nouveau colloque au Maroc, plus spécialement consacré à la Méditerranée occidentale.

Qu'avons-nous observé ?

- Des difficultés nouvelles,
- La stagnation inéluctable de l'approche dite "5+5",
- L'apparition de voies peut-être plus claires, plus positives,

Car, nous avons souligné les nécessaires ajustements ou évolutions que devaient s'imposer les pays du Sud méditerranéen.

Or, quatre pays affirmaient clairement leur volonté d'ouverture : Egypte, Maroc, Tunisie, Turquie.

Constatant cette évolution, nous avons préconisé un certain nombre d'initiatives propres à développer des relations de partenariat fondées sur la complémentarité.

- La sélection, pays par pays, de quelques interlocuteurs prépondérants,
- La création de groupes d'appui aux entreprises.

Nous avons, enfin, insisté sur l'intérêt de considérer, le plus souvent possible, ce problème méditerranéen dans sa globalité et ne pas "prioriser" systématiquement la Méditerranée Occidentale.

Sur cette lancée, nous devions aborder, en janvier dernier au Caire, le 3ème volet de cette approche méditerranéenne, plus spécialement consacré à la Méditerranée orientale ; les événements locaux nous ont amenés à retarder ce projet !

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Comme beaucoup d'autres organisations ici présentes, nous avons cerné les évolutions économiques et financières nécessaires :

- Problèmes de garantie, mobilisations des capitaux,
- Nécessaires initiatives en matière de formation,
- Instruments de développement du partenariat (seule approche réaliste),
- Sélection des secteurs industriels et commerciaux prioritaires pour le développement de ces partenariats.

Dans nos premières étapes de réflexion nous nous sommes mobilisés sur la création d'une zone de libre échange Maroc Communauté.

Nous avons poursuivi, malgré le difficile contexte, l'approche partenariat avec l'Algérie.

Et surtout, nous nous efforçons d'assurer, au cas par cas, l'appui aux entreprises françaises sur le terrain.

A cet égard, les 215 CCE présents dans les pays du pourtour méditerranéen constituent des points d'appui indispensables.

Des réalisations importantes ont eu lieu, en 92/93, dans les pays du Golfe, notamment pour amener un nombre significatif de PME françaises sur le terrain. Ces initiatives sont transposables sur les autres marchés du pourtour méditerranéen.

Tout cela, bien sûr est réalisé en liaison avec nos partenaires habituels, (Chambres de Commerce, CFCE, CNPF...). Ce sont là des actions ponctuelles.

Nous sommes convaincus, et ce sera ma conclusion, qu'un effort collectif, plus structuré, plus ambitieux s'impose. Peut-être trouverons-nous ensemble, quelques éléments de réponse.

Je vous remercie.

Intervention de Monsieur Graindorge, Président de FINANCES-MÉDITERRANÉE

Il faut d'abord que je vous définisse ce qu'est Finances-Méditerranée :

C'est une association qui regroupe environ une soixantaine de Banques et d'Institutions Financières diverses sur six pays de la Méditerranée Occidentale et qui a été créée en 1990.

L'objectif de cette association : est de rechercher les conditions d'un nouveau partenariat économique dans le domaine financier.

Deux conditions doivent être réunies :

-D'une part, il faut bien entendu réunir de l'argent.

-D'autre part, il faut avoir la connaissance de l'utilisation que l'on peut en faire.

En fait, il s'agit de parler ici d'"Ingénierie Financière".

Il y avait un double constat pour que cette création se fasse :

1. Beaucoup de relations financières de la Méditerranée occidentale se font par le biais de financements publics.

2. Les frontières sont autant des lieux de rencontre que des lieux de séparation. Nous avons l'exemple des USA qui s'intègrent dans le monde Nord-Américain, ou encore plus près de nous de l'Europe. Il en est de même pour les différents pays d'Asie qui s'intègrent ensemble dans le monde pacifique ;

Il faut donc que nous fassions vivre cette région Méditerranée.

Finances-Méditerranée comprend quatre groupes de travail :

- Le financement du logement
- La mobilisation de l'épargne
- Le capital-risque
- La formation dans les domaines financiers

Ces groupes se réunissent sous la présidence de deux co-présidents, un de la rive nord et un de la rive sud. Dès que la situation d'un de ces groupes de travail arrive à terme, il y a création d'une sorte de lobbying et, par exemple, mise en place d'un colloque avec les différents pays concernés.

Les résultats de ces groupes de travail sont d'ores et déjà les suivants :

- En Tunisie. * application du système des SICAV
 - * création de la première société de capital-risque entre la Tunisie et la région PACA avec la mise en place de réseaux de fonds de garantie bilatéraux.
- Au Maroc. * aide à la mise en place de la privatisation.
- Création d'un institut méditerranéen de la formation financière
 - * un atelier consacré à la formation initiale complémentaire
 - * un atelier de formation spécifique
 - * l'organisation de stages en entreprises financières.
- Un colloque à Tanger sur la convertibilité du diram.



PLATEAU
CULTURE
ET
ENVIRONNEMENT



PLATEAU CULTURE ET ENVIRONNEMENT
Sous la Présidence de Séance de :
LA FONDATION RENE SEYDOUX

Mme TANZARELLA présente la Fondation René SEYDOUX.

"L'idée d'un forum des associations Méditerranéennes est une idée tout à fait excellente et qu'il faut sans doute poursuivre, en l'élargissant, dans la mesure du possible, à l'avenir à la rive Sud, qui est un peu l'absente de notre réunion ici, nous le regrettons. Mais évidemment, c'est une première et on peut espérer qu'il y aura d'autres Forums des Associations Méditerranéennes et qu'à ce moment-là on fera tout notre possible pour que la Rive Sud soit beaucoup mieux représentée qu'aujourd'hui elle ne l'est.

La Fondation René SEYDOUX a été créée il y a maintenant un peu plus d'une douzaine d'années par la famille SEYDOUX, dans l'esprit d'un travail en direction des échanges entre les pays de la Méditerranée dans les domaines culturels, scientifiques, et dans le domaine social.

C'était très vaste au départ, mais à l'époque quand la Fondation a commencé son existence et son travail, nous avons effectivement l'impression d'être un peu seuls même si c'était une époque à laquelle on commençait beaucoup à parler de Méditerranée. On s'est tout de suite interrogé pour savoir qui pouvait être les partenaires d'actions de coopération et d'échange en Méditerranée

De cette interrogation est né un des volets importants de notre travail actuel qui est le Répertoire Méditerranéen.

Qu'est-ce-que le Répertoire Méditerranéen ? Le Répertoire naissait de l'exigence de savoir qui fait quoi en Méditerranée et on a essayé par le biais d'une enquête la plus large possible d'identifier les principales équipes de travail de recherche dans des domaines d'intérêt Méditerranéen, que ce soit dans les principales disciplines des sciences humaines et sociales, mais aussi dans les sciences appliquées sur toutes les questions cruciales, stratégiques d'avenir de la Méditerranée, d'identifier les équipes des hommes et des femmes qui font avancer la connaissance dans tous les pays du bassin. Cela donne dans la nouvelle édition qui vient de paraître un recensement sélectif puisque ce n'est évidemment pas exhaustif, et ça ne se veut pas exhaustif mais sélectif.

Les meilleures équipes : Cela fait à peu près 500 institutions dont la plupart sont des institutions de recherche, mais en particulier, dans l'édition de 1993, nous avons voulu un peu élargir les utilisateurs potentiels du répertoire en insérant des associations, des centres de coopération, d'échanges, y compris, par exemple des organismes qui jouent un rôle très important dans un domaine qui est aussi très important pour la Méditerranée c'est à dire les ligues des droits de l'Homme de tous les pays du bassin Méditerranéen.

C'est une nouveauté de la nouvelle édition. Pour vous donner un exemple de l'élargissement du public potentiel, le Répertoire né de cet interrogation est en fait devenu un outil au service des actions de coopération, au service des échanges, au service à la fois du milieu de la recherche et à la fois d'un plus large public pour tous ceux qui veulent trouver des partenaires pour des initiatives et des actions d'échange.



Le travail du Répertoire est continu car le Répertoire est diffusé gratuitement dans tous les pays du bassin méditerranéen.

Le Répertoire nous a permis de recueillir une documentation assez importante et nous a donné dans une certaine mesure une position un peu panoramique sur tout l'ensemble du bassin parce que par le biais du travail du Répertoire qui est publié tous les deux ans, nous avons des contacts dans les 19 pays du pourtour méditerranéen.

C'est le premier aspect de la Fondation René SEYDOUX.

Le deuxième, c'est l'organisation, l'aide, le soutien, la promotion d'expériences d'échanges réelles. Cela a donné, par exemple une rencontre de responsables municipaux de petites villes de la Méditerranée, qui a eu lieu il y a quelques années en Italie

Cela va donner lieu, ce sont deux dossiers sur lesquels on travaille en ce moment, qui donnent un peu une idée de notre esprit, qui est le soutien à la création de réseaux :

a) la création de réseaux de libraires Méditerranéens. Nous voudrions fédérer d'une certaine manière deux ou trois libraires par pays Méditerranéen de manière à soutenir et donner une plus grande visibilité aux publications et aux livres d'intérêt méditerranéen.

b) c'est l'organisation d'échanges, de rencontres de classes de jeunes trinacionales c'est à dire avec trois nationalités. Nous faisons cela en partenariat avec une Association Française qui s'appelle l'Académie des Centres de Culture Européenne qui a commencé à travailler dans ce sens depuis déjà quelques années.

Nous avons participé à l'organisation cette année d'une première rencontre tri-nationale à MARRAKECH qui réunissait déjà Français, Espagnols et Marocains et nous allons pour l'année prochaine organiser certainement un échange ou peut être deux, dont un entre des jeunes Français, Italiens et Tunisiens à TUNIS.

Voilà, je voulais simplement dire, qu'à un moment où les valeurs de la solidarité ne semblent plus être tellement de mise dans nos pays (il y a des signes très inquiétants y compris en France d'ailleurs) nous voulons réaffirmer très fortement le rôle des associations pour porter très fortement par le biais du travail concret les valeurs de la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.



Monsieur Paul BALTA, Auteur de " La Méditerranée Réinventée":

D'abord, je voudrais remercier la Jeune Chambre Economique de FREJUS-SAINT RAPHAEL et la féliciter de son initiative.

D'ailleurs, depuis que nous avons publié la Méditerranée Réinventée, je suis tout à fait stupéfait du nombre d'initiatives qui voient le jour.

On me demandait récemment si j'avais un autre livre en projet, j'ai répondu non, parce qu'en ce moment, je n'arrête pas d'aller à des colloques, des conférences, des séminaires, aussi bien en FRANCE qu'à l'étranger

Alors pourquoi ce livre et qu'elle en était l'idée au départ ?

Il existe de nombreuses études sur le bassin, études stratégiques, études économiques.

Il existe la Méditerranée Economique dont on vous a parlé, l'écologie, mais en fait sur le plan culturel rien ou pratiquement rien au sens large.

Il n'y a que le Plan Bleu, c'est un monument, c'est pratiquement la Bible mais le plan Bleu qui balaie un champ très vaste ne dit pas un mot de la culture, ou alors elle est à l'arrière plan, en tout cas il n'en est pas question.

J'ai participé récemment avec Serge ANTOINE et Bernard GLASS à une réunion du plan d'action pour la Méditerranée qui se tenait à Malte. Nous avons deux jours et demi de travaux. Au bout de la première journée, à aucun moment le mot culture n'avait pas été prononcé et pourtant il s'agissait à la fois d'environnement, de la préservation des sites et de la préservation des monuments.

Et vraiment s'il y a une mer qui est liée à la notion de culture, c'est la Méditerranée.

C'est une formidable accoucheuse de civilisations depuis des millénaires.

Le problème, c'est qu'elle a été le centre du monde encore pendant des millénaires, elle ne l'est plus, elle ne l'est plus en gros depuis 1492. Prendre une date qui marque, qui a marqué, c'est à la fois le reflux de l'Islam Arabo-Berbère, avec la reconquête en Espagne et la découverte de l'Amérique, et depuis les pôles de décisions se sont déplacés vers l'Atlantique, vers l'Europe du Nord, aujourd'hui vers le Pacifique.

Alors face à cette situation, une interrogation. Est-ce-que la Méditerranée n'a qu'un beau passé ou est-ce-qu'elle peut avoir un avenir ?

Nous avons fait le pari qu'elle pouvait avoir un avenir. Moi, j'en suis persuadé, je suis un vieux Méditerranéen, je suis né à ALEXANDRIE, je connais toute la Méditerranée, je l'ai visitée dans tous les sens et je crois qu'elle peut avoir un avenir mais à certaines conditions. Et je pense que la culture est un élément fondamental dans cette approche.



Je dis la culture au sens large, par exemple, un des chapitres est un chapitre économique oui, seulement nous avons demandé à Georges CORNE de traiter les aspects culturels de l'économie. Pourquoi ? On s'aperçoit qu'aujourd'hui on parle beaucoup d'investissement ou de non investissement.

Un problème. Pourquoi la greffe de la modernité semble avoir du mal à prendre sur la Rive Sud ? Pourquoi est-ce que les investissements n'ont pas été aussi productifs qu'il l'aurait fallu. Mais c'est un vieux problème depuis le XIXe siècle.

Il y a eu le Canal de SUEZ, il y a eu énormément d'argent qui a été investi. Pourquoi ce n'a pas marché ? C'est une question que l'on peut se poser et que l'on se pose et qui peut aider à mieux éclairer l'avenir.

La Méditerranée est aujourd'hui confrontée à des menaces multiples et à des déficits sans précédent depuis des millénaires. Là aussi, il faut en prendre conscience. Le nombre de villes augmente. Les villes de plus de 200 000 habitants vont être de plus en plus nombreuses. Cela pose des problèmes. Comment y répondre ?

Là aussi, il y a un aspect culturel à l'arrière plan. Il n'y a pas que des aspects techniques.

Sur le plan de l'environnement, je pense que Serge ANTOINE y reviendra, mais je donne quelques chiffres.

Les 46.000 kilomètres de côtes. Sur ces 46.000 kilomètres, la Grèce en a 15000, à cause des îles et bien plus de 5000 Kilomètres sont irrémédiablement abimés et d'ici à 2025, le tourisme, l'urbanisation et l'industrie risquent de soustraire à la Nature près de 5000 kilomètres supplémentaires.

Dans le domaine culturel, encore les pays du Sud s'aperçoivent après 25 ou 30 ans d'indépendance (Ils ont importé de la technologie et nous leur avons vendu de la technologie, des usines clés en mains) qu'ils sont encore plus dépendant de la technologie étrangère. Pourquoi ?

Parce qu'ils n'ont pas développé chez eux une recherche scientifique et technologique endogène suffisante.

Quelle est leur part de responsabilité ? Quelle est la nôtre ? Est ce qu'il y a des choses possibles ?

Nous avons demandé à Antoine SADAM un palestinien, un spécialiste (c'est peut être le seul spécialiste de la question) qui a un passeport libanais et qui vit à LONDRES, qui s'est spécialisé dans le recherche du développement des pays arabes et il a traité ce chapitre en essayant de montrer ce qui peut être fait dans ce domaine entre Nord et Sud et aboutir non seulement à la recherche développement mais à la production d'un certain nombre de choses. L'écart culturel dans ce domaine scientifique est important.

L'autre problème : le problème des droits de l'Homme. Le Vice Président de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et vice-président de la Ligue Tunisienne des droits de l'Homme nous a fait un chapitre qui vraiment je crois, sort de l'ordinaire et que nous avons intitulé "Pour un observatoire Méditerranéen des droits de l'Homme".



Il y a quelques jours, j'ai reçu la lettre bi-mensuelle de l'AFIDH qui annonce qu'elle apporte son soutien à la création de cet observatoire, qui est en train de voir le jour, tout en soulignant avec beaucoup de gentillesse, que l'idée en avait été lancée dans cette Méditerranée Réinventée.

Autre élément, c'est d'ailleurs moins de parler du livre que de ce qui l'a suscité.

Vers la fin du mois d'octobre, le Directeur Général de l'Unesco, me dit "BALTA, je réagis avec un peu de retard, mais je voulais aller jusqu'au bout de ce livre qui est plein d'idées, qui m'a donné des tas d'idées et d'ici quelques jours mon chef de cabinet va vous téléphoner pour vous faire part de quelques projets."

Effectivement, il m'a appelé pour me dire "Voilà, le Directeur Général nous a fait lire le livre à tous. Ensuite, vous savez que l'UNESCO fait habituellement du bilatéral, (c'est l'UNESCO ALGERIE, L'UNESCO THAÏLANDE), et l'idée qui est née à partir de là c'est de faire la première tentative de coopération culturelle, régionale en prenant comme ban d'essai, la Méditerranée. Est-ce que vous acceptez de participer à l'élaboration de ces axes d'actions."

Alors, depuis le mois d'Octobre, nous y travaillons.

Je pense que nous aurons une table ronde au mois de Septembre. Si le projet est accepté, il sera appliqué pendant deux ans comme tous les programmes de l'UNESCO.

On aurait pu traiter différents autres points. J'en reste là en exprimant un voeu : c'est que Ulysse et Simbad, ces deux grands marins qui parlent à nos imaginaires, apprennent à naviguer ensemble dans l'avenir pour que mare nostrum (et je rappelle que mare nostrum était un cri de guerre chez les Romains) devienne un jour mater nostra.

Monsieur Serge ANTOINE : La Méditerranée Réinventée :

Je suis aussi l'un des auteurs de la Méditerranée Réinventée.

L'un des postulats, l'un des appels, c'est non pas d'opposer la société civile à la société politique mais d'essayer d'enrichir et de renforcer cette société civile dans la Méditerranée.

Nous ne sommes pas des anarchistes dans ce livre. Nous ne sommes pas de ceux qui disent que le politique ne va pas assez vite. Si vous lisiez PISANI dans ce livre, vous verriez l'appel fort au politique. Le Politique d'abord.

Nous sommes de ceux qui pensons que nous n'avons rien à reprocher aux autres mais tout à essayer de faire par nous-mêmes, par les mains nus. C'est comme ça qu'une société se fait, c'est comme ça que la Méditerranée se fait.

Alors pas à n'importe quelle condition et je voudrais essayer d'être le plus pratique possible pour vous donner un petit peu ce vers quoi vous allez tous et vous l'avez dit, c'est la notion de réseaux.



Vous êtes tous des porteurs de réseaux. Nous le sommes tous implicitement. L'important, c'est de voir que nous avons à ne pas rater la manière de fabriquer des réseaux. Je ne vous raconterai pas le passé de la Méditerranée.

Nous ne sommes pas dans les Balkans, nous sommes comme partout une société morcellée, qui se morcelle tous les jours. Il n'y a pas 15 jours MONACO entrerait comme l'un des Etats Souverains aux Nations Unies. Il faut aujourd'hui arrêter de parler de YUGOSLAVIE.

Il y a aujourd'hui une affirmation des Etats, de l'état, il faut le prendre en compte.

Il y a eu de forts empires dans la Méditerranée.

L'Empire Ottoman, le dernier, était organisé.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus au temps des empires. Ne rêvons pas comme ceux qui essaient, parce qu'ils sont très malheureux (je pense à nos amis libanais) de réclamer à corps et à cris une Méditerranée supra nationale. Il faut regarder les choses bien en face et essayer de coller aux réalités.

Il faut en tirer parti. Je reste encore un petit peu dans l'Histoire. Nous sommes l'une des régions dans lesquelles les réseaux ont fonctionné depuis toujours.

Je conseillerais de relire un géographe, qui doit avoir plus de 80 ans, qui est merveilleux, qui est Jean DOFMAN, qui est installé en ANGLETERRE, qui a écrit de merveilleuses pages sur les réseaux de Cités de la Méditerranée.

Quand les villes apparaissent, les empires disparaissent. Il faut bien regarder dans ce passé tout ce tissu qui porte le vrai réseau.

Il faut regarder aussi avec courage, la période coloniale, la période de domination de l'Europe. Elle est encore pesante, elle est encore pressante.

Il faut la surmonter, elle a des effets pervers. La colonisation a cassé les relations Sud-Sud en Méditerranée, qui ne forment même pas 1%. Même quand il ne s'agit pas d'argent, même quand il s'agit de volontariat, même quand il s'agit de jumelages de villes, c'est 1% en Méditerranée.

Voilà, pour le passé. Essayons d'en tirer des enseignements.

Pour ceux qui sont en train de fabriquer cette Méditerranée sur le plan des institutions, qui peuvent l'aider, nous ne courons pas après des chimères. Je crois que cela c'est important. Ne courons pas après le supra national. Nous avons déjà beaucoup de mal à voir l'EUROPE se faire, souffrir en BOSNIE terriblement de sa Méditerranée. Regardez le, tous les jours, car c'est une actualité profonde et qui nous déchire tous et qui devrait nous déchirer encore plus quand nous avons l'esprit méditerranéen.

Voyons un peu, essayons de transformer la manière dont l'EUROPE se fait pour la rendre plus ouverte qu'elle ne l'est

Seuls quelques rares exemples dans les dix dernières années on fait que l'EUROPE a tendu la main simplement.



Au niveau des ministres du Nord qui ont dit "Tiens, on voudrait voir nos ministres du Sud et travailler ensemble". C'est extrêmement rare de le faire spontanément.

L'initiative européenne est encore une initiative terriblement fermée.

Pour ceux qui poussent un peu les choses, il y a une tentation, qui est la tentation de faire la Méditerranée par morceaux, par voisinages et c'est vrai qu'il faut commencer la Méditerranée entre voisins. C'est vrai que sur l'environnement Ramoge, Saint Raphaël, Monaco, Gênes sont un bon exemple de travail en commun créé en 1981.

C'est vrai que l'UMA était nécessaire, c'est vrai que l'UMA est à peine naissant, mais c'est un point important à voir et que tout ce qui peut réunir des voisins est important.

Nous voudrions que les Grecs et les Turcs s'unissent un peu plus. Nous voudrions bien que dans les pourparlers de paix, un jour, sortent des développements régionaux communs pour l'Est du Monde.

Mais aujourd'hui il faut regarder avec réalisme la tentative du 5 / 5 de l'Ouest à la Méditerranée. Pourquoi pas ?

Il faut voir que l'élément ciel n'a pas permis à cela de se faire. Alors nous plaignons dans la Méditerranée Réinventée, pour la Méditerranée totale faite à partir des initiatives concrètes non pas à partir d'utopies mais de gens et de personnes. Je crois que c'est important de dire ici que les vrais réseaux sont des réseaux de personnes qui y croient, qui prennent le temps, qui se dévouent, et qui jouent aussi du Nord et du Sud ensemble.

Vous l'avez dit aussi à un moment donné, rien ne peut se faire en Méditerranée, si ce n'est pas au départ du NORD-SUD.

Certains ont la tentation de dire, faisons d'abord entre nous du Nord, et puis après on accrochera ceux du Sud.

Pour nous, il faut dès le départ commencer un réseau en binôme comme nous l'avons fait pour le reste. Un des bons exemples est l'Institut Méditerranéen de l'Eau situé à MARSEILLE et qui est en train de donner naissance en complicité avec la Banque Mondiale à un réseau structuré qui s'appelle l'EDOUAN.

Voià, si vous voulez un bon exemple de réseau.

Je voudrais vous dire que je suis assez optimiste sur la naissance des réseaux. Il s'en crée en ce moment beaucoup et je coirs que nous rattrapons une période de glacis. On a parlé de l'Est mais le Sud a été un glacis dans lequel tout ce qui a nourri le Nord Sud vivant, professionnel, culturel, religieux a été évacué pendant pratiquement deux siècles. Pour le retrouver, il faut pousser toute une série d'initiatives

Je vous en donne simplement quelques noms.

MED CITES s'est créé. C'est très important, c'est un réseau de villes. Vous savez que les villes de la Méditerranée c'est un gros problème. Multiplication par deux des populations urbaines d'ici 2025 à un rythme 5 fois plus grand que ce que nous avons connu en EUROPE.



Voir que BARCELONNE, MARSEILLE, NAPLES travaillent ensemble, je crois que c'est important/

Le Réseau des Réserves de la Méditerranée, un réseau MED PAN s'est créé entre PORQUEROLLES et MONACO. Là aussi, c'est du Nord Sud.

Le Réseau des Cent Sites s'est créé pour essayer d'aider (là, nous sommes en plein culturel) les monuments de la Méditerranée à travailler ensemble sur un plan professionnel.

Il n'y a pas besoin de beaucoup d'argent pour cela, mais il faut terriblement de mobilité, d'opiniâtreté, de volonté pour le faire et dès le départ se dire on va le faire en Nord Sud et c'est le succès de ces Cent Sites de le faire.

On a parlé du réseau des libraires que l'on est en train de faire.

Je suis aussi à la Fondation Européenne de la Culture.

Nous essayons de monter un réseau de traducteurs de la Méditerranée pour essayer de surmonter là aussi une barrière qui existe.

Vous avez parlé des réseaux de droits de l'Homme.

Il y a aussi l'ASCAME qui est une fantastique existence. Il faut essayer de faire que l'ASCAME soit un réseau porteur sur des créneaux précis. Ces créneaux précis on peut les trouver c'est notamment, le transfert de la technologie. Voilà deux ou trois ans que nous essayons en vain pour l'instant, d'essayer de faire de l'ASCAME un bon vecteur vers une politique de développement durable.

Il faut apprendre à ne pas sortir l'environnement, à ne pas sortir la culture, il faut la réinternationaliser.

Et le développement durable, c'est plus qu'un mot, c'est une volonté de réintroduction de l'environnement et de la Culture dans une approche qui ne peut pas être purement économique.

C'est que la Méditerranée ne peut pas se fermer sur elle-même. Un réseau méditerranéen ne peut pas se fermer sur lui-même.

D'ailleurs, vous même ici dans votre explication des Jeunes Chambres Economiques, vous avez bien montré le réseau mondial qui existe.

Nous sommes tous des citoyens de plusieurs appartenances. Nous sommes chacun dans nos pays nous sommes en train de faire, et la meilleure chose à faire pour nos pays c'est d'oeuvrer bien pour la Méditerranée.

Ce que nous faisons de bien pour la FRANCE est bon pour la Méditerranée.

Le bilatéral, c'est bon, il ne faut pas dire, ça casse, il faut mettre davantage de contenu dans le bilatéral. Mais je crois que c'est très important de regarder le bilatéral et de ne pas dire : "c'est aux autres de s'en occuper". Mais il faut aussi apprendre à être un citoyen de plusieurs dimensions.

Nous arrivons dans une société pluricomplexe, multi-culturelle, à plusieurs échelles. Nous pouvons être citoyens de la Planète et citoyen de l'EUROPE, citoyen de la Méditerranée et citoyen de notre ville. Cela fait beaucoup.



Il faut apprendre à nos enfants à être en même temps eux-mêmes et en même temps citoyens de la Méditerranée.

L'Européen peut être Européen et Méditerranéen. L'Arabe peut être Arabe et Méditerranéen et je crois que c'est important de ne pas dire on va faire la Méditerranée point à la ligne. Il faut apprendre à entrer dans la Méditerranée comme une multiple appartenance.

Nous sommes tous des citoyens de la Planète.

La meilleure manière d'être citoyen de la Planète, ce n'est pas de dire, je suis citoyen de la Planète. C'est tellement loin que cela démobilise, c'est de prendre un morceau de Planète et aujourd'hui en prenant le thème de la Méditerranée.

Faire de la Méditerranée une économie régionale au service de la Planète, c'est certainement le meilleur service que l'on puisse rendre à la fois à la Planète et à la fois à la Méditerranée.

Monsieur Bernard GLASS, Directeur du PLAN BLEU (Sophia Antipolis :

C'est un ingénieur qui vous parle. Mon expérience a été passée du local ALPES MARITIMES au global Méditerranéen grâce à mon voisin de droite, qui m'avait interpellé en son temps et j'ai donc hérité d'un travail extraordinaire qui s'appelle le PLAN BLEU.

Le pourquoi et le comment de cette démarche ?

Serge ANTOINE a fait état de la conférence de RIO de 1992. 20 ans auparavant les mêmes personnes ont bâti le programme des Nations Unies pour l'environnement dont des programmes air intérieur dont le Plan d'Action pour la Méditerranée.

Il est apparu très vite que la Méditerranée, si on la montre du doigt pour sa dégradation ou sa pollution, c'est parce que son mal vient de la Terre et le PLAN BLEU a eu pour mission d'éclairer les décideurs des Pays Méditerranéens de la Communauté Internationale sur les pourquoi de cette dégradation.

La démarche a été conçue selon une méthode dite systémique et prospective car il est apparu que tous les éléments du littoral Méditerranéen, de cette frange terrestre qui est à l'origine des maux méditerranéens, se tiennent et ne peuvent être perçus objectivement que si on analyse l'ensemble du système où ces éléments agissent et réagissent entre eux.

Tous ces niveaux géographiques sont pertinents, du site local jusqu'à l'ensemble du bassin méditerranéen, le tout c'est de définir la méthode et c'est à quoi s'est attaché dans un premier temps le PLAN BLEU, c'est de connaître le système et de voir un peu comment les éléments agissent entre eux, quels sont les éléments déterminants, en essayant d'avoir un éclairage à partir d'hypothèses permettant effectivement de projeter dans le temps les situations constatées en 1985 dans des situations futures, l'échelle temps étant fixée aux alentours de 40 ans.



Il est apparu d'emblée à tous les experts que l'élément clé du système méditerranéen est la population méditerranéenne. A cet égard, par leur nombre, par leur âge, par leurs besoins et par leurs aspirations, et par leurs mouvements se déterminent l'évolution du système méditerranéen et tout particulièrement par les activités qui sont indispensables à la vie de ces populations : l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les transports. Puis ces activités et ces populations déterminent finalement des pressions sur les ressources que le PLAN BLEU a simplifié au maximum. Elles sont pertinentes, c'est la ressource : sol, forêt, eau continentale, et l'espace littoral lui-même, et in fine, le milieu récepteur de tout cela, la mer.

La démarche se traduit donc par un éclairage, par des hypothèses cohérentes qui ont été retenues c'est à dire en prenant comme élément de départ la démographie, ensuite les types de développement qui ont eux-mêmes l'éclairage économique mondial par le taux de croissance et avec des volontés plus ou moins affectées à la fois de maîtrise de l'environnement par des politiques appropriées au niveau national ou international et aussi par des niveaux de coopération existant au moment où les travaux ont été menés.

Le travail, qui s'est mis en place après l'analyse des systèmes et les relations des éléments entre eux et la mise en place des outils prospectifs eux-mêmes pour se projeter dans le futur et de voir quelles sont les images du futur, ont surtout eu pour objet de démystifier les discours sans fondement, objectiviser au maximum le débat qui accourt, notamment celui des rapports entre les populations et les ressources avec lesquelles elles ont à vivre et en partant des projections et des échanges prospectifs par la technique de scénarios, de voir finalement (en considérant que certaines images étaient inacceptables pour les populations), quel pouvait être le cheminement pour arriver à des situations plus souhaitables.

Quelques mots sur les résultats et les orientations de certaines démarches dont bien entendu la présentation est simplifiée ici.

Puisque j'ai parlé de la population, je crois que les scénarios ont des hypothèses démographiques qui sont les plus préoccupantes pour l'ensemble du bassin Méditerranéen.

En 1985, en me limitant aux populations du Littoral, on est à 130 millions d'habitants, les perspectives en 2025 à 200 millions, sachant que le différentiel se fait surtout sur la partie Sud et Est de la Méditerranée.

A titre indicatif en 1985, 70 millions sur le littoral Nord et 60 millions sur le littoral Sud et Est et en 2025 les 200 millions se répartissent : 120.000 millions pour la population Sud (doublement) et 80.000 millions pour la population du Nord qui est à peu près stable.

Le taux d'urbanisation progresse de façon préoccupante. La démographie grimpe dans les pays du Sud et de l'Est et en particulier, les scénarios potentiels qui ont été ici construits, ont fait ressortir des images inacceptables. En fait, il s'agit de rupture en termes économiques et en termes écologiques.

Il est clair que les ressources vitables pour les pays : sol et eau vont être mises à rude épreuve et les pressions qui vont s'exercer amèneront des ruptures pénalisantes pour les économies du littoral et en particulier l'économie touristique.



Les scénarios alternatifs établissent plutôt un changement radical des politiques, notamment dans le domaine de l'Environnement, et aussi sont fondés sur un renforcement de la coopération Nord Sud d'une part et Sud-Sud d'autre part.

En particulier, le PLAN BLEU était le premier à faire état de l'Humain avant la mise en place, hélas après de nouveaux compromis, de cette forme de coopération Sud-Sud.

En ce qui concerne les priorités qui se dégagent. Il est clair que tous ces éclairages font ressortir des priorités qui étaient connues pour ceux qui faisaient de l'opérationnel sur la frange Méditerranéenne dans les services de l'Etat ou ailleurs.

Du côté Terre, c'est la nécessité de contrôler tout ce qui perturbe le proche littoral et notamment l'urbanisation plus ou moins contrôlée, j'ai tendance plutôt à dire incontrôlée, par l'ensemble des pays.

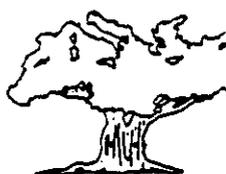
La nécessité de traiter le passif lié au développement avec des technologies existantes, le contrôle par les technologies appropriées des émissions industrielles et puis la gestion des ressources en amont, notamment les ressources eaux fondamentales pour tout développement et la gestion de la ressource forestière dans une optique : à la fois répondre à une demande sociale croissante des populations du littoral certes, mais dans la plupart des pays, en faire un écran de protection parce que les sols qui partent vers la mer, les rivières, les barrages, ne se renouvelleront pas.

Donc, des images pour la Terre préoccupantes avec des réponses qui existent mais qui impliquent une forte volonté politique et pour la Mer, bien entendu milieu récepteur, les réponses ne peuvent pas être apportées in situ, dans la mer, sauf maîtriser ou prévenir les pollutions accidentelles par les équipements appropriés : station de débalastage. Le plus important, en fait, c'était d'avoir des situations concrètes.

J'ai tendance à dire qu'il y a certes des suites pour le PLAN BLEU car on avait considéré qu'un fois ses travaux effectués et déposés en 1989 - 1990, sa mission était terminée.

Il est apparu de plus en plus nécessaire d'aller de nouveau du local au global. Il faut certes la démarche globale mais il faut aussi considérer que les politiques se mêlent du niveau national et les réponses seront menées par les pays en liaison avec ces communautés internationales et tout particulièrement celles qui peuvent drainer des moyens financiers appropriés.

A cet égard, si le PLAN BLEU se voit reconduit dans ses missions à la demande des pays pour mener des scénarios nationaux et intervenir au niveau du proche littoral, la Communauté Economique Européenne lui a confié aussi une mission d'observation et d'évaluation en continu de l'Environnement Méditerranéen.



Cette finalité de survie du Plan Bleu est assurée mais il faut que l'on soit au service de ceux qui réalisent et à cet égard, il faut aussi souligner que d'une part, la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement, la CEE et le programme des Nations Unies pour le Développement depuis 1990, en exploitant concrètement le travail qui a été déposé par le PLAN BLEU, ont engagé un programme de démarrage de 6 milliards de dollars sur 5 ans. Sachant que certains investissements sont faciles à réaliser (ceux par exemple visant le traitement des nuisances), par contre toutes les préconisations relatives à la maîtrise du littoral en termes d'aménagement du territoire, cela c'est un autre exercice, et en particulier la création de parcs nationaux pour avoir un effet de réseaux, des zones protégées du littoral c'est aussi un autre exercice.

Et la Banque Mondiale a découvert que ce type d'investissement ne se raisonne pas de la même manière

Je crois que c'est d'ailleurs là, l'un des arguments majeurs qui font ressortir qu'il est essentiel non seulement d'intervenir en manière de contrôle de l'Aménagement de l'espace littoral par des techniques appropriées et notamment création de zones protégées, et mises en oeuvre de documents d'urbanisme, mais le plus important, c'est qu'il y ait une volonté politique pour que ces outils, qui existent en théorie, soient réellement mis en oeuvre.

Monsieur Lucien CHABASSON, Conseiller Régional PACA, Auteur du PROJET NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT.

"J'ai choisi de traiter de la contribution de la FRANCE à la protection de la Méditerranée. Je traiterai pour l'essentiel de notre politique intérieure.

Il faut savoir que nous participons très activement aux programmes qui viennent d'être décrits par Bernard GLASS et Serge ANTOINE, en particulier au Plan d'action pour la Méditerranée.

Nous participons également aux actions de la Commission Européenne et nous avons une série d'actions bilatérales en matière d'environnement avec les pays de la Région. J'ai d'ailleurs été appelé par le gouvernement du MAROC à participer à son plan national d'environnement car pratiquement tous les pays se lancent aujourd'hui dans des stratégies nationales d'environnement.

La FRANCE a une façade méditerranéenne très importante, 1800 Kilomètres. Elle est le pays le plus développé de la zone.

Autrefois, on faisait une équation très simplificatrice entre le niveau de développement et le niveau de dégradation des milieux et on considérait que plus un pays était développé, plus il prélevait sur les ressources naturelles et plus il polluait la Planète.

Aujourd'hui, nous savons qu'à un certain niveau de développement, nous arrivons à inverser les courbes, à maîtriser les pollutions, à mieux gérer nos ressources naturelles : comme l'énergie, comme l'eau.



Les pays développés, comme la FRANCE, le JAPON, l'ALLEMAGNE, ont une efficacité énergétique bien supérieure à celle des pays moins développés qu'eux. Cette inversion de courbes montre qu'il n'y a pas de fatalité de dégradation de l'environnement. Il appartient aux pays développés d'être une vitrine d'un développement économique ménageant les ressources et les milieux.

Par conséquent, la FRANCE se doit non seulement pour des raisons éthiques, non seulement parce qu'elle tire parti, parce qu'elle est partie prenante dans ce bassin Méditerranéen, pour son développement économique, d'être une vitrine écologique sur le bassin Méditerranéen.

Alors quel bilan, pouvons-nous tirer de notre action sur le bassin Méditerranéen au sens large depuis une vingtaine d'années ?

En matière d'assainissement des eaux usées, qui n'est pas le problème le plus important mais celui qui a mobilisé immédiatement les énergies, nous avons fait en FRANCE un effort particulièrement considérable, en particulier, en PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR.

Depuis une douzaine d'années, nous avons réalisé le programme avec le concours de l'Agence de Bassin, d'assainissement du littoral et ce programme est en train de s'achever.

Il reste la très grosse station d'épuration de TOULON à mener, et il en reste également dans les ALPES MARITIMES, mais cet effort a été considérable.

On en voit les résultats dans l'inventaire de la propreté des plages.

Un effort quasi-identique, bien que moins visible, a été accompli dans le LANGUEDOC-ROUSSILLON et en CORSE.

Nous voyons le but de ce gigantesque programme qui a été accompli mais quand on règle les principaux problèmes en matière d'environnement, on voit apparaître ceux qui étaient cachés. Alors, on voit apparaître la pollution des fleuves et la dépollution du Rhône va devenir l'un des principaux enjeux des prochaines années en ce qui concerne la FRANCE.

Pour les déchets, nous avons un bilan plus mitigé, beaucoup moins spectaculaire, puisque nous avons encore nos deux capitales régionales, MARSEILLE et MONTPELLIER, qui ne traitent pas comptablement leurs ordures ménagères. Et on n'aperçoit guère de perspectives positives dans les deux ou trois ans à venir ce qui est inquiétant.

Quant aux déchets industriels, ils restent un problème inquiétant dans les deux régions continentales.

Pour la protection de l'espace, nous faisons la course entre l'urbanisation du littoral et notamment l'urbanisation touristique et les tentatives de protection de la Nature, et des paysages.



Nous avons créé les Parcs Nationaux. Nous en avons de nombreux en FRANCE : les ECRINS, les CEVENNES, le MERCANTOUR. Des Parcs Régionaux comme la CAMARGUE mais sur le Littoral, nous avons très peu de choses. Nous avons le Parc National de PORT CROS qui gère également PORQUEROLLES mais dont l'impact est extrêmement limité même dans les pouvoirs sur le milieu marin.

Nous avons protégé quelques sites majestueux : le Cap Bénat, et les Calanques.

Nous avons une politique d'acquisition par le Conservatoire du Littoral et par les Conseils Généraux comme celui du VAR qui est important, puisque nous avons 12 % du littoral. Sur la CORSE, nous avons cette magnifique réalisation qu'est la protection de la façade maritime du Parc Régional de CORSE.

Mais, où sont nos grandes réserves marines ? Où est la bonne gestion écologique du domaine public maritime ?

Nous avons fait en FRANCE la loi Littoral qui fait couler tant d'encre, en particulier dans le département du VAR. Cette loi Littoral, c'est un honneur pour la FRANCE de l'avoir faite. Je crois que c'est une loi très populaire et que l'on pourrait faire dans bien d'autres pays.

Elle pose des problèmes d'interprétation que l'on peut régler. Mais ceci est encore insuffisant, il faut aller vers des schémas d'aménagement et que l'aménagement de la Côte ne se fasse plus commune par commune, port de plaisance par port de plaisance, épi par épi, ceci devient insupportable.

Nous avons l'exemple de la CORSE avec son schéma d'aménagement. Même si ce n'est pas elle qui l'a mené à son terme, elle l'a fait.

Le LANGUEDOC s'est aménagé avec un schéma que le Gouvernement du Général de GAULLE avait lancé en 1963.

Il faut que la PROVENCE COTE-D'AZUR se lance dans un tel exercice. Je pense que les élus commencent à en être convaincus et il faut que nous protégeons les grands enjeux dont nous ne savons pas encore comment ils vont évoluer.

La Presqu'île de SAINT TROPEZ, le massif de l'ESTEREL, le Sud de la CORSE sont de très grands enjeux d'aménagement et de protection.

Puis enfin, nous avons des institutions qui prennent en charge ses questions d'environnement. En particulier dans les trois régions qui ont créé chacune une agence. Il y a l'AP pour la région de Provence, l'AM celle du Languedoc et l'Office pour l'environnement de la Région de Provence.

Nous avons désormais les outils d'action.

Est ce que tout ceci suffit ? Est ce qu'il suffit de protéger ces tendances ? Certainement pas, pour les raisons qui ont été dites ci-dessus.

Il y a ces tendances lourdes en termes d'urbanisation, de démographie, de tourisme, qui font que nous ne pouvons pas nous contenter des interventions à la fin après la pollution. Il faut que nous ayons de politiques beaucoup plus actives que l'on résume sous l'expression "Développement soutenable". Nous ne pouvons pas nous contenter de courir après les déchets, d'épurer les eaux usées. Il faut intervenir bien en amont dans le coeur même du développement. Cela bien sûr pour les activités traditionnelles comme l'agriculture, la pêche, la forêt qu'il est indispensable de préserver, de mettre en valeur et de moderniser.



On ne peut pas dire que la Politique Agricole Commune ait beaucoup soutenu notre agriculture méridionale. C'est un problème permanent.

Il faut aller vers une véritable organisation intercommunale du développement urbain et des activités. Par conséquent, il nous faut de véritables structures d'agglomération à NICE, à MARSEILLE, à TOULON, à NIMES, à PERPIGNAN, dans toutes les grandes agglomérations avec un véritable pouvoir et des ressources propres, afin que l'on n'ait plus cette urbanisation tâche d'huile dans laquelle prédomine l'égoïsme communal.

Il nous fait une véritable réflexion sur le système de transport. Aujourd'hui, nous accompagnons avec beaucoup d'argent, les flux de transport et nous nous épuisons à cela.

Il faudrait construire une deuxième autoroute pour aller à NICE, doubler l'autoroute de la Basse Vallée du Rhône, faire une nouvelle autoroute pour doubler l'autoroute A9 et on n'y arrivera pas, et dans un pays aussi urbanisé tout ceci va créer des tensions et des problèmes.

En vérité, il nous faut des réflexions intermodales sur ce que peuvent être des systèmes de transport organisés, durables dans la région, permettant de satisfaire l'ensemble des besoins dans consommation d'énergie.

Il nous faut un véritable travail sur la politique d'énergie et sur les ressources en eau. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de continuer à développer nos systèmes d'alimentation en eau sans avoir un travail sur une gestion rationnelle de cette ressource. Nous ne manquons pas d'eau dans le Sud de la FRANCE et ceci depuis les Romains, mais il y a des limites que nous pourrions atteindre en particulier dans la Région du LANGUEDOC où les ressources diminuent très rapidement en raison des modifications climatiques.

Il nous faut des politiques économiques plus soutenables. Je pense en particulier au tourisme. La Chambre de Commerce Régionale a publié des statistiques sur les fréquentations touristiques de PROVENCE-COTE-D'AZUR préoccupantes. Nous avons un renforcement des pointes et nous avons un affaiblissement lent des taux de hors saison alors que toute la politique doit être inversée vers le plein emploi des disponibilités existantes.

C'est tout ce travail de développement économique ménageant l'avenir, les droits des générations futures, la ressource maritime, coopérant avec nos voisins comme nous venons de le faire en PROVENCE avec la Charte du Bassin Méditerranéen, qui doit marquer le 11ème Plan et auquel toutes les forces économiques et sociales de la Région doivent participer.



Le débat a suivi :

Question : Quelle est en terme de prospective l'analyse sur la ressource humaine en tant que ressource propre ?.

Bernard GLASS : C'est une dimension qui manquait dans notre réflexion. Une bonne approche culturelle permettrait de mieux faire ressortir ce que représente la progression démographique pour le bassin Méditerranéen. Il suffit de prendre pour référence la ressource humaine des pays qui tirent l'économie mondiale vers le haut. La ressource humaine et la jeunesse de cette ressource humaine sont considérées comme un atout fondamental et ont fait décoller l'économie de ces pays.

Certains experts considèrent que l'on peut obtenir des scénarios plus optimistes si on arrive à valoriser cette ressource humaine. Mais on sent des pesanteurs selon les pays, qui ne permettent pas une valorisation très rapide. C'est un constat, il y a une forte dimension culturelle et cet aspect là, Paul BALTA va vous le développer.

Paul BALTA :

Je parlerai du rôle des femmes en Méditerranée. Il y a toute une vision de la femme traditionnelle. Je crois que là aussi nous allons nous trouver dans les 25 années à venir devant des transformations considérables. Elles ont d'ailleurs déjà commencé.

La Femme transmet le patrimoine et sa culture mais il est vrai que sans elle, sans son apport, il n'y aura pas de véritable transformation autour du Bassin Méditerranéen dans les mentalités.

Je crois que dans le Nord cela a déjà commencé, et il ne faut pas oublier que cette Méditerranée au Nord comme au Sud au-dessus des religions, a une socle commun.

C'est cette famille patriarcale avec les rôles respectifs du père et de la mère, avec la notion de virginité des filles jusqu'au mariage. Or, l'introduction de la pilule depuis une vingtaine ou une trentaine d'années est en train de bouleverser des habitudes sociales millénaires.

Il y a des choses qui ne se quantifient pas mais d'autres peuvent être analysées. On s'aperçoit que des pays à très forte natalité, comme le PORTUGAL, l'ESPAGNE, l'ITALIE, la GRECE, sauf la FRANCE qui a toujours été montré du doigt pour cela, ne sont plus des pays exportateurs de main-d'oeuvre et le taux de fécondité des femmes dans ces pays est aujourd'hui moindre que celui des Françaises.

Il y a là toute une série de réflexions à faire.

Au Sud. Ce qui s'est passé au Nord, se passera au Sud. Mais on dit "Il y a l'ISLAM". Le problème ne se pose pas dans ces termes. Dans la plupart des pays musulmans, il y a eu des conseils, des avis juridiques de religieux qui ont conclu que la contraception n'est pas interdite par le CORAN. Mais s'il y a une forte démographie, ce sont pour des raisons qui relèvent plus de la sociologie que du religieux. Les rythmes sont aussi en train d'infléchir, il faut y être attentif.



QUESTION : Pourquoi n'y a-t-il pas une antenne du CEDRE en Méditerranée ?

Serge ANTOINE : Il y a à Malte un centre dirigé par un français qui fait de la prévention sur les risques pétroliers en Méditerranée.

On s'aperçoit aujourd'hui que le pétrole diminue, et va diminuer encore. Vers 2025, il n'y aura pratiquement plus de tankers pétroliers, mais il y aura des tankers qui transporteront des produits chimiques. La décision des Gouvernements Méditerranéens a été de confier à ce centre la prévention des produits chimiques.

Ce Centre existe et fonctionne en réseau.

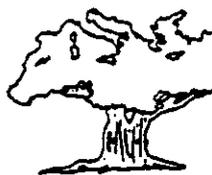
La conclusion a été confiée à Monsieur Paul BALTA :

"Je laisserai la conclusion au Général de Gaulle. Au cours d'une conversation en 1968-1969, avant son départ, il me disait :

"Il y a de l'autre côté de la Méditerranée des pays en voie de développement. Mais il y a aussi chez eux, une civilisation, une culture, un humanisme, un sens des rapports humains que nous avons tendance à perdre dans nos sociétés industrialisées et qu'un jour nous serons probablement heureux de retrouver chez eux. Eux et nous, chacun à notre rythme, avec nos possibilités et notre génie, nous avançons vers la Civilisation Industrielle. Mais, si nous voulons autour de cette Méditerranée, accoucheuse de grandes civilisations, construire une civilisation industrielle qui ne passe pas par le modèle Américain et dans laquelle l'Homme sera une fin et non un moyen, alors, il faut que nos cultures s'ouvrent très largement l'une à l'autre".



PLATEAU
COMMUNICATION
et
DÉVELOPPEMENT



Intervention de Monsieur le Sénateur Perrein Président de l'I.M.C.O.M.

La communication est au centre des préoccupations de l'I.M.C.O.M. Nous sommes dans une ère de communication en Méditerranée. Monsieur le Professeur Toffler mentionne expressément que nous sommes dans une civilisation de communication. Nous baignons dans une société de communication, mais nous ne savons pas maîtriser le nouveau support qu'est la communication.

En Méditerranée, on ne communique pas autant que l'on devrait.

Monsieur Gaudin, Président du Conseil Régional a lancé en région P.A.C.A. la charte de la Méditerranée.

Ne trouvez pas inimaginable qu'en Méditerranée, berceau de trois cultures, les universités ne communiquent pas ?, alors qu'autrefois la Méditerranée était sillonnée par des navigateurs qui faisaient prospérer la communication. Les relations nord-sud ont décliné dès que les barbares ont empêché les communications.

Un projet très cher : une télévision Méditerranéenne.

Qu'existe-t-il ? Pratiquement rien. Notons qu'Intelsat pourrait arroser le Bassin Méditerranéen. Il n'y a pas non plus de télévision éducative en Méditerranée. Qu'est-ce qu'une chaîne éducative ? culturelle ? de télé-enseignement ? de télé-travail ? il existe des schémas tous faits à dépasser pour développer la communication.

L'Arc Méditerranéen est relativement développé : Italie, France, Espagne, Maroc ; puis Algérie, Tunisie et plus en retard la Lybie, l'Égypte n'en parlons pas !

Il faut savoir qu'un développement éducatif pourrait déboucher sur des transferts de technologies.



Intervention de Monsieur Hansberger Président de l'A.R.C. Méditerranée

Philippe Lamour m'a initié et impliqué dans le domaine de l'aménagement du territoire. Le concept de l'A.R.C. Méditerranée a été mis en place par Philippe Lamour. Il était temps d'avoir de Florence à Valence, un territoire pour les bases d'une action avec une force de représentativité. Philippe Lamour appartenait au Comité Économique et Social : un réseau a été constitué et appelé A.R.C. ; en mai 1989 un protocole a été signé. Pendant trois ans, le travail principal a été la conceptualisation de projets, d'objectifs. En 1993, se préparent les états généraux pour les actions sur les trois ans à venir. Il était temps de penser à des structures qui institutionnaliseraient les forces de l'A.R.C. Notons qu'il y a un échelon financier qui manque.

L'A.R.C. a une éthique dégagée de l'École Française de l'Aménagement du Territoire ; ce qui importe c'est la "Res Publica" ; la Méditerranée c'est comme Dieu, on se demande s'il existe.

En rencontrant la Méditerranée on ne doute plus qu'elle existe : la Méditerranée est la chance du troisième millénaire ; il y a une communication historique, culturelle, économique et naturelle au sens que Michel Serres lui a donné. Nous allons entamer un dialogue avec l'Europe dans son ensemble.



Intervention de Monsieur Lasnel, Président de la mission pour le développement des échanges méditerranéens

Les échanges de jeunes sont très importants et la mixité permet la réappropriation de valeurs.

Les échanges ont concerné 5 000 personnes cette année (y compris le Portugal).

À la lumière de 15 ans d'échanges, quelles sont les caractéristiques d'un bon échange ?

Quatre conditions doivent être remplies :

- * la durée
- * la globalité
- * la mixité sociale
- * la réciprocité

Trop d'échanges sont éphémères : d'où un cycle de préparation et un cycle d'exploitation.

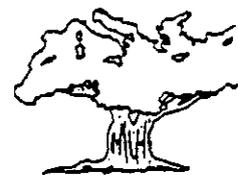
Concernant la globalité, le projet initial s'étendra par exemple vers d'autres villages : par exemple une action d'électrification menée par E.D.F.

La réciprocité : on va chercher autant qu'apporter. Nous mettons en place des formations et des voyages d'échanges (préparation et exploitation).

En France un réseau de correspondants existe, parrainé par le Ministère des Affaires Sociales et de la Jeunesse et des Sports.

Le prochain jumelage de Fréjus et Madhia aura le soutien de l'ambassade de France.

Un professeur marocain écrivait pendant la guerre du golfe, au moment d'un échange d'enseignants : "... c'est par le vécu réfléchi que l'on peut agir d'une plus grande tolérance ; c'est dans le registre affectif que chacun trouvera les bases de la promotion de l'inter-culturel..."



Intervention de Monsieur Guiraudon, responsable de l'association M.I.L.S.E.T

Notre activité est variée, nos intervenants dans des tranches d'âge diverses, **formation des maîtres**, stages (exemple : université d'été à Gênes). Actuellement en Tunisie nous collaborons avec une mission environnement et mathématiques.

Nous cherchons tous les moyens, tout ce qui peut concourir au **développement de ces actions**, prioritairement adressées au jeunes.



Questions - Réponses

Q : Pourquoi les chaînes d'état ne font-elles aucune pédagogie ?

R : (Monsieur le Sénateur Perrein) Peu ou pas de chaînes publiques se sont penchées sur une chaîne éducative ou culturelle (deux notions bien différentes). Le canal de la 5, libre de 7H à 19H pourrait émettre et produire des émissions culturelles (les émissions éducatives étant plus orientées vers la formation). Notons le succès de E=M6, production japonaise à la portée d'un public moyen ; le succès des émissions de Cousteau qui appellent à la réalité et à l'imagination. Culturelles oui, éducatives non. Ou alors, dans un autre contexte, dans le cadre de transferts de connaissances.

Q : Quel est le rôle de l'A.R.C. Méditerranée par rapport à la Charte ?

R : (Monsieur Hansberger) La charte est passée entre des États ; l'A.R.C. n'a pas un devoir d'initiation, si la Charte existe c'est grâce aux forces de proposition de l'A.R.C., mais l'A.R.C. ne remplace les institutions.

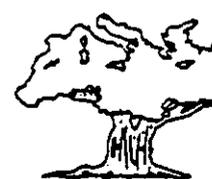
Q : Dans le cadre du développement des échanges avec le Maghreb, quelle est la part de la culture ou de l'éducation ?

R : (Monsieur le Sénateur Perrein) Il faudrait réfléchir à la création de cinq ou six chaînes culturelles et que le service public fasse plus de productions culturelles.
(Monsieur Lantéri, directeur technique de l'I.N.A.) Des expériences de réciprocité doivent être concrétisées.

Q : (Monsieur Curzi, association NOVAE) Quel est le devenir d'Exposciences Méditerranée ?

R : (Monsieur Guiraudon) La réponse est là dans notre logo. Les premières rencontres ont eu lieu à Antibes en 1987 et pour 1992 à Carcassonne. La Tunisie est le pays qui fait le plus d'efforts en matière de développement des techniques scientifiques.

Conclusion par Monsieur le Sénateur Perrein : "Je formule des remerciements pour ces riches échanges et j'en profite pour vous signaler que l'I.M.C.O.M. organise le 6 octobre un colloque au sénat sur le thème "La télévision éducative ou culturelle en Méditerranée".



PLATEAU
POLITIQUE
INTERNATIONALE



Intervention de Monsieur Charollais, Président de la Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques.

Conseil de la Méditerranée mythe ou réalité ? Je vais avoir dans une table ronde sur les relations internationales une approche différente de celles menées jusqu'à maintenant et qui vous paraîtra peut-être un peu sévère.

Conseil de la Méditerranée donc organisme nouveau, international, rassemblant pour différents objectifs des groupes de nations en vue d'examiner ou de voir en commun un certain nombre de problèmes. Ces institutions sont en grand nombre. Il faut voir l'Europe comme un modèle qui a su créer puis développer des organismes de toutes sortes : O.T.A.N., Pacte de Varsovie, O.C.D.E., U.E.O., C.S.C.E. et nombre d'organismes spécialisés qui intéressent divers groupes de pays.

Le démantèlement de l'empire soviétique n'a pas réduit le nombre de tels organismes car dans un monde devenu de plus en plus incertain, il apparaît bien que la concertation entre nations soit une nécessité essentielle pour réduire les tensions de toutes sortes qui risquent d'y engendrer des conflits. La confrontation est-ouest entre les deux grands avait fait mettre des couvercles sur des marmites qui bouillaient à l'intérieur. La disparition de l'empire soviétique a mis en évidence des bouillonnements entre peuples. Si de nombreux organismes couvrent l'Europe sur le flan oriental et atlantique, en réalité, bien peu s'intéressent à sa frontière sud qui constitue la Méditerranée. Or, c'est là qu'existent désormais les fractures les plus grandes, les différences de potentiel les plus importantes qui ne manqueront pas, si une étroite politique de concertation entre les nations ne se met pas en place, de constituer de redoutables dangers pour la paix.

Il apparaît que les conditions d'un rassemblement ne sont guère réunies. Si la Méditerranée constitue un lien entre les pays, elle constitue une frontière pour des nations dont les arrière-pays ont des caractéristiques totalement différentes et qui ont une politique qui a bien d'autres préoccupations que méditerranéenne. Pour beaucoup de nos compatriotes, la prise en compte de la dimension de la Méditerranée n'est que seconde, voire tierce dans leurs préoccupations, plus tournées vers le monde atlantique. Que ce soit vers l'atlantique ou vers le nord-ouest, on trouve des connivences de race, de mentalités, de passé. Alors il n'est pas inutile de rappeler les disparités existant de chaque côté des frontières méditerranéennes.

Je voudrais évoquer quelque chose qui n'a pas été évoqué jusqu'à maintenant. La première de ces disparités est la religion qui depuis deux millénaires conditionne des structures mentales et des comportements différents. Au nord de la Méditerranée, le monde est modelé par le message chrétien, à partir duquel s'est développé le concept des droits de l'homme tel que développé dans les organisations internationales et après la S.D.N., l'O.N.U. Il faut noter que ce concept par la diminution de l'importance de la religion chrétienne dans nos régions européennes a conduit à une véritable nouvelle théologie de l'homme basée sur le progrès matériel, le modernisme, la liberté et la démocratie. Au sud, en contrepartie, la présence de l'islam a fait reculer l'influence chrétienne présente depuis 2 000 ans dans certains pays comme le Liban, la Syrie, la Turquie. Cet islam sait et fait actuellement reculer le laïcisme de la théologie des droits de l'homme dont la Turquie a donné l'exemple au début du siècle exemple qu'a suivi la Tunisie. Cette disparité semble aller en s'accroissant au fur et à mesure que se développe dans nos pays occidentaux le modernisme athée qui entraîne un phénomène de rejet de la part de l'islam. Notons que le gouvernement algérien, en butte au fondamentalisme musulman prône certes un état laïc mais fondé sur les valeurs de l'islam.

Une partie de l'islam récuse la déclaration des droits de l'homme et va jusqu'à rédiger une déclaration des droits de l'homme islamique et qui a une dynamique différente, exemple, la famille. Une partie de l'islam se radicalise et le fondamentalisme restera encore longtemps un problème essentiel. C'est l'élément de fracture dans les relations entre les pays.



Les autres grandes coupures entre le nord et le sud de la Méditerranée correspondent aux différents niveaux de vie qui composent le monde Méditerranéen, mis en lumière jusque dans les villages les plus reculés où un réseau de télévision présente devant un monde en misère un aspect déformé de l'occident, de ses richesses et de ses plaisirs. Ce mythe de l'argent facile a un impact formidable dans ces pays, les jeunes sont ainsi attirés vers le petit commerce qui permet de gagner trois sous, plutôt que démarrer un travail honnête.

Donc, que dire d'un conseil de la Méditerranée et d'un regroupement de l'ensemble des pays de la Méditerranée dans un tout qui pourrait correspondre à la C.S.C.E. Y-aurait-il facilement un langage commun, facilement accessible et raisonnable ? Il convient de jeter un coup d'œil sur les organismes existants à la lumière de la politique internationale. La C.E.E. peut être inopérante quand les intérêts vitaux de tel pays sont en jeu, ainsi du scandale de la Yougoslavie. L'O.N.U. débarrassé du veto soviétique devient impuissant quand il s'agit de la moindre action. Également, il faut noter les pérégrinations actuelles de l'O.T.A.N., de l'U.E.O. et de l'O.N.U.

Ces organisations sont nécessaires de façon à frapper l'opinion publique, à ce que les responsables se rencontrent et que les problèmes soient sans cesse examinés. La présence de la télévision a un impact puissant sur les opinions publiques. Les bouleversements en Union Soviétique ont été liés à de telles manifestations. Donc, il faut être réservé sur les problèmes du Conseil de la Méditerranée.

C'est par des contacts bilatéraux, multilatéraux au niveau des hommes, des responsables, des petits groupes ou des associations comme la Jeune Chambre Économique que l'on doit bâtir quelque chose qui constituera le terreau permettant d'aller plus loin dans les relations internationales.

En conclusion, il n'y a pas grand chose à attendre des grands systèmes car ils ont démontrés leurs limitations. Il faut beaucoup attendre des relations et des réunions des hommes les uns avec les autres pour bâtir sur des projets concrets des aventures communes.



Intervention de Monsieur le Professeur Aliboni.

Mon propos concernera l'évolution internationale de la Méditerranée. D'abord, il faut souligner les tendances lourdes qui se manifestent dans cette région après la fin de la guerre froide. La Méditerranée était dominée par la confrontation est-ouest et il y avait un antagonisme arabe appuyé par l'intérêt de l'Union Soviétique. Avec son écroulement, les nationalismes arabes semblent devenir un antagonisme moins important que par le passé. Les régimes de gouvernement plus ou moins nationaliste sont en crise soit par le renforcement de l'opposition islamiste, soit à cause de l'écroulement du cadre international qui les avait favorisés. Dans ce nouveau cadre, il fallait considérer que sur la Méditerranée il y a une communauté européenne qui semblait soumise à une dynamique croissante, mais qui est aujourd'hui en crise. Les gouvernements avec la crise sont faibles. Les tendances lourdes de la Méditerranée semblent encore plus évidentes.

Premièrement, il faut éviter le décalage économique nord-sud entre les populations arabes qui est un facteur important masqué par la rhétorique arabe. Ainsi, entre l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Égypte, il y a un décalage de richesse qui touche les nerfs des pays qui se considèrent un peu abandonnés par le sort. L'Égypte reste pauvre devant des pays qui n'existaient pas il y a 40 ans. Il y a aussi un décalage de dynamique démographique avec l'immigration qui est très forte en France, en Allemagne, en Italie et en Espagne. Il faut se poser le problème de l'imbrication culturelle de nos pays qui donne le sentiment d'être menacés aux pays européens. Derrière cette opposition religieuse et culturelle, le vrai facteur est une opposition de caractère tiers-mondiste. La frustration cherche à être surmontée par l'affirmation identitaire, et c'est dans l'islam que l'on trouve un véhicule privilégié. Aujourd'hui, dans le monde arabe, on trouve ce sentiment identitaire qui va au delà de l'opposition religieuse.

Il y a aussi à moyen terme une tendance qui va vers la prolifération des armements. Cette opposition ne trouvera un apaisement que dans la menace militaire qui n'existe pas aujourd'hui, mais les prémices sont là.

Les acteurs sont éclatés dans la Méditerranée, ils ne sont pas tenus par un sentiment de solidarité suffisant, il y a les pays de l'Europe du sud, la Turquie nouvel acteur comme pays non lié à l'Europe et qui prétend voir son identité, il y a le Maghreb différent des pays du Moyen-Orient et Israël. Ces pays ne se battent pas, mais ce sont des acteurs avec des objectifs différents.

En première conclusion, il y a séparation entre le Moyen-Orient et le Maghreb, la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale. La conséquence en Méditerranée orientale, c'est que la guerre du golfe a marqué l'affirmation de l'hégémonie américaine. Les États-Unis ont voulu entamer les négociations israélo-arabes et ils se sont posés en leader de cette partie du Moyen-Orient. Il y a deux considérations essentielles : l'Europe ne compte pas et les problèmes seront réglés avec l'aide des États-Unis. La deuxième considération est que nous sommes coupables d'être des impérialistes moins efficaces, comme la Bosnie vient de le montrer à nos yeux.

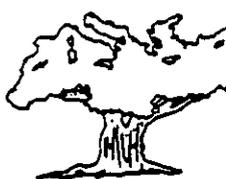
En Méditerranée occidentale des pays arabes considèrent que leur entrée en Europe est importante et que l'Europe est importante. Donc il existe une séparation très nette entre les deux parties de la Méditerranée.

L'Europe doit-elle s'intéresser au Moyen-Orient ? Dans le long terme, les pays européens n'ont pas d'autre choix que de mettre quelque chose d'efficace en place dans cette partie occidentale de la Méditerranée. La démarche réaliste pour l'Europe conformément à la déclaration de Lisbonne de juin 1992 est d'entamer un dialogue avec les pays du Maghreb. Je crois que la démarche du Maghreb est réaliste. Néanmoins les Européens ont été sages d'accepter l'hégémonie américaine dans les négociations avec Israël et d'accepter un rôle second dans le volet multilatéral de ces négociations, c'est à dire à terme dans le volet économique au Moyen-Orient, avec les Arabes et Israël. Après la



paix, les pays du Moyen-Orient ne pourront pas ignorer que l'Europe est là dans une proximité géographique et que des liens historiques vont se développer dans des liens économiques.

La dernière remarque dans ce cadre est qu'il faudra que les pays européens sachent concevoir la politique Méditerranéenne dans un cadre européen. Pour être efficace, pour ne pas être subordonné à d'autres politiques, il faut avoir une seule politique européenne pour mieux déterminer les directions communes qui permettront d'arriver à des politiques plus réalistes qu'aujourd'hui.



Intervention de Monsieur Bonnefous, ambassadeur de France.

Quel est le message de notre mère à tous, la Méditerranée ? C'est un message révolutionnaire. Révolutionnaire par nature, structure et conjoncture.

Par nature, la Méditerranée nous a apporté nos religions à tous, musulmans, chrétiens et juifs. Elle nous a apporté l'écriture, quelle plus grande révolution sur le plan intellectuel ? Elle nous a apporté les parfums d'Orient, quelle plus grande révolution sur le plan du rêve ? Voilà le destin de la Méditerranée.

Il y a un autre facteur révolutionnaire, sa structure même. C'est le seul endroit au monde où se rencontrent trois ensembles : l'ensemble bon chic-bon genre, Europe du sud-ouest, atlantique, européen libéral et latin. C'est le bon point. Deuxième ensemble sémite, tiers-mondiste, musulman, africain ou levantin, un monde déchiré. Nulle part au monde il n'y a plus grandes différences, à si peu de distance, entre les niveaux de vie. Troisième ensemble : slave, orthodoxe, naguère collectiviste et totalitaire, en proie à l'effondrement et à la guerre civile. Endroit unique au monde.

Révolutionnaire aussi par conjoncture. La Méditerranée a apporté une révolution personaliste, humaine, concrète, faisant fi des idéologies : à l'opposé d'un nord abstrait, désincarné, technocratique. Voilà l'essence de la révolution que la Méditerranée peut apporter. Aussi révolutionnaire contre l'état nation. Les régions qui s'entendent entre elles, le nord et le sud, faisant fi des cartes ou des frontières. Il faut que ceux du sud de la Méditerranée aient chez eux des raisons de vivre, de rester chez eux avec leur famille. C'est à ce compte que nous resterons amis. Cette politique nous ne l'avons pas appliquée. Quelle leçon nous vient d'outre-atlantique. Les Américains ont fait l'inverse des Européens. Les Américains s'ouvrent : États-Unis plus Canada, plus Mexique qui est leur sud, leur Maghreb. Nous Européens nous nous barricadons derrière nos frontières et nous pensons que nous serons heureux et riches avec des miséreux sur-armés à nos portes et qui ne se satisfont plus de ce qu'ils voient. Que l'Europe cesse de loucher sur elle-même.

Troisième mission, communiquons. Parlons ensembles, essayons de trouver un langage commun, essayons d'avoir un usage commun de notre patrimoine. Les plus beaux vestiges de l'empire romain sont dans le sud et l'est de la Méditerranée. C'est notre patrimoine commun, il faut aussi un patrimoine immatériel de sons et d'images, de communications. Nous ne ferons jamais assez de ce côté là. On parle de partenariat, d'espace, de gestion, de réseaux, ce sont des méthodes et des manières de faire. Ce sont les missions qui nous incombent.

Enfin, est-ce que cela se passera bien ? Non. Imaginons le monde de l'an 2000. Comment pouvions-nous prévoir la Yougoslavie, la Somalie, la crise mondiale et autres il y a 17 ans ? L'évolution sera en fracture, en cassure. Nous pouvons prévoir qu'il faut être prêt et avoir conscience que nous sommes dans une situation révolutionnaire et que nous avons devant nous des missions : mieux nous connaître, mieux agir de manière généreuse et mieux communiquer entre nous.



Questions - Réponses

Q: Les missions citées par Monsieur Bonnefous incombent-elles à l'Europe ou aux pays du sud ?

R: Tout le monde devra participer. Europe, états, nations, régions, municipalités. Le gâteau n'est pas infiniment partageable. L'intérêt de la France est de se tourner vers le Maghreb. Il y aura des choix difficiles à faire. Il faudra convaincre nos autres partenaires, l'est est infini et la situation est trop trouble pour pouvoir prévoir. Dans l'est il y a beaucoup de richesses. Choisir le sud n'élimine pas toutes les options. Dans le sud il y a trois gros preneurs. Turquie, Egypte et Maghreb. L'affaire de la France c'est le Maghreb. Ce qu'on ne fera pas, personne ne le fera. Les ennuis au Maghreb, c'est la France qui les aura. Priorité au Maghreb donc.

Q: Comment concilier les chefs d'entreprises que l'on culpabilise quand ils délocalisent et créer des emplois en France ?

R: Essayons de bâtir du solide. Exemple le textile où la France a fait jouer l'accord multifibres avec la Tunisie qui a investi et formé sa main-d'œuvre quand la France s'est retirée. Il faut investir et essayer de bâtir sur du solide. C'est le défi révolutionnaire à relever, ce sont ça les évolutions que l'on attend de nous, il faut faire fonctionner notre matière grise.

Q: Quand est-ce que l'Europe fera l'économie de Cordoue, de l'Édit de Nantes et de Dubrovnik ?

R: Quand il y aura plus d'Européens.

Q: Conseil de la Méditerranée, utopie ou possibilité ?

R: (Monsieur Charollais) Le travail en commun et le règlement des questions méditerranéennes sont indispensables pour le maintien de la paix dans nos pays. C'est une obligation absolue qui s'impose à l'Europe. C'est un défi qui nous est lancé et les problèmes sont si compliqués. Il doit y avoir une conjonction de l'Europe des états, des villes, des régions pour relever le défi. Pour cela, il faut des gens de bonne volonté. Si ce défi n'est pas relevé, ce sera la catastrophe.



Quelques Perspectives d'Actions futures ?



Le Multi-Jumelage Méditerranéen:

des Jeunes Chambres Economiques nous semble la première piste à suivre. En effet, plus qu'un simple jumelage, la notion de réseau (importante en Méditerranée) jouera ici pleinement son rôle. Il s'agit que les JCE déjà jumelées choisissent ensemble un troisième partenaire, puis les trois ensemble, un quatrième. C'est ce que les Jeunes Chambres de Madhia et Fréjus vont faire.

Cette idée pourrait très bien être reprise au niveau des Villes, car il est dommage de voir que deux villes jumelées choisissent, par exemple chacune, une ville différente dans un troisième pays.

Le II^{ème} Forum des Associations Méditerranéennes:

Il n'appartient pas à la Jeune Chambre de refaire plusieurs fois la même action. La transmission d'un projet à des partenaires est inscrite dès le début de l'action. Il nous semble important que cette notion de Forum (idée complémentaire de la notion de réseau) continue. En effet, notre action a montré que les gens qui travaillaient tous sur cette région du Monde, ne se connaissaient pas forcément. Le "mélange" des genres nous paraît donc important. Par ailleurs, il est fondamental que, pour une fois, une future construction politique ne soit pas uniquement le fait des Hommes qui nous gouvernent, mais possède une solide base venant du tissu "ASSOCIATIF".

Méditerranée 2010: Entreprises et Cités:

Nous espérons que le thème régional 93/94 de la JCE s'appuiera sur ce dossier pour trouver d'autres pistes actions pour le futur. D'ores et déjà, une réunion des Présidents des Jeunes Chambres du Bassin Méditerranéen aura lieu en juin 1994 à Marseille, Fréjus et Menton. Il n'y a rien qui empêche d'autres associations de faire la même chose à leur niveau.

Calendrier des actions Méditerranéennes:

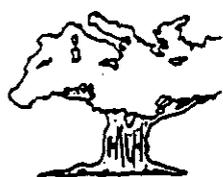
Nous avons voulu rassembler des entités travaillant sur différents thèmes mais ayant pour plus petit commun dénominateur la Méditerranée.

Il ne se passe pas de semaine sans qu'un colloque ou une manifestation ne traite d'un sujet ayant trait à la "Mare Nostrum".

Il serait bon qu'une organisation s'occupe, un jour, d'en faire le calendrier annuel.

Autres idées:

Les commentaires de nos intervenants sont une mine d'idées. Le lecteur y trouvera certainement, en fonction de ses aspirations, de quoi monter des projets méditerranéens.



ANNEXES

Revue de presse

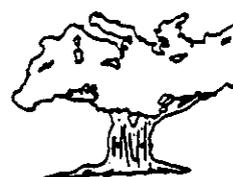
Bibliographie

Charte du Bassin Méditerranéen

**Thème Mondial J.C.I:
“L’ère de la Citoyenneté Globale”
le livre des résolutions**



REVUE de PRESSE



Réunir les Méditerranéens

La Jeune Chambre Economique organisait hier à Saint-Aygulf un colloque sur la Méditerranée, dans le but de créer un conseil représentatif

Rassemblement toutes les associations à vocations méditerranéennes, quelque soit leurs secteurs d'activités : tel était l'objet, hier à la salle "Charles-Denis" à Saint-Aygulf, de colloque organisé toute la journée par la JCE (Jeune Chambre Economique) de Fréjus - Saint-Raphaël. Plusieurs personnalités ont été les "joyeux" à marquer sur cette journée importante par son objectif : la ville de Fréjus, la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques, de Toulon, et la Charte du bassin méditerranéen.



De nombreux artisans de qualité ont animé la journée méditerranéenne de la JCE

(Ph. J.D.)

Le colloque était divisé en quatre plateaux, englobant les quatre principaux secteurs de réflexion sur l'avenir de la Méditerranée : la communication et le développement, sous l'égide de l'Institut méditerranéen de la communication, l'économie, sous la présidence du Conseil régional de Provence Alpes Côte d'Azur, la culture et le développement, dont les travaux étaient dirigés par la Fondation René-Servolès, enfin la politique internationale, confiée à la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques.

UN CHOIX AMBITIEUX

L'organisation d'un tel colloque à Saint-Aygulf, dans le dessein de clôture avec du être

prononcé par Françoise Liotard, réuni en d'autres lieux par ses objectifs méritent, mais représentée par Ève Brun, constitue un choix ambitieux pour la section raphaélo-fréjusienne de la JCE : à l'avenir, le plus nombreux, de regrouper toutes les initiatives pour tenter, à terme, un conseil représentatif des artisans méditerranéens.

En mélangeant les genres, c'est-à-dire l'économie et la culture, la stratégie internationale et la communication, ce qui ne s'était jamais fait jusqu'à présent, organisateurs et participants de ce colloque souhaitent renouveau les diverses actions mises sur pied dans les différents pays du bassin méditerranéen et les valoriser comme moyen de

pression sur les États aux seules fins que ceux-ci se préoccupent de ce que représente, en terme de synergies, ce fameux bassin de la Méditerranée.

Concrètement, ce désir d'union des associations méditerranéennes a trouvé localement un début de réalisation

avec le projet de jumelage entre la section de la JCE de Fréjus - Saint-Raphaël et celle de la ville de Mahdia, en Tunisie : une délégation française était présente hier à Saint-Aygulf à titre d'observation.

F.L.

JCE : Méditerranée, mythe ou réalité



Les animateurs de ce « forum méditerranéen » ont accueilli de nombreux participants.

(Photo F.B.)

La salle Denis à saint-Aygulf accueillait hier le premier « Forum » des associations méditerranéennes. Organisée par la Jeune chambre économique avec le concours de la Charte du bassin méditerranéen, cette manifestation préoccupe depuis deux ans la JCE, qui se veut force de proposition : en effet,

faut-il penser à la Méditerranée ou penser la Méditerranée ?

Pourtant nombreux, les travaux de recherches et les actions menées sur le concept de la Méditerranée le sont sans véritable concertation.

L'ambition de cette journée, qui a rassemblé de nombreux

intervenants de tout le bassin méditerranéen, était en fait de provoquer un débat sur le concept du conseil de la Méditerranée, comme mythe ou réalité.

La journée s'est achevée par une soirée de gala avec bal à laquelle ont participé de nombreuses personnalités.

NICE - MATIN du 20/06/93



ECHANGES & MEDITERRANEE

RESEAU :
Coopérer à l'étranger ou la formation professionnelle Agricole en collaboration Strasbourg, en page 3

RIVAGES :
Casablanca - Lyon ou la recherche d'une pédagogie interculturelle, en page 6

RECHERCHE PARTENAIRE :
Toutes vos petites annonces, en pages 4 et 5

COMMUNICATION :
Une Chartre de Basile, Méditerranée, en page 7

LA FEMME EST L'AVENIR DE L'HOMME, CELA S'ECRIT AICHA

10 F. Juin 1990 - N°2

REGIONS

BRÉSIL
SCOTTIERE DISCOPIRE
BRÉSIL, BRÉSIL, BRÉSIL

SCOTTIERE DISCOPIRE
BRÉSIL, BRÉSIL, BRÉSIL



LE MAZINÉ

FRÉJUS TRIBERG

30 ANS D'AMTTE

GAGNEZ UN SÉJOUR À TRIBERG

57 appartements
 177 couverts, salle de banquets
 • Salles séparées, climatisées
 • Restaurant à l'ancienne • Bar • Salle de réception
 • Salle de jeux, croquet • Parc de golf • Tennis • Piscine

ROCHER HOTELIER
 3300 PORT-FRÉJUS
 Tél. 94 11 89 01

BIMESTRIEL N° 309
 MAI-JOIN

GAGNEZ UN SÉJOUR À TRIBERG
 Le grand hôtel de France, au bord de la mer, à 10 minutes de la plage.



JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE

UN CREUSET D'IDEES NOUVELLES

JEUNES RESPONSABLES ENTREPRISES
 Vie économique
 Les associations
 23 pages de conseils
 100 photos
 page 6

BREVES
 Nicolas Leduc
 Pierre Puyras
 page 6

Marché parisien
 page 6



1^{er} Forum des Associations Méditerranéennes

Cette manifestation organisée par le Centre de Recherches Méditerranéennes de la Faculté de Médecine de Montpellier, se déroulera les 19, 20 et 21 juin prochains, au Centre de Recherches Méditerranéennes de la Faculté de Médecine de Montpellier.

Et si on recyclait

Une idée écologiste, la mise en œuvre d'un recyclage des déchets, dans un établissement scolaire, a été mise en œuvre à l'école de la Vallée de la Vézère, à Juvignac.

Associations Méditerranéennes

Le Centre de Recherches Méditerranéennes de la Faculté de Médecine de Montpellier organise le 1^{er} Forum des Associations Méditerranéennes les 19, 20 et 21 juin prochains, au Centre de Recherches Méditerranéennes de la Faculté de Médecine de Montpellier.

VIE ECOLOGIQUE



Le 14 Juin 1983, l'Université de Montpellier a organisé une manifestation à l'occasion de la Journée de l'Environnement. Cette manifestation a été organisée par le Centre de Recherches Méditerranéennes de la Faculté de Médecine de Montpellier.



Colloque

Journal de MAHDIYA

Un Conseil de la Méditerranée : mythe ou réalité ?

De notre envoyé spécial à Fréjus — Moncef Ammari

«Malgré l'histoire et les barrières linguistiques et culturelles, les Européens ont, en trente ans, créé la Communauté Economique Européenne. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la Méditerranée ?». Cette question résume, à elle seule, le thème central du colloque organisé, en cette fin du mois de juin, par la Jeune Chambre économique de Fréjus-Saint-Raphaël. En fait, cette idée de la création d'un Conseil de la Méditerranée a germé dans les esprits des Jaycees de cette OLM depuis voilà bientôt deux ans. C'est dire que les membres actifs de la Jeune Chambre de Fréjus-Saint-Raphaël ont eu le temps nécessaire pour enquêter d'abord et étudier en toute sérénité les grands contours de la question. Ce thème, mijoté donc durant un temps suffisant, a pu intéresser, voire rallier plusieurs personnalités connues, des représentants de nombreuses associations influentes et également un grand nombre d'universitaires, de chercheurs et d'intervenants versés dans le domaine de la Méditerranée. Les travaux qui se sont déroulés à la salle Denis à Saint-Aygulf ont été répartis sur quatre plateaux distincts :

créé la Communauté Economique Européenne. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la Méditerranée ?». Cette question résume, à elle seule, le thème central du colloque organisé, en cette fin du mois de juin, par la Jeune Chambre économique de Fréjus-Saint-Raphaël. En fait, cette idée de la création d'un Conseil de la Méditerranée a germé dans les esprits des Jaycees de cette OLM depuis voilà bientôt deux ans. C'est dire que les membres actifs de la Jeune Chambre de Fréjus-Saint-Raphaël ont eu le temps nécessaire pour enquêter d'abord et étudier en toute sérénité les grands contours de la question. Ce thème, mijoté donc durant un temps suffisant, a pu intéresser, voire rallier plusieurs personnalités connues, des représentants de nombreuses associations influentes et également un grand nombre d'universitaires, de chercheurs et d'intervenants versés dans le domaine de la Méditerranée. Les travaux qui se sont déroulés à la salle Denis à Saint-Aygulf ont été répartis sur quatre plateaux distincts :

- Plateau communication et développement : sous la présidence de l'Institut méditerranéen de la communication.
- Plateau économique : sous la présidence du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Plateau culture et environnement : sous la présidence de la Fondation René Seydoux.
- Enfin le plateau de la politique internationale, assuré sous la présidence de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques.

Dans l'ensemble, les conférenciers ont été unanimes pour dire que les divers peuples qui entourent la Méditerranée sont

appelés à assurer entre eux une meilleure communication, un meilleur dialogue et, donc, il importe pour eux d'adopter ensemble une démarche unique à même de leur assurer la paix souhaitée, la complémentarité voulue et donc une coexistence sans nuages. Pour l'heure, la communication est en deçà du souhaitable et ce à cause de plusieurs contraintes de divers ordres. Cette impression est d'ailleurs étayée par le phénomène Nord-Sud. Un état de fait qui engendre une situation complexe, pour ne pas dire très peu cordiale. L'enjeu est donc de taille: d'où l'appel, solennel, pour la mise en œuvre d'un Conseil de la Méditerranée qui sera à l'exemple même du Conseil de l'Europe. Pour y parvenir, il y a un choix énorme de pistes d'actions : ainsi, il serait pertinent d'impliquer toutes les associations à vocation méditerranéenne dans cette démarche, pour mieux œuvrer à rapprocher les Etats intéressés et les peuples respectifs qui entourent notre mer commune. Le multi-jumelage et l'appui médiatique n'en seront pas des moindres. Le tout est d'y croire, et de s'y préparer sans délai : «C'est que nous

porte pour eux d'adopter ensemble une démarche unique à même de leur assurer la paix souhaitée, la complémentarité voulue et donc une coexistence sans nuages. Pour l'heure, la communication est en deçà du souhaitable et ce à cause de plusieurs contraintes de divers ordres. Cette impression est d'ailleurs étayée par le phénomène Nord-Sud. Un état de fait qui engendre une situation complexe, pour ne pas dire très peu cordiale. L'enjeu est donc de taille: d'où l'appel, solennel, pour la mise en œuvre d'un Conseil de la Méditerranée qui sera à l'exemple même du Conseil de l'Europe. Pour y parvenir, il y a un choix énorme de pistes d'actions : ainsi, il serait pertinent d'impliquer toutes les associations à vocation méditerranéenne dans cette démarche, pour mieux œuvrer à rapprocher les Etats intéressés et les peuples respectifs qui entourent notre mer commune. Le multi-jumelage et l'appui médiatique n'en seront pas des moindres. Le tout est d'y croire, et de s'y préparer sans délai : «C'est que nous sommes persuadés que nous, membres des Jeunes Chambres, avons un rôle à jouer dans ce véritable défi des trente prochaines années qui se profilent déjà à l'horizon», ont lancé plusieurs sénateurs et adhérents de la JCE présents aux assises de ce forum hors pair. En tout état de cause, ce thème choisi est bien en accord avec les idéaux et les principes représentés par le credo de la Jeune Chambre, soit «la fraternité humaine doit transcender la souveraineté des nations». Dominique Martini qui vient d'être désigné sénateur de la JCE, est on ne peut plus clair à ce sujet; il affirme : «Nous avons préparé cette manifestation avec

une ambition : celle d'entendre discuter les *Entités méditerranéennes* sur le concept du Conseil de la Médit. : Mythe ou réalité ?» Et pour un coup d'essai, ce fut la réussite, puisque le thème a été débattu de long en large. Nous avons noté une détermination inébranlable chez les présents pour faire aboutir leur idée. A preuve, côté jumelage (qui, faut-il le rappeler, est l'une des pistes d'action à suivre pour faire passer l'idée du Conseil méditerranéen), les Jaycees de Fréjus-Saint-Raphaël ont procédé, séance tenante, à la signature d'un accord de coopération et de jumelage avec l'OLM de Mahdia, convoquée à prendre part aux assises de ce forum original. La Tunisie a été en fait citée plusieurs fois en exemple par les intervenants et les conférenciers qui se sont attardés sur la volonté des Tunisiens d'aller de l'avant dans divers domaines préparant la complémentarité entre les pays des deux rives de la Méditerranée. D'ailleurs, la délégation tunisienne a été la seule à répondre présent à ce forum. Un geste qui a été très apprécié et bien salué par les conférenciers et les intervenants. Mohsen Kraïem, président de l'OLM

Conseil de la Médit. : Mythe ou réalité ?» Et pour un coup d'essai, ce fut la réussite, puisque le thème a été débattu de long en large. Nous avons noté une détermination inébranlable chez les présents pour faire aboutir leur idée. A preuve, côté jumelage (qui, faut-il le rappeler, est l'une des pistes d'action à suivre pour faire passer l'idée du Conseil méditerranéen), les Jaycees de Fréjus-Saint-Raphaël ont procédé, séance tenante, à la signature d'un accord de coopération et de jumelage avec l'OLM de Mahdia, convoquée à prendre part aux assises de ce forum original. La Tunisie a été en fait citée plusieurs fois en exemple par les intervenants et les conférenciers qui se sont attardés sur la volonté des Tunisiens d'aller de l'avant dans divers domaines préparant la complémentarité entre les pays des deux rives de la Méditerranée. D'ailleurs, la délégation tunisienne a été la seule à répondre présent à ce forum. Un geste qui a été très apprécié et bien salué par les conférenciers et les intervenants. Mohsen Kraïem, président de l'OLM (Organisation locale membre) de Mahdia a affirmé la conviction de la partie tunisienne de l'utilité d'un tel projet en faveur de la Méditerranée et des pays qui l'entourent. Le stand mis à la disposition de la délégation mahdoise a suscité l'intérêt et les encouragements des visiteurs. Certes, il aurait été souhaitable de voir figurer plusieurs conférenciers ou universitaires maghrébins à côté des personnalités conviées à animer le débat (et ceci été signalé de vive voix), ne serait-ce que pour donner clairement le point de vue de la rive sud dans ce débat, mais, somme toute, l'on a relevé une conviction des plus tenaces chez les diplomates et les conférenciers qui ont eu à prendre la parole : l'édification de l'Europe



Une détermination inébranlable chez les présents...

ne peut se faire réellement sans le concours du Maghreb. En aucune manière, le Nord ne peut se détacher du Sud. Toute coupure éventuelle — à quelque niveau que ce soit — entre les deux rives, ne peut être que lourde de conséquences, pour le moins néfastes pour les deux parties en face. Le seul moyen d'y parvenir, demeure le dialogue franc et responsable entre les Etats et un meilleur rapprochement entre les peuples des deux côtés. Un plus de partenariat, une meilleure coopération touz azimutés et un res-

idée, il a affirmé que «la femme est l'avenir de la Méditerranée c'est que la femme a prouvé, de siècle en siècle, qu'elle est capable de s'insurger, de contester Gardienne des coutumes, elle préserve et transmet l'héritage culturel, mais c'est elle aussi qui facilite l'adaptation des mœurs. Sans sa participation, aucune évolution possible de la société» a-t-il précisé.

Le débat n'a pas cessé tout au long de la journée, même lors d'un déjeuner offert en l'honneur de participants. Lors même de l'



Une détermination inébranlable chez les présents...

ne peut se faire réellement sans le concours du Maghreb. En aucune manière, le Nord ne peut se détacher du Sud. Toute coupure éventuelle — à quelque niveau que ce soit — entre les deux rives, ne peut être que lourde de conséquences, pour le moins néfastes pour les deux parties en face. Le seul moyen d'y parvenir, demeure le dialogue franc et responsable entre les Etats et un meilleur rapprochement entre les peuples des deux côtés. Un plus de partenariat, une meilleure coopération touz azimutés et un respect plus marqué des cultures respectives seront déterminants pour y parvenir. «Il serait dangereux de se bécoter derrière des frontières étanches qui ont tendance à prendre l'allure d'une citadelle impenable, à coups de mesures protectionnistes et restrictives, tout en jetant tous les torts sur le voisin d'en face. La logique dicte plutôt de se rapprocher de ce voisin. La paix, l'entente et l'essor économique sont à ce prix», a déclaré un intervenant versé dans les affaires économiques.

Paul Balta a centré son intervention sur l'espoir réel qui habite les divers peuples méditerranéens de voir une coopération réelle et sans bornes avec les Etats, les associations et les peuples. Creusant davantage son

idée, il a affirmé que «la femme est l'avenir de la Méditerranée c'est que la femme a prouvé, de siècle en siècle, qu'elle est capable de s'insurger, de contester Gardienne des coutumes, elle préserve et transmet l'héritage culturel, mais c'est elle aussi qui facilite l'adaptation des mœurs. Sans sa participation, aucune évolution possible de la société» a-t-il précisé.

Le débat n'a pas cessé tout au long de la journée, même lors d'un déjeuner offert en l'honneur de participants. Lors même de la soirée méditerranéenne, un bal été organisé et l'on a convié à invités à se présenter en tenue méditerranéenne, que tous ont rendu hommage à Méditerranée, ce lac de paix chenu, tant aimé et... à combi menacé. Les tenues les plus chicennes, les plus nostalgiques des diverses régions de Fréjus ont été présentées par des hommes et des femmes et croient mordicus à la réhabilitation de ce lac de paix. Les membres de la délégation tunisienne se sont associés à ce fête méditerranéenne en exhibant des «jebbas» impeccables, ont été priés de passer sur scène pour être mieux applaudis.

Que ne ferait-on pas pour «Mater Nostra», notre mer ? M

BIBLIOGRAPHIE

(LISTE NON EXHAUSTIVE)



Sous la direction de
Paul Balta

La Méditerranée réinventée

Réalités et espoirs
de la coopération



La Découverte/Fondation René Seydoux



pour les Méditerranéens

De la réflexion
à l'action



LA MÉDITERRANÉE INQUIÈTE

Dirigé par
Xavier Gizard



3^{ES} RENCONTRES DE L'AGENCE
REGIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT
PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

24-25-26-27 SEPTEMBRE 1991

Actes



monde en courts

datar / éditions de l'aube

ARPE Agence Régionale
pour l'Environnement
PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR



COMITE NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE

cei



La Méditerranée ECONOMIQUE

C.E.F.I

EDITIONS ECONOMICA-PARIS

REPERTOIRE MEDITERRANEEN

CENTRES D'ACTION
DE RECHERCHE &
DE FORMATION

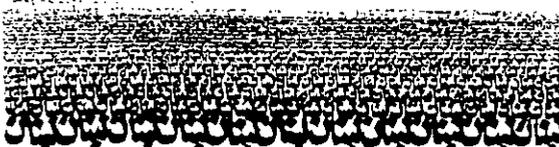
1 9 9 1



IMCOM

LA REVUE DE L'INSTITUT MEDITERRANEEN DE LA COMMUNICATION

Le dialogue entre
entre guerre et paix



FRX : 90F

HIVER 1991/1992 N°4

AVENIR DE LA COOPÉRATION
ENTRE
L'UNION DU MAGHREB ARABE
ET LA FRANCE
AU SEIN DE LA CEE



COMPTE-RENDU DU COLLOQUE
MARSEILLE 7, 8 ET 9 JUIN 1990

"L'ARC MEDITERRANEEN"
(Association Internationale)



LEVANT-CATALOGNE
LANGUEDOC ROUSSILLON
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
LIGURIE-TOSCANE

FORUM DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

Gestion de:

- . l'espace et du temps
- . du contrat historique
- . du contrat culturel
- . du contrat économique
- . du contrat naturel



C.E.R.E.M.

DIALOGUES MÉDITERRANÉENS

TOULON
PALAIS NEPTUNE
30 Novembre - 1^{er} Décembre 1991

GÉOPOLITIQUE DE
L'ENVIRONNEMENT
EN MÉDITERRANÉE

Virginie RAISSON - Olivier SALLES

JULN 1991

Parti Républicain

POUR UN PROJET MEDITERRANEEN

Cercle de réflexions sur la Méditerranée
Travaux et notes de lecture réalisés par

Willy DIMEGLIO
- Député -

Philippe MAZET
- Assisitant -

Tome

FONDATION MEDITERRANEEENNE D'ETUDES STRATEGIQUES

LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE
UN ESPACE A PARTAGER

Actes de la Table Ronde de Bandol
5 & 9 Février 1991

La MEDITERRANEE OCCIDENTALE



EDGARD WEBER

MAGHREB ARABE
OCCIDENT FRANÇAIS

JALONS POUR UNE
(RE)CONNAISSANCE
INTERCULTURELLE

INTERCULTURELS
PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAAL

PUBISUD

L'AVENIR DE L'ESPACE MEDITERRANEEN

Sous la direction de
Christian REYNAUD et Abdelkader SID AHMED

CRÉDIT MUTUEL MÉDITERRANÉEN
PUBISUD

Jean-Marie CROUZATIER

Géopolitique de la méditerranée

Préface de Dominique Baudis



Publisud

Charte du Bassin Méditerranéen

16 septembre
1992

Exposition Universelle de Séville

Protocole d'intention

Visant au Renforcement de la Coopération entre les Pays et Régions du Pourtour Méditerranéen

Les Régions de la Communauté Economique Européenne que baigne la Méditerranée présentent de nombreuses caractéristiques socio-économiques qui sont de nature à favoriser la mise en valeur de leurs complémentarités.

Poursuivre un dialogue déjà instauré entre elles, affirmer un désir accru de coopération permettant de créer une alternative véritable au renforcement des centralismes, ce sont là des nécessités que les Régions Méditerranéennes vont avoir à prendre en compte.

D'autre part, et considérant l'histoire séculaire du Peuple de la Méditerranée, il est bien évident que la "Mare Nostrum" ne se fractionne pas et qu'il convient de pérenniser, voire de renforcer également, les relations existantes avec les Rives Sud, et notamment avec le Maroc et la Tunisie.

Aussi, le moment semble-t-il venu d'activer cette solidarité de fait entre les Régions et Pays du pourtour Méditerranéen, (notamment Provence-Alpes-Côte d'Azur, Catalogne, Ligurie, Piémont, Tunisie, Maroc, Languedoc-Roussillon).

CONSIDÉRANT :

- Que les relations entre les Régions sont un élément déterminant dans la construction de l'Europe et dans le développement des relations au sein du Bassin Méditerranéen,
- Que la qualité de leurs relations institutionnelles doit favoriser le développement de leurs échanges dans les domaines les plus divers tels que le domaine économique, scientifique, culturel,
- Que leurs relations privilégiées n'excluent pas les rapports existants ou à venir avec d'autres partenaires,
- Que le rôle des Régions est d'initier de grands programmes structurants permettant de donner un cadre dans lequel pourront ensuite travailler les partenaires publics et privés,

• Que ce rôle est d'inciter, d'impulser, de soutenir, d'accompagner les projets dans leur phase de mise en oeuvre et de développement, puis de s'effacer progressivement afin de laisser aux partenaires le soin d'exercer leurs pleines responsabilités

• Que donc le rôle des Régions est d'être un véritable "laboratoire d'idées" où doit toujours prévaloir la logique de l'Architecte.

LES REGIONS SIGNATAIRES DU PRESENT DOCUMENT DECLARENT

• Qu'elles serviront de relais dans l'approfondissement de leurs relations, avec la participation des responsables concernés, notamment dans les secteurs de la coopération économique, de la Recherche, de la formation, des transports, de la culture.

• Qu'il sera constitué un Comité Technique de Coordination dont le siège sera situé à Marseille. Ce Comité aura pour objectif, dans un délai d'un an, d'établir un ensemble de propositions concrètes concernant les relations entre les Régions concernées.

• Qu'il sera en outre constitué une Commission d'Elus qui aura pour rôle de superviser les travaux du Comité Technique de coordination.

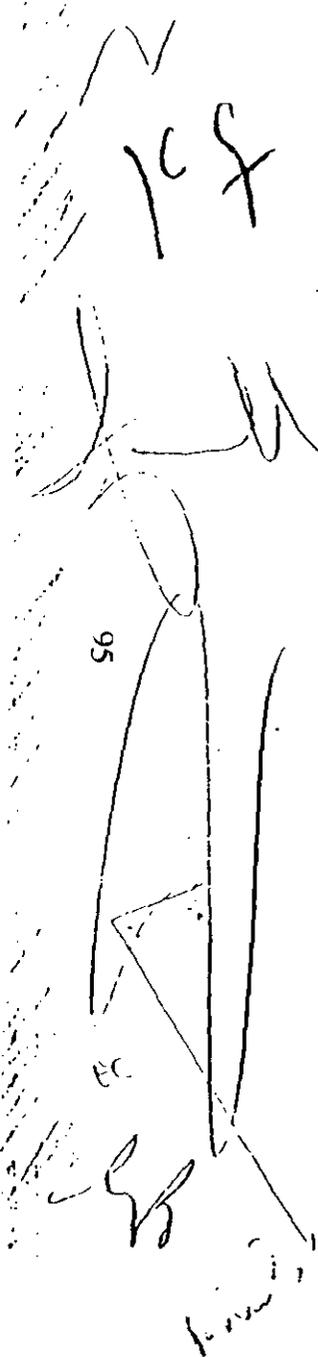
• Qu'il sera, pour ce faire, établi au préalable, un inventaire de toutes les actions déjà intervenues dans le passé.

• Qu'au vu de ce bilan un véritable programme concerté et concret pourra être effectué sur l'ensemble des domaines possibles d'intervention.

En conséquence, les co-signataires décident de mettre en place un Comité Technique de Coordination ayant en charge de préparer un plan d'exécution des actions mentionnées à la présente Charte dans le délai d'un an.

Ce Comité sera composé par des techniciens des Régions concernées choisis par les Présidents de ces Régions.

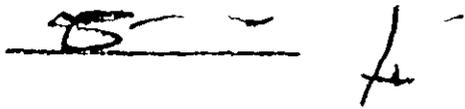
A l'issue de cette année d'investigations et au vu des conclusions du Comité Technique, il appartiendra à l'ensemble des Régions signataires de pérenniser, sous la forme qu'elles souhaitent, les projets proposés.



Le 16 septembre 1992

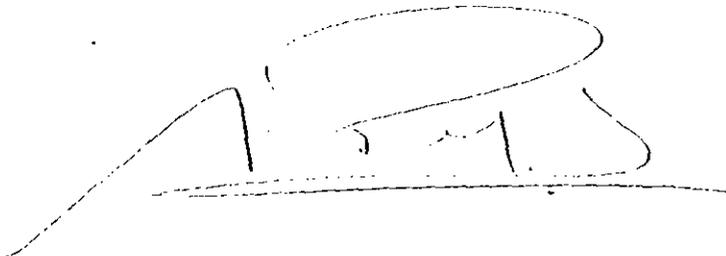
Jean-Claude Gaudin

Président du Conseil Régional
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



Jordi Pujol

Président de la
GENERALITAT DE CATALUNYA



Jacques Blanc

Président du Conseil Régional
LANGUEDOC ROUSSILLON



Gian Paolo Brizio

Président de la Région PIÉMONT



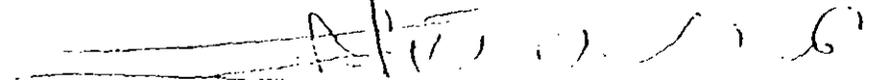
Edmondo Ferrero

Président de la Région LIGURIE



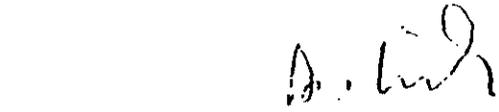
Azzedin Laraki

Premier ministre
du Royaume du MAROC



Hamed KAOUI

Premier ministre
du Gouvernement Tunisien



Sous réserve de l'accord des gouvernements concernés et de l'approbation des différentes Assemblées Régionales.



ANNEXES

Au sein du Comité Technique de Coordination, des Groupes de Travail seront mis en place pour une durée d'un an entre les services des Institutions membres de la structure.

Ces groupes seront définis à partir des compétences que les Régions ont en commun.

La tâche de ces groupes est la recherche et la définition des domaines de coopération possible porteurs pour les Régions membres.

Dans un souci d'efficacité et afin d'éveiller un réel sentiment d'appartenance de leur part, les milieux économiques, associatifs, universitaires, pourront être associés aux travaux en cours si le besoin s'en fait sentir.

Une articulation de ces groupes se fera par le Comité Technique de Coordination.

Les Régions concernées par cette charte décident d'engager leurs actions à travers 5 groupes de travail :

- 1) Groupe Développement Economique (Annexe 1)
- 2) Groupe Education et Formation (Annexe 2)
- 3) Groupe Aménagement du Territoire et grandes infrastructures de Transport (Annexe 3)
- 4) Groupe Qualité de Vie (Annexe 4)
- 5) Groupe Promotion et Image de Marque (Annexe 5)

ANNEXE 1

GRUPE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Son objectif principal est le renforcement de l'économie des Régions concernées par cette charte dans son ensemble.

Pour ce faire, des axes prioritaires pourraient être définis :

1) Echanges économiques et commerciaux :

- Développement du Commerce International permettant le renforcement des liens commerciaux entre les Régions grâce par exemple à l'ouverture de bureaux de promotion des entreprises.
- Mise en oeuvre et renforcement des systèmes d'information sur la réglementation applicable dans chacune des Régions concernées auprès des entreprises et des consommateurs.
- Réalisation d'un audit des agences de développement et organismes d'aides aux PME, afin d'optimiser leur utilisation.
- Réflexion sur l'opportunité de mettre en oeuvre un rapport sur la situation économique de la Méditerranée ayant pour but de fournir un état économique général de la Méditerranée ainsi qu'une vue d'ensemble des évolutions économiques récentes des Régions et pays riverains.

2) Recherche et Nouvelles Technologies :

- Convaincus qu'à l'orée du troisième Millénaire l'économie et les nouvelles technologies issues de la recherche forment un système en étroite interaction, une politique coordonnée dans ces domaines doit être encore plus efficace pour créer de nouveaux emplois et augmenter le niveau de vie dans les Régions concernées par cette charte.

Pour accélérer l'extension du tissu industriel compétitif, et donc créer des emplois durables, des actions doivent être conduites en faveur de la création et de la diffusion des technologies avancées au bénéfice des entreprises.

- Les Régions se proposent également dans le secteur de la Recherche et des Nouvelles Technologies de :
- Développer les échanges de chercheurs entre les Régions.
 - Permettre aux chercheurs et aux étudiants de nos Régions de participer à des colloques et séminaires internationaux.
- Les Régions conviennent d'œuvrer pour un environnement économique optimal grâce :
- Au développement de la recherche dans le domaine industriel et agricole
 - Aux transferts de technologies destinés à transmettre les acquis scientifiques et technologiques des laboratoires vers les PME-PMI en soutenant les structures de transfert, la création d'entreprises technologiques et en renforçant la formation par la recherche.
 - En développant les services communs et infrastructures des technopôles et zones d'entreprises
 - En développant l'enseignement supérieur technologique
 - En encourageant la recherche valorisable dans le domaine de la santé et de l'environnement.
Les technologies les plus performantes doivent avoir pour vocation d'améliorer la qualité de la vie.

3) Le Tourisme :

Une attention particulière sera apportée à la mise en place de produits touristiques méditerranéens ainsi qu'à la promotion de ces produits sur des marchés lointains.

Des produits peuvent particulièrement concerner l'ensemble de nos Régions dont la création et le développement "d'itinéraires touristiques culturels".

ANNEXE 2

GRUPE EDUCATION - FORMATION

Le développement économique, l'innovation technologique, la recherche fondamentale ou appliquée dépendent étroitement des moyens de formation de nos Régions.

La compétence des hommes est aussi une matière première.

L'éducation doit être une des grandes priorités dans la collaboration de nos Régions.

Dans ce domaine il s'agit de :

- Favoriser la pratique des langues étrangères dans les différents centres d'enseignement afin d'améliorer le rapprochement économique, social et culturel entre nos Régions.

- Favoriser pour ce faire dans nos Régions la création de "Lycées Internationaux" et développer les échanges entre eux.

- Permettre à des apprentis d'une Région de réaliser une partie de leur formation dans une autre Région du Bassin Méditerranéen dans des centres de formation et des entreprises.

L'objectif de nos Régions doit consister également à développer les liens entre Création d'entreprise et Formation.

La création de "Points Accueil" pour la création d'entreprises serait une nécessité pour certaines de nos Régions.

Ces "Points Accueil" pourraient comporter 3 aspects :

- Une formation supérieure à titre d'accompagnement de la création d'entreprises
- La création de pépinières d'entreprises
- La création d'un fonds de garantie pour financer ces entreprises.

ANNEXE 3

GROUPE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GRANDES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

L'objectif général de ce groupe est l'analyse approfondie des conditions d'ouverture et d'organisation réciproque des territoires à la veille des grandes échéances.

Une attention particulière sera portée au développement du réseau d'infrastructures routières et ferroviaires par l'amélioration de la communication sur le littoral méditerranéen et l'optimisation des dessertes et infrastructures.

Pour ce faire les Régions proposent :

1) Le développement de la coopération transfrontalière entre nos Régions pour le transport routier, ferroviaire et maritime.

2) Le développement du transfert de technologie pourrait être réalisé entre nos différentes Régions dans le domaine du transport de marchandises et de passagers.

ANNEXE 4

GROUPE QUALITE DE VIE

1) Environnement :

Une attention particulière sera portée dans ce domaine à une sensibilisation réelle à l'environnement. La lutte contre la pollution, la protection des espaces naturels, la conservation du patrimoine et l'étude de solutions liées à l'aménagement du littoral, pourraient faire l'objet d'une collaboration particulière.

- Mise en oeuvre d'un centre de mesure des apports des grands fleuves de la Méditerranée et de la pollution des eaux.
- Réalisation d'un accord entre les structures de " Médecine Humanitaire" "et les "responsables de l'environnement" permettant d'avoir une réelle démarche concertée dans l'aide apportée à certains pays.

2) L'énergie, quant à elle, concourt au développement économique, mais aussi à la qualité de la vie.

La grande dépendance de l'Economie à l'égard des importations énergétiques ainsi que la nécessaire préservation de l'environnement pourraient conduire nos Régions à travailler ensemble pour :

- Le développement des économies d'énergie.
- La diversification des ressources énergétiques. Il apparaît donc nécessaire de développer les échanges et les expériences pour prendre en compte les problèmes de l'énergie dans tous les domaines de développement économique.

3) La Culture :

Prenant en compte les nombreux points communs culturels et artistiques qui existent entre nos Régions, la plus grande collaboration possible sera recherchée dans les domaines jugés nécessaires de la création, des expositions et de la promotion.

ANNEXE 5

GRUPE PROMOTION ET IMAGE DE MARQUE

L'Objectif principal de ce groupe est de faire exister le Bassin Méditerranéen auprès des grands décideurs européens et internationaux.

Les publics à atteindre en priorité sont à définir. Il pourrait s'agir des grandes Institutions et associations européennes, des Etats.

1) Il s'agit, d'une part, d'adopter après une réflexion commune, une démarche identique auprès d'interlocuteurs analogues (les Etats) ou unique (la CEE).

2) Il s'agit d'autre part de mettre en oeuvre une véritable stratégie de communication globale permettant d'utiliser un ensemble d'actions de communication et de promotion à la disposition des Régions.

3) Un grand évènement médiatique de type culturel pourrait être envisagé au terme de la première année de travail destiné à concrétiser les liens entre nos Régions et à valoriser notre image de marque sur la scène internationale.

L'Environnement



L'ERE DE
LA CITOYENNETE
GLOBALE

MODELE



INTERNATIONAL
DES NATIONS UNIES

L'Avenir de l'Enfant



Le Développement Economique

LIVRE DES
RESOLUTIONS

Modèle International des Nations Unies est un programme de la Jeune Chambre Internationale (JCI)





"MODELE INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES"

M.I.N.U.

29 juillet - 2 août 1991

Siège social des Nations Unies

New York, NY, USA

RESOLUTIONS FINALES

adoptées par

L'Assemblée Générale du M.I.N.U.



Programme de la Jeune Chambre Internationale - JCI



Déclaration de Citoyenneté Globale

La notion de Citoyenneté Globale s'adresse à chaque individu que porte la terre, dans son intérêt et celui de toute forme de vie avec laquelle nous partageons cette planète.

Du fait des modifications qui interviennent dans les relations entre les pays de ce monde, nous allons avoir à faire face à de nombreux défis dans les décennies à venir.

On ne peut plus compter uniquement sur "l'Etat Nation" pour guider notre avenir ; de même, on ne peut plus feindre d'ignorer les messages que nous adresse notre planète à tous : LA TERRE.

Tous les citoyens du monde doivent prendre conscience de leurs responsabilités en-tant que Membres Administrateurs de cette planète. C'est à nous qu'incombe la tâche d'améliorer la protection de l'environnement, le développement économique ainsi que l'avenir de l'Enfant.

Nous prenons l'engagement de susciter cette prise de conscience et d'en être les fers de lance en ayant recours à tous les moyens mis à notre disposition. Successivement, nous prenons l'engagement :

. de faire connaître notre nouveau mouvement de "Citoyenneté Globale", et de mettre en oeuvre des actions favorisant cette prise de conscience : Nous soulèverons des problèmes cruciaux comme par exemple nos droits innés, en tant que Citoyens de la planète. Ces droits sont en accord avec, mais pas obligatoirement limités à ceux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;

. d'accélérer la coopération internationale fondée sur des principes, des réglementations et procédures acceptés par tous afin de donner aux Citoyens de la Planète le pouvoir d'agir Aujourd'hui ;

. de donner aux Citoyens de la Planète, surtout aux Enfants, la possibilité d'améliorer leurs capacités et leurs connaissances ainsi que leur santé pour leur permettre de véritablement "choisir leur vie" ;

. de rapporter qu'en dépit de l'ampleur grandissante du monde des affaires, la clé du dynamisme de toute économie locale est dans le développement des petites entreprises régionales ;

. de mieux connaître notre environnement grâce à des programmes éducatifs toujours plus nombreux ;

. de reconnaître qu'au sein d'un écosystème global unifié, tout ce que nous faisons en-tant qu'individus, communautés, ou nations, peut avoir des conséquences heureuses ou néfastes, non seulement localement mais aussi pour nos concitoyens partout ailleurs dans le monde ;

d'améliorer la santé et l'alimentation de nos enfants de leur donner la possibilité de trouver leur identité afin qu'ils puissent s'accomplir dans la société grâce à l'aide de leurs familles et d'autres soutiens soucieux de leur bien être, dans un climat protecteur et à l'abri de tout danger : base solide favorisant le développement de l'être humain, lui donnant la joie de vivre et l'amour de la liberté et formant des citoyens attentionnés, à l'esprit démocratique.

Nous, les jeunes de ce monde, rassemblés au MINU (modèle international des Nations Unies) à New York, du 29 Juillet au 2 Août de l'année 1991 déclarons ici même la supériorité de la notion de "Planétarisme" sur celle d'"internationalisme". C'est cette vision qui nous pousse en avant et nous force à faire face à nos responsabilités à l'égard de notre héritage commun : notre mère, la Terre.



RESOLUTION N°1 adoptée par l'Assemblée Générale du M.I.N.U.

Nous exprimons notre gratitude au Secrétaire Général des Nations Unies, au Directeur de l'UNICEF, au Secrétaire Général de l'UNCTAD et au Président de CARE, USA.

Le M.I.N.U., organisé par la Jeune Chambre Internationale, s'est réuni au siège social des Nations Unies à New York aux USA et exprime sa reconnaissance envers le Secrétaire Général des Nations Unies, Javier Perez DE CUELLAR, pour avoir eu la permission d'utiliser les locaux et autres installations des Nations Unies.

Ayant remarqué l'efficacité et le sérieux des services mis à sa disposition, le M.I.N.U.

- **exprime** sa satisfaction au Secrétaire Général et au personnel des Nations Unies à New York pour le chaleureux accueil réservé aux participants du M.I.N.U.

- **exprime** sa satisfaction au Directeur de l'UNICEF, Monsieur James GRANT et au personnel de l'UNICEF, au Secrétaire Général de l'UNCTAD, Monsieur K.K.S. DADZIE ainsi qu'au personnel de l'UNCTAD, au Président de CARE (USA), Monsieur Philip JOHNSON ainsi qu'au personnel du Ministère pour tout le soutien et l'apport d'informations fournies au M.I.N.U.

- **demande** au Président du M.I.N.U. d'exprimer la profonde gratitude et la grande satisfaction à l'égard du Secrétaire Général des Nations Unies, du Directeur de l'UNICEF, du Secrétaire Général de l'UNCTAD et du Président de CARE (USA).

- **demande également** au Président du M.I.N.U. de faire savoir au Secrétaire Général des Nations Unies que tous les participants du M.I.N.U. gardent un souvenir impérissable de leur semaine passée aux Nations Unies et qu'ils feront tout le nécessaire pour faire partager le fruit de leur travail et de leur expérience à leurs concitoyens une fois de retour chez eux.

M.I.N.U.
(Modèle International des Nations Unies
Assemblée Générale
2 août 1991

Résolution n° 2 adoptée par l'Assemblée Générale du M.I.N.U.

Cette Assemblée Générale du M.I.N.U.

affirme une nouvelle fois l'objectif de la Jeune Chambre Internationale de tout mettre en oeuvre pour promouvoir la communauté dans sa globalité, en donnant aux jeunes la possibilité d'intégrer les notions de responsabilités au niveau exécutif, social et communautaire pour qu'ils puissent opérer des changements positifs.

note avec satisfaction le nombre croissant d'adhérents à la Jeune Chambre Internationale.

croit que les idéaux du M.I.N.U. pourront un jour se concrétiser.

exprime son plaisir devant l'excellente organisation du M.I.N.U. qui s'est tenu du 29 juillet au 2 août 1991 au siège social de l'ONU à New York.

exprime sa satisfaction devant le nombre de participants de toutes les délégations au M.I.N.U.

1 - **Annonce** à haute voix le succès remarquable du M.I.N.U.

2 - **Demande** à tous les membres de remercier les organisateurs du M.I.N.U. ainsi que ceux qui y ont participé.

3 - **Félicite** la Jeune Chambre Japonaise pour son courage, son aide et sa contribution à notre organisation ainsi que pour tous les efforts réalisés pour le M.I.N.U.

4 - **Félicite** la Jeune Chambre Economique des Etats-Unis pour leur contribution à cet événement historique.

5 - **Exprime sa satisfaction** devant le rôle déterminant joué par la Jeune Chambre Internationale afin que le M.I.N.U. puisse voir le jour.

6 - **Invite également** tous les membres à saluer les anciens présidents de la Jeune Chambre Internationale pour leur remarquable action à la tête de notre organisation.

* Mr Moncef BOUROUNI

* Mr Phil BERRY

* Mrs Jennifer YU

* Mr Is Fahani SAMEEN

* Mr Jorge SUNCAR et

* Réginald SCHAUMANS, Président en 1991,

SGW Daniel LAMEY

et Sylvia GONNER, Coorganisatrice du M.I.N.U. ainsi que

tout le personnel de la Jeune Chambre Internationale,

lesquels ont vivement promu l'esprit du M.I.N.U.,

contribuant ainsi à concrétiser le rêve.

7 - **Exprime sa gratitude** à l'égard des Nations Unies qui ont foi en notre organisation et qui nous ont reçu dans leur plus prestigieux bâtiments du siège social à New York.

8 - **Incite** toutes les délégations à poursuivre la tâche engagée sur le concept de globalisation sur la Terre.

9 - **Espère** que toutes les délégations ici réunies et la communauté internationale dans son ensemble apporteront leur soutien à cette initiative, fruit du succès du M.I.N.U. et reconnaitront son pouvoir à contribuer à la paix mondiale.

Vous qui avez pris un peu de temps pour lire ce rapport,
MERCI.

Sachez aussi être indulgent car il est le fruit d'une équipe de bénévoles, non spécialistes du monde Méditerranéen, mais qu'il représente beaucoup de travail, un peu de talent (peut-être) et surtout beaucoup de coeur.

Je dois ici remercier mes amis Jeune Chambre pour leur confiance, leur patience et leur soutien sans faille. Merci donc à Bruno, Patricia, Thierry, Yves, Guy, Michèle, Santine, Nelly et aussi à Mohsen, Moncef, Khaled, Yasmine, nos amis tunisiens. En écrivant leurs prénoms, je vais forcément en oublier certains, qu'ils me pardonnent.

Pour finir, certains esprits chagrins nous ont dit que nous étions utopiques. Je leur donne à réfléchir sur la citation suivante:

"Tout Homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout, la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout."

Dominique MARIANI

